

Rapport des finances

ÉTATS FINANCIERS 2008–2011
Rapport du comité de surveillance

BUDGET 2011–2014

SECTION – ÉTATS FINANCIERS	V
Mot du trésorier	VII
États financiers 2008–2011	XVII
Rapport du comité de surveillance	XIX
SECTION – BUDGET 2011–2014	I
Mot du trésorier	III
Budget 2011–2014	XVII
Propositions	XXI

États financiers **2008–2011**

Mot du trésorier

Camarades délégué-es,

Voici venu le moment de vous transmettre les résultats du dernier exercice financier. À la CSN, il appartient aux syndicats réunis en congrès, l'autorité souveraine de la confédération, d'approuver les états financiers de l'exercice terminé. De la même façon, ce sera à vous, délégué-es au présent congrès, plus tard cette semaine, d'adopter la proposition budgétaire de l'exercice financier qui débute.

Ce choix pour la transparence, la démocratie et la reddition de comptes quant à l'utilisation des cotisations syndicales que nous versent nos membres est inscrit dans notre histoire. Cela est un trait distinctif du type de syndicalisme qui s'exerce à la CSN.

La CSN enregistre pour un deuxième exercice financier consécutif des excédents de revenus sur les dépenses. Cette situation plutôt exceptionnelle dans notre histoire nous a permis finalement de redresser nos finances, et ce, aux trois fonds de la confédération, soit au budget de fonctionnement, au Fonds de défense professionnelle et au Fonds de soutien extraordinaire.

Quelques rappels

Rappelons-nous qu'au 28 février 2005, il y a à peine six ans, l'actif net total de la confédération, c'est-à-dire notre avoir, se situait à 18 794 952 \$ en baisse de 16 664 405 \$ en comparaison de ce que nous avons trois ans auparavant. Nous jugions alors que la situation financière de la CSN était devenue préoccupante.

Pour sa part, le budget de fonctionnement avait vu, pendant la même période, son actif net passer d'un surplus accumulé de 4 102 556 \$ à un actif net déficitaire de 5 256 715 \$.

Le Fonds de défense professionnelle, qui avait connu au cours de l'exercice financier 2002–2005 un déficit de 9 494 876 \$, avait vu son actif net chuter à 16 511 417 \$. Cela était bien loin de l'objectif fixé par le 58^e Congrès de la CSN, en 1996, à l'effet de maintenir une réserve de 150 000 prestations accumulées, représentant alors une somme de 30 000 000 \$. La constitution d'une telle réserve avait été jugée indispensable par les précédents congrès. Une organisation syndicale combative comme la CSN n'est jamais à l'abri de coups durs. La CSN est bien souvent une cible de choix de la part de celles et de ceux qui veulent affaiblir le mouvement syndical.

Notre responsabilité syndicale doit pouvoir se déployer certes à court terme, mais aussi à moyen et à long terme. Voilà pourquoi il nous fallait retrouver des finances en bonne santé, c'est ce qui fut fait au cours des deux derniers mandats.

À la fin de l'exercice 2005–2008, le Fonds de défense professionnelle avait entièrement reconstitué sa réserve de prestations accumulées de 30 000 000 \$. C'est d'ailleurs ce qui nous a permis au dernier congrès de hausser les prestations de grève, de lock-out et de congédiement pour activités syndicales de 200 \$ à 225 \$ en l'espace de trois ans.

Pour sa part, l'actif net du budget de fonctionnement revenait en zone positive avec un surplus accumulé de 8 492 927 \$. Toutefois, à ce moment-là, l'avoir de la CSN à ce fonds était totalement investi en immobilisations, même qu'il ne couvrait pas totalement la valeur de celles-ci, ce qui se traduisait par un actif net non affecté déficitaire de 2 498 956 \$.

Bilan du budget de fonctionnement au 29 février 2008	
Actif net	8 492 927 \$
Investi en immobilisations	10 991 883 \$
Non affecté	(2 498 956 \$)

Avec la fin du dernier exercice, le 28 février 2011, la valeur non affectée de notre actif net est maintenant positive, complétant ainsi notre redressement financier. Cela est heureux, vous verrez plus tard durant ce congrès, lorsque vous serez appelés à vous prononcer sur la proposition budgétaire 2011–2014, que notre situation nous permet de faire des choix audacieux et originaux. Nous pourrions alors améliorer les services aux syndicats et être mieux outillés pour faire face aux défis syndicaux et sociaux actuels.

D'autre part, je tiens à vous rassurer, le rétablissement de notre situation financière ne s'est fait d'aucune façon au détriment de l'appui que la CSN apporte à ses organisations affiliées, soit les conseils centraux, les fédérations et les syndicats. Faisons un bref survol des principales mesures budgétaires adoptées lors des deux derniers budgets ainsi que de la conjoncture dans laquelle nous avons évolué au cours de cette période.

Au congrès de 2005, la CSN créait un nouveau poste de conseillère ou de conseiller syndical pour le syndicat des agents correctionnels du Canada, UCCO-SACC-CSN.

De plus, au Service des relations du travail, deux conseillers syndicaux étaient ajoutés à l'équipe de la défense des accidenté-es. Deux autres conseillers syndicaux à l'information se joignaient au Service des communications.

Au contentieux de la CSN, trois conseillères et conseillers syndicaux se joignaient à l'équipe du Service juridique, soit deux à Montréal et un à Québec. Ce service pouvait ainsi intensifier son rôle-conseil auprès des autres équipes fédérales et des organisations affiliées.

Enfin, il y a eu des ajouts de ressources et une augmentation des montants octroyés pour le travail rendu nécessaire par les votes d'allégeance dans le réseau de la santé et des services sociaux imposés par l'unique loi 30. Ces hausses de budget aux services de syndicalisation, des communications et d'appui aux mobilisations et à la vie régionale, en plus du travail exemplaire effectué par les militantes et les militants de l'ensemble des composantes du mouvement, ont permis à la CSN de sortir gagnante de cette opération, haussant ainsi notre représentativité dans ce secteur d'activité.

Au congrès de 2008, certains ajouts étaient accordés à des services de la CSN, soit à la défense des accidenté-es et à l'information, notamment pour la production de travaux d'infographie. Un important montant a été dégagé pour procéder à la refonte de notre site Web. La CSN décidait également de transférer aux fédérations la moitié des sommes qu'elle recevait en per capita au cours des six premiers mois suivant l'arrivée d'un syndicat dans notre mouvement. Cela devait permettre de mieux soutenir les fédérations qui accueillaient de nouveaux syndicats.

La situation financière du Fonds de défense professionnelle s'étant rétablie, c'est donc à ce fonds qu'on retrouvait les mesures les plus percutantes. Outre l'augmentation des prestations de grève, de lock-out et de congédiement pour activités syndicales, dont je vous ai parlé précédemment, les allocations hebdomadaires aux syndicats pour les dépenses de grève étaient haussées substantiellement. Dans certains cas, ces allocations passaient du simple au double. De plus, le Fonds de défense professionnelle augmentait sa contribution pour les dépenses de consolidation des syndicats diminuant d'autant celle de ces derniers.

Les fédérations et les conseils centraux voyaient les montants alloués pour la péréquation être majorés de plus de 10 %; il s'agissait pour les fédérations d'une hausse de 1,2 million de dollars sur trois ans. Toujours dans le but de mieux soutenir nos fédérations et nos conseils centraux, que ce soit dans leurs secteurs d'activité ou sur leur territoire, nous avons doublé les sommes réservées pour les campagnes sectorielles et régionales.

Bien que les finances soient maintenant redressées, une certaine prudence est toujours de mise. Nous ne pouvons jamais rien tenir pour acquis. La situation financière de la CSN a constamment oscillé, elle est extrêmement dépendante des aléas des conjonctures politique et économique.

En examinant les quatre mandats ayant précédé les deux derniers, on constate que nous sommes passés alternativement de surplus à des déficits d'exercice, et ce, aussi bien pour les résultats cumulatifs que pour ceux du budget de fonctionnement et ceux du Fonds de défense professionnelle. C'est ce que nous montre le tableau suivant.

	1994–1996	1996–1999	1999–2002	2002–2005
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
<i>Cumulatif</i>	(4 214 453)	(6 576 535)	7 202 935	(6 078 005)
<i>Budget de fonctionnement</i>	(1 676 300)	1 806 513	(3 263 268)	1 227 129
<i>Fonds de défense professionnelle</i>	(3 033 198)	(8 036 199)	5 308 598	(9 494 876)
<i>Fonds de soutien extraordinaire</i>	495 045	(346 849)	5 157 605	2 189 742

Passons maintenant aux faits saillants de l'exercice financier qui vient de se terminer.

États financiers cumulatifs

Les états financiers cumulatifs représentent le total des états financiers des trois fonds de la CSN, soit le budget de fonctionnement, le Fonds de défense professionnelle et le Fonds de soutien extraordinaire.

Pour l'exercice financier 2008–2011, le nombre moyen de cotisantes et de cotisants par mois a été de 274 156. Au dernier congrès, nous avons prévu une moyenne mensuelle de 270 214 cotisants. Le conseil confédéral de septembre 2010 a autorisé une modification à la prévision budgétaire. À ce moment, le nombre moyen de cotisants par mois a été revu à 270 800.

Pour ce qui est du taux moyen, il a été de 21,20 \$, alors qu'au dernier congrès nous l'avions projeté à 21,10 \$. Dans les deux cas, on constate un écart favorable par rapport à la prévision budgétaire adoptée au 62^e Congrès. Ces deux facteurs combinés ont eu pour effet que les revenus de per capita ont été supérieurs de 6 264 042 \$ à ceux qui avaient été anticipés il y a trois ans.

	Budget	Budget modifié	Réel
<i>Nombre moyen de cotisantes et cotisants</i>	270 214	270 800	274 156
<i>Taux moyen</i>	21,10 \$	21,10 \$	21,20 \$
Dépassement des revenus de per capita 6 264 042 \$			

Les revenus totaux de la CSN, per capita et intérêts, pour les trois dernières années, se sont élevés à 215 571 801 \$. Quant aux dépenses, elles ont été de 185 974 101 \$, ce qui a occasionné un excédent des revenus sur les dépenses de 29 597 700 \$.

Budget de fonctionnement

Au budget de fonctionnement, les revenus se sont élevés à 141 641 183 \$. Pour ce qui est des dépenses, elles se chiffrent à 128 118 654 \$, ce qui nous conduit à un excédent des revenus sur les dépenses de 13 522 529 \$.

<i>Budget de fonctionnement</i>		
	(\$)	(\$)
Revenus		
– Per capita	140 907 207	
– Intérêts	733 976	
		141 641 183
Dépenses		
– Direction	37 040 454	
– Syndicalisation	17 836 973	
– Relations du travail	26 415 906	
– Communications	8 310 085	
– Mobilisation	29 436 000	
– Administration	9 079 236	
– Créances douteuses recouvrées		
		128 118 654
Excédent des revenus sur les dépenses		13 522 529

Ce surplus d'exercice s'explique principalement par deux facteurs. D'abord, les revenus du budget de fonctionnement ont excédé de 5 156 303 \$ ce qui avait été prévu lors de l'adoption du budget au dernier congrès. On se rappellera qu'à l'époque la situation économique était très préoccupante. De nombreux emplois avaient déjà été perdus dans le secteur manufacturier québécois, le secteur forestier vivait déjà une importante crise.

De plus, nous étions en pleine crise financière mondiale, laquelle a entraîné une récession mondiale comme nous l'avions alors anticipée. Nous avons tout de même prévu une croissance de notre *membership*, mais nous estimions que celle-ci serait moins grande que celle connue lors des exercices précédents. Le

Québec ayant été moins durement touché par la crise économique que la plupart des pays du monde, cette augmentation a été plus élevée que nous l'avions escompté. Il n'en reste pas moins que pendant les dix-huit premiers mois du dernier exercice financier, notre effectif a constamment été en baisse. La situation s'est renversée dans la deuxième moitié du mandat, c'est-à-dire après le 1^{er} septembre 2009.

L'autre facteur explicatif provient des dépenses de syndicalisation. Celles-ci se chiffrent à 17 836 973 \$, alors qu'au budget nous avons prévu des dépenses de 21 655 684 \$, ce qui représente un écart de 3 818 711 \$. Au dernier congrès, nous avons haussé significativement le budget pour les dépenses d'organisation, notamment afin de pouvoir affronter coup sur coup, à l'été 2009, deux importantes périodes de changement d'allégeance, dans la construction et le secteur public.

La conclusion d'un premier protocole de non-maraudage avec la FTQ, suivi d'un second, CSN–FTQ–SISP (ce dernier étant le Secrétariat intersyndical des services publics, qui regroupe la CSQ, la FIQ, le SFPQ, le SPGQ et l'APTS), a rendu la période de changement d'allégeance dans le secteur public considérablement moins mouvementée que ce nous avons pensé au dernier congrès. Voilà ce qui est venu réduire grandement nos dépenses au chapitre de la syndicalisation, tout en préparant le terrain pour la mise en place d'un front commun historique pour la conduite de la négociation des conventions collectives des travailleuses et travailleurs des secteurs de la santé, de l'éducation, de la fonction publique et des organismes gouvernementaux.

L'effet le plus tangible de ce surplus d'exercice est d'avoir permis de redresser la situation financière du budget de fonctionnement. L'actif net de ce dernier est passé de 8 492 927 \$ à un montant de 22 015 456 \$.

Nous avons vu précédemment que l'actif net du budget de fonctionnement au 29 février 2008 ne couvrait même pas la valeur de nos immobilisations. Cette situation est maintenant résolue.

	29 février 2008	28 février 2011
<i>Actif net</i>	8 492 927 \$	22 015 456 \$
<i>Actif net non affecté</i>	(2 498 946 \$)	10 940 560 \$

Fonds de défense professionnelle

Au Fonds de défense professionnelle, les revenus de per capita ont été de 63 455 067 \$, tandis que ceux d'intérêts se sont élevés à 2 268 497 \$, pour des revenus totaux de 65 723 564 \$. Les dépenses ont totalisé un montant de 57 855 595 \$, pour un excédent des revenus sur les dépenses de 7 867 969 \$.

Fonds de défense professionnelle	
	(\$)
Revenus	
– Per capita	63 455 067
– Intérêts	2 268 497
	65 723 564
Dépenses	
– Luites	31 560 079
– Négociations	23 523 646
– Revendications	2 773 977
– Créances douteuses recouvrées	(2 107)
	57 855 595
Excédent des revenus sur les dépenses	7 867 969

Le nombre moyen de prestations hebdomadaires de grève et de lock-out a été de 494. Si on le compare au mandat précédent, on constate que le montant des prestations de grève est passé de 4 382 431 \$, en 2005–2008, à 15 670 730 \$, en 2008–2011.

Ces variations brusques sont très fréquentes dans l’histoire du Fonds de défense professionnelle. Par exemple, pendant l’exercice 2002–2005, nous avons eu le nombre le plus élevé de prestations hebdomadaires de grève et de lock-out depuis la fin des années 80, soit 607. En 2005–2008, il a été le moins élevé depuis cette époque, soit 140. Dans le présent exercice, à 494, nous retrouvons un nombre relativement élevé de prestations hebdomadaires de grève et de lock-out.

Examinons le tableau suivant :

Évolution du nombre de prestations		
	<i>Prestataires</i>	<i>Montant total versé</i>
1988–1990	704	7 185 212 \$
1990–1992	454	5 138 033 \$
1992–1994	420	5 691 832 \$
1994–1996	481	7 335 575 \$
1996–1999	464	11 557 460 \$
1999–2002	299	7 532 210 \$
2002–2005	607	18 840 497 \$
2005–2008	140	4 382 431 \$
2008–2011	494	15 670 730 \$

Ce tableau nous démontre fort bien les fluctuations qu’il y a dans le nombre de prestations octroyées et, conséquemment, sur les montants versés. Les quatre derniers exercices sont plus particulièrement éloquentes à cet égard.

Fonds de soutien extraordinaire

Pour ce qui est du Fonds de soutien extraordinaire, les revenus de per capita ont été de 7 188 977 \$, les revenus d’intérêts se sont élevés à 1 018 077 \$, pour des revenus totaux de 8 207 054 \$. Son actif net est maintenant de 23 465 121 \$.

Pour conclure...

Camarades délégué-es, j'ai cherché à vous démontrer comment les finances de la CSN ont soutenu l'action syndicale au cours des trois dernières années. Cette responsabilité syndicale qui nous incombe, je le disais plus tôt, doit pouvoir se déployer à court, à moyen et à long terme.

Une CSN en bonne santé financière peut continuer à accomplir son action sur tous les fronts : l'amélioration des conditions de travail et de vie, le combat contre les orientations néolibérales, la lutte pour plus d'équité et de justice sociale.

Voilà comment, à partir des per capita qui nous sont confiés par les membres des syndicats, la CSN a pu au cours des trois dernières années, conformément au thème du dernier congrès, *Oser au quotidien !*

Vive la CSN !



Pierre Patry
Trésorier CSN

États financiers **2008–2011**

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT.....	4
--	---

ÉTATS FINANCIERS CUMULATIFS

Résultats cumulatifs	7
Bilan cumulatif	8
Actif net cumulatif	10
Flux de trésorerie cumulatifs.....	11
Notes complémentaires.....	12

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Résultats	17
Bilan.....	18
Actif net.....	20
Notes complémentaires.....	21
Dépenses - direction.....	30
Dépenses - syndicalisation.....	31
Dépenses - relations du travail	32
Dépenses - communications.....	33
Dépenses - appui aux mobilisations et à la vie régionale	34
Dépenses - administration.....	35

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

Résultats	37
Bilan.....	38
Actif net.....	39
Notes complémentaires.....	40
Dépenses - appui à la négociation - péréquations	42
Dépenses - appui à la négociation - négociations regroupées et locales	43
Dépenses - appui à nos revendications	44

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

Résultats	46
Bilan.....	47
Actif net.....	48
Notes complémentaires.....	49

**BUDGET DE FONCTIONNEMENT - RENSEIGNEMENTS
COMPLÉMENTAIRES**

Exécutif et personnel d'appui	52
Contrôle.....	53
Administration du FDP.....	53
Ressources humaines.....	54
Juridique.....	55
UCCO-SACC-CSN.....	56
Comités et groupes de travail.....	57
Information - documentation.....	58
Imprimerie - distribution.....	59
Équipe mobilisation.....	60
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	60
Bas-Saint-Laurent	61
Saguenay–Lac-Saint-Jean.....	61
Québec–Chaudière-Appalaches	62
Cœur-du-Québec.....	62
Estrie	63
Montréal métropolitain.....	63
Laurentides	64
Lanaudière.....	64
Montérégie.....	65
Outaouais.....	65
Abitibi-Témiscamingue –Nord-du-Québec.....	66
Côte-Nord.....	66
Finances - informatique.....	67
Immeuble de Montréal	68
Immeuble de Québec.....	69
Débiteurs	70
Arrérages de per capita.....	71
Récapitulation de certaines dépenses.....	72
Dépenses diverses d'organisation et de consolidation.....	73

**FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE - RENSEIGNEMENTS
COMPLÉMENTAIRES**

Secteur public - négociations regroupées.....	75
Campagnes confédérales	76
Dépenses - prestations de grève, publicité préventive, allocations de grève, autres dépenses de fonctionnement et frais juridiques	78
Dépense de fermeture et de maintien des emplois.....	87

AUTRES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Évolution des résultats trimestriels budgétisés pour l'exercice 2008–2011	90
Liste des travaux du groupe de consultation pour le maintien et la création d'emploi du Québec.....	91

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du comité exécutif de la
Confédération des syndicats nationaux

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), qui comprennent le bilan cumulatif et les bilans du Budget de fonctionnement, du Fonds de défense professionnelle et du Fonds de soutien extraordinaire au 28 février 2011, et l'état cumulatif des résultats et de l'évolution de l'actif net, des résultats et de l'évolution de l'actif net de chacun des fonds pour l'exercice de 36 mois terminé le 28 février 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la CSN au 28 février 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice de 36 mois terminé le 28 février 2011, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Autre point

Les données budgétaires de l'exercice, présentées aux fins de comparaison avec la réalisation aux états des résultats de chacun des Fonds, incluant l'état cumulatif, n'ont fait l'objet d'aucun audit de notre part.

Sanson Bilal / Deloitte + Touche P. R. N. C. S. A. ¹

Le 13 avril 2011

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 6724

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

ÉTATS FINANCIERS CUMULATIFS

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

RÉSULTATS CUMULATIFS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	Réal 36 mois 2005-2008	Budget 2008-2011	Budget modifié	Réal 36 mois 2008-2011
REVENUS				
Per capita	188 829 163	\$ 205 287 209	\$ 205 680 363	\$ 211 551 251
Intérêts et divers	3 885 619	2 400 000	2 400 000	4 020 550
	<u>192 714 782</u>	<u>207 687 209</u>	<u>208 080 363</u>	<u>215 571 801</u>
DÉPENSES				
Direction	33 360 397	38 581 080	38 581 080	37 040 454
Syndicalisation	15 743 208	21 655 684	21 655 684	17 836 973
Relations du travail	22 346 662	26 648 762	26 648 762	26 415 906
Communications	7 081 933	9 132 072	9 132 072	8 310 085
Appui aux mobilisations et à la vie régionale	25 774 022	29 819 109	29 819 109	29 436 000
Administration	7 447 272	11 022 445	11 245 001	9 079 236
Appui aux luttes	16 757 157	42 040 000	42 040 000	31 560 079
Appui à la négociation	20 006 124	24 602 655	24 602 655	23 523 646
Appui à nos revendications	2 473 568	4 356 000	4 356 000	2 773 977
Créances douteuses recouvrées	(29 606)	-	-	(2 255)
	<u>150 960 737</u>	<u>207 857 807</u>	<u>208 080 363</u>	<u>185 974 101</u>
EXCÉDENT(INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>41 754 045</u>	<u>\$ (170 598)</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 29 597 700</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BILAN CUMULATIF

AU 28 FÉVRIER 2011

	<u>29 février 2008</u>	<u>28 février 2011</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	5 679 171	\$ 7 980 782
Dépôts à terme, 1,52% à 1,54%, échéant en janvier 2012 (3,24% à 4,35% échéant de juin 2008 à février 2009 en 2008)	48 250 000	51 500 000
Placement dans Fonds Bâtirente	2 228 188	2 381 633
Intérêts courus à recevoir	1 180 098	287 499
Débiteurs	1 670 216	2 532 918
Per capita à recevoir, estimé	10 239 071	10 513 301
Arrérages de per capita à recevoir, estimé des encaissements à court terme	26 392	27 288
Frais imputables à la prochaine période	849 911	950 464
	<u>70 123 047</u>	<u>76 173 885</u>
ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR	27 982	24 601
DÉPÔTS À TERME, 1,10% À 3,47%, ÉCHÉANT DE JUIN 2012 À NOVEMBRE 2013	-	18 750 000
DÉPÔT DE SOLIDARITÉ (p. 49 note 2)	755 000	755 000
PARTS DE PLACEMENT (p.40 note 3, p.49 note 4)	3 500 000	4 700 000
ACTIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES DU RÉGIME DE RETRAITE (p. 24 note 14)	3 157 700	3 157 700
QUOTE-PART DE L'ACTIF NET DU FONDS D'ASSURANCE DES RETRAITÉS CSN (p. 24 note 13)	-	5 446 597
IMMOBILISATIONS (p. 22 note 6)	10 991 883	11 074 896
	<u>88 555 612</u>	<u>\$ 120 082 679</u>

AU NOM DU COMITÉ EXÉCUTIF



Claudette Carbonneau
Présidence



Pierre Patry
Trésorerie

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BILAN CUMULATIF

AU 28 FÉVRIER 2011

	<u>29 février 2008</u>	<u>28 février 2011</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	7 595 134	11 176 385
Tranche de la dette à long terme échéant au cours de la prochaine année	<u>571 440</u>	<u>-</u>
	8 166 574	11 176 385
DETTE À LONG TERME, PRÊT À TERME REMBOURSÉ AU COURS DE L'EXERCICE	1 380 941	-
PASSIF AU TITRE DES CONTRIBUTIONS FORFAITAIRES (p.24 note 12)	-	3 781 700
PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES DU RÉGIME D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (p.24 note 14)	18 459 100	9 531 300
OBLIGATIONS POUR LE RÉGIME D'ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES (p. 24 note 13)	<u>-</u>	<u>5 446 597</u>
	<u>28 006 615</u>	<u>29 935 982</u>
ACTIF NET		
Affecté à la réserve de prestations accumulées	30 000 000	33 750 000
Investi en immobilisations	10 991 883	11 074 896
Non affecté	<u>19 557 114</u>	<u>45 321 801</u>
	<u>60 548 997</u>	<u>90 146 697</u>
	<u>88 555 612</u>	<u>\$ 120 082 679</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET CUMULATIF

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	2005-2008			
	Affecté à la réserve de prestations accumulées	Investi en immobilisations	Non affecté (déficitaire)	Total
Solde au début	30 000 000	\$ 7 808 535	\$ (19 013 583)	\$ 18 794 952
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	-	(2 382 309)	44 136 354	41 754 045
Acquisition d'immobilisations	-	852 690	(852 690)	-
Produit de la cession d'immobilisations	-	(9 151)	9 151	-
Remboursement de la dette à long terme	-	4 722 118	(4 722 118)	-
Solde à la fin	30 000 000	\$ 10 991 883	\$ 19 557 114	\$ 60 548 997

	2008-2011			
	Affecté à la réserve de prestations accumulées	Investi en immobilisations	Non affecté (déficitaire)	Total
Solde au début	30 000 000	\$ 10 991 883	\$ 19 557 114	\$ 60 548 997
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	-	(1 728 242)	31 325 942	29 597 700
Acquisition d'immobilisations	-	1 939 660	(1 939 660)	-
Produit de la cession d'immobilisations	-	(128 405)	128 405	-
Virement à la réserve de prestations accumulées	3 750 000	-	(3 750 000)	-
Solde à la fin	33 750 000	\$ 11 074 896	\$ 45 321 801	\$ 90 146 697

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FLUX DE TRÉSORERIE CUMULATIFS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	29 février 2008 36 mois		28 février 2011 36 mois	
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Excédent des revenus sur les dépenses	41 754 045	\$	29 597 700	\$
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie				
Amortissement des immobilisations	2 083 995		1 716 650	
Perte à la cession d'immobilisations	298 314		11 592	
Placement Bâtirente - revenus capitalisés	(378 188)		(153 445)	
Avantages sociaux futurs	1 906 900		(68 590)	
	<u>45 665 066</u>		<u>31 103 907</u>	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation :				
Intérêts courus à recevoir	(972 562)		892 599	
Débiteurs	146 538		(862 702)	
Per capita à recevoir, estimé	(946 839)		(274 230)	
Arrérages de per capita à recevoir	122 132		2 485	
Frais imputables à la prochaine période	(276 348)		(100 553)	
Créditeurs	(943 629)		3 581 251	
	<u>42 794 358</u>		<u>34 342 757</u>	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Emprunt - Caisse d'économie (prêt à terme)	2 000 000		-	
Remboursement de la dette à long terme	(6 436 403)		(1 952 381)	
Paiement des contributions forfaitaires pour le fonds d'assurances des retraités	-		(5 077 510)	
	<u>(4 436 403)</u>		<u>(7 029 891)</u>	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Variation nette des dépôts à terme	(35 013 434)		(22 000 000)	
Acquisition de parts de placements	-		(1 200 000)	
Acquisition d'immobilisations	(852 690)		(1 939 660)	
Produit de la cession d'immobilisations	9 151		128 405	
	<u>(35 856 973)</u>		<u>(25 011 255)</u>	
AUGMENTATION DE L'ENCAISSE				
	2 500 982		2 301 611	
ENCAISSE, début d'exercice	<u>3 178 189</u>		<u>5 679 171</u>	
ENCAISSE, fin d'exercice	<u>5 679 171</u>	\$	<u>7 980 782</u>	\$
Intérêts payés	1 074 672	\$	155 095	\$
Transactions sans effet sur la trésorerie				

Au cours de l'exercice, un montant de 8 859 210 \$ provenant du passif au titre des prestations constituées du régime d'avantages complémentaires de retraite a été transféré au passif au titre des contributions forfaitaires. (p.24 note 13)

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

NOTES COMPLÉMENTAIRES

28 FÉVRIER 2011

1. CONVENTIONS COMPTABLES

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) a choisi de se prévaloir de l'exemption accordée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) aux organismes sans but lucratif, permettant de ne pas appliquer les chapitres 3862 et 3863 du Manuel de l'ICCA, qui se seraient autrement appliqués aux états financiers de la CSN pour l'exercice terminé le 28 février 2011. La CSN continue de se conformer aux exigences du chapitre 3861 du Manuel de l'ICCA concernant les informations à fournir et la présentation des instruments financiers.

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La CSN applique la méthode du report pour comptabiliser les apports et présente ses états financiers selon la comptabilité par fonds. Les revenus et les dépenses afférents à la prestation des services de base et à l'administration sont présentés dans le budget de fonctionnement. Les revenus et dépenses afférents à la caisse spéciale pour venir en aide aux travailleuses et travailleurs sont présentés dans le Fonds de défense professionnelle. Les revenus et dépenses pour fournir une aide financière au budget de fonctionnement et au Fonds de défense professionnelle sont présentés au Fonds de soutien extraordinaire, conformément aux articles 46 (a) et 52.01 (k) des statuts et règlements de la CSN.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur. Leur réévaluation ultérieure tient compte des éléments suivants:

Parts de placement

Les parts de placement sont considérées comme des instruments financiers détenus jusqu'à leur échéance. Elles sont donc évaluées au coût après amortissement, s'il y a lieu, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes résultant de la ré-évaluation sont comptabilisés aux résultats.

Dépôts à terme, placement dans Fonds Bâtirente et intérêts courus à recevoir

Ces instruments sont considérés comme des instruments financiers détenus aux fins de transaction. Ils sont donc évalués à leur juste valeur, celle-ci correspondant à la valeur de rachat de l'institution émettrice à la date d'évaluation en ce qui concerne les dépôts à terme et au cours déterminé par le fiduciaire du fonds à la date d'évaluation en ce qui concerne le placement dans le Fonds Bâtirente.

Débiteurs, per capita à recevoir, arrérages de per capita à recevoir et dépôt de solidarité

Ces instruments, classés comme prêts et créances, sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Créditeurs, charges à payer, dette à long terme et passif au titre des contributions forfaitaires

Ces postes classés comme autres passifs, sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Quote-part de l'actif net du Fonds d'assurance des retraités CSN et obligations pour le régime d'assurances complémentaires de retraite à cotisations déterminées.

L'actif net du Fonds est composé essentiellement d'un portefeuille de placements détenus aux fins de transaction. Ce poste est donc comptabilisé à la juste valeur de la quote-part de la CSN. La juste valeur du Fonds a été établie au cours du marché à la date de fin d'exercice pour chacun des placements détenus par ce fonds. Par conséquent, les obligations s'y rapportant sont également présentées à la juste valeur.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

NOTES COMPLÉMENTAIRES

28 FÉVRIER 2011

1. CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes et aux taux suivants :

	<u>Méthodes</u>	
Immeubles	solde décroissant	2,5 et 3,5 %
Aménagement du stationnement	solde décroissant	10 %
Mobilier, équipement et outillage	solde décroissant	10, 20 et 30 %
Améliorations locatives	linéaire	Durée des baux

Régimes d'avantages sociaux futurs des salariés

La CSN offre à ses salariés qui remplissent certaines conditions un régime de retraite à prestations déterminées. Elle offre également un régime complémentaire à la retraite d'assurance maladie, d'assurance-vie et d'assurance dentaire qui est à prestations déterminées pour les employés ayant pris leur retraite avant le 1^{er} janvier 2010 tandis que pour les autres employés, ce régime est à cotisations déterminées.

a) Régimes à prestations déterminées

La CSN comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux futurs des salariés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. À cette fin, la CSN a adopté les conventions suivantes :

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des salariés et les coûts prévus des soins de santé.

Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

Le coût des services passés découlant des modifications des régimes est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications.

L'excédent du gain actuariel net (de la perte actuarielle nette) sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées, ou sur 10 % de la juste valeur des actifs du régime si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime de retraite est de 10 ans (10 ans en 2008) et de 8 ans (8 ans en 2008) pour le régime d'avantages complémentaire de retraite.

b) Régimes à cotisations déterminées

Les coûts du régime à cotisations déterminées sont établis en fonction des services rendus et du taux de contributions en vigueur durant l'exercice.

Constatation des revenus

Les apports affectés sont constatés à titre de revenus du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les apports non affectés principalement les revenus de per capita sont constatés à titre de revenus du budget de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

NOTES COMPLÉMENTAIRES

28 FÉVRIER 2011

1. CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Ventilation des dépenses

Certaines dépenses du budget de fonctionnement de la CSN sont ventilées entre différents services ou autres organisations de la CSN (fédérations et autres conseil centraux).

Le service des ressources humaines ventile les dépenses du coût de la convention collective, du traitement de la paie et du renouvellement de la main d'œuvre au prorata de salariés de chaque service.

Le service juridique facture ses travaux à chaque service ou organisation ayant fait la réquisition de service, au prorata du temps consacré à chaque mandat.

Le service informatique facture les frais de réseau et de téléphonie selon le nombre de postes de chaque service.

Les immeubles de Montréal et Québec facturent des coûts de loyer aux services, au prorata de leur superficie occupée.

Les frais d'analyse de MCE conseils sont répartis entre le service des relations du travail du budget de fonctionnement et les dépenses de fermeture et de maintien des emplois du fonds de défense professionnelle, selon un pourcentage établi en fonction de la nature des travaux.

La ventilation des dépenses est présentée aux annexes dans les renseignements complémentaires.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses notamment dans l'évaluation des per capita à recevoir et des avantages sociaux futurs qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des revenus et dépenses au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

2. MODIFICATIONS COMPTABLES

a) Modifications comptables adoptées au cours de l'exercice

La CSN a adopté les modifications apportées aux chapitres 1540, 4400 et 4460 ainsi que les nouvelles recommandations du chapitre 4470 du Manuel de l'ICCA.

Le chapitre 1540 a été modifié de façon à inclure les organismes sans but lucratif dans son champ d'application. Par conséquent, les activités d'investissement et de financement sont dorénavant présentées distinctement.

Le chapitre 4400 a été modifié pour supprimer l'obligation de traiter les actifs nets investis en immobilisations comme une composante distincte des actifs nets pour plutôt laisser aux organismes sans but lucratif la possibilité de présenter ce montant comme une catégorie d'actifs nets grevés d'une affectation d'origine interne, ainsi que d'apporter des précisions selon lesquelles les revenus et les dépenses doivent être comptabilisés et présentés sur la base des montants bruts lorsque l'organisme agit pour son propre compte dans une opération.

Le chapitre 4460 a été modifié de façon à rendre son libellé conforme aux dispositions du chapitre 3840 « Opérations entre apparentés ».

Le chapitre 4470 établit des normes sur les informations à fournir par l'organisme sans but lucratif qui classe ses dépenses par fonction et ventile des dépenses entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent.

Outre les nouvelles informations exigées en vertu du chapitre 4470 qui sont fournies dans la note 1 de la page 8, l'adoption de ces nouvelles recommandations n'ont eu aucune incidence sur les états financiers.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

NOTES COMPLÉMENTAIRES

28 FÉVRIER 2011

2. MODIFICATIONS COMPTABLES (SUITE)

b) Modification comptable future

Nouveau référentiel comptable

L'ICCA a publié un nouveau référentiel comptable applicable aux organismes sans but lucratif. Ainsi, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012, les organismes sans but lucratif devront choisir entre les Normes internationales d'information financière (IFRS) et les nouvelles normes comptables pour les organismes sans but lucratif, selon ce qui convient le mieux à leur situation. L'adoption anticipée de ces normes est permise. À l'heure actuelle, la CSN prévoit utiliser les nouvelles normes comptables pour les organismes sans but lucratif, mais elle n'a pas encore déterminé la date à compter de laquelle elle utilisera ces nouvelles normes qui devra être au plus tard pour les exercices ouverts après le 1^{er} mars 2017. L'incidence du passage à ces nouvelles normes n'a pas encore été déterminée.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

Les justes valeurs de l'encaisse et des différents comptes de débiteurs et des créditeurs correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable, car elle porte sur des accords de financement comportant des conditions et des échéances semblables à celles qu'on retrouve présentement sur le marché.

La juste valeur du dépôt de solidarité n'a pu être établie puisque les modalités d'encaissement ne sont pas déterminées.

La juste valeur des parts de placement correspond approximativement à la valeur comptable puisqu'elles sont rachetables à la valeur à laquelle elles furent émises.

La juste valeur du passif au titre des contributions forfaitaires correspond approximativement à la valeur comptable puisqu'il a été comptabilisé à la valeur actualisée des paiements à faire dans le futur.

Risque de taux d'intérêt

Les dépôts à terme portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation du taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements.

La dette à long terme porte intérêt à des taux fixes. Par conséquent, les risques de trésorerie sont minimes. Toutefois, la juste valeur des emprunts dont le taux d'intérêt est fixe pourrait fluctuer en fonction des variations des taux d'intérêt du marché.

Risque de crédit

Les syndicats affiliés doivent des montants à la CSN dans le cours normal de ses activités. La CSN effectue de façon continue des évaluations et maintient des provisions pour créances douteuses si nécessaire.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RÉSULTATS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	<u>Réel</u> <u>2005-2008</u>	<u>Budget</u> <u>2008-2011</u>	<u>Budget</u> <u>modifié</u>	<u>Réel</u> <u>2008-2011</u>
REVENUS				
Per capita	125 128 643	\$ 136 184 880	\$ 136 441 522	\$ 140 907 207
Intérêts et divers	<u>347 691</u>	<u>300 000</u>	<u>300 000</u>	<u>733 976</u>
	<u>125 476 334</u>	<u>136 484 880</u>	<u>136 741 522</u>	<u>141 641 183</u>
DÉPENSES				
Direction - p. 30	33 360 397	38 581 080	38 581 080	37 040 454
Syndicalisation - p. 31 (p.28 note 15)	15 743 208	21 655 684	21 655 684	17 836 973
Relations du travail - p. 32	22 346 662	26 648 762	26 648 762	26 415 906
Communications - p. 33	7 081 933	9 132 072	9 132 072	8 310 085
Appui aux mobilisations et à la vie régionale - p. 34	25 774 022	29 819 109	29 819 109	29 436 000
Administration - p. 35	7 447 272	11 022 445	11 245 001	9 079 236
Créances douteuses recouvrées	<u>(26 802)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>111 726 692</u>	<u>136 859 152</u>	<u>137 081 708</u>	<u>128 118 654</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DEPENSES	<u><u>13 749 642</u></u>	<u><u>\$(374 272)</u></u>	<u><u>\$(340 186)</u></u>	<u><u>\$ 13 522 529</u></u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BILAN

AU 28 FÉVRIER 2011

	<u>29 février 2008</u>		<u>28 février 2011</u>
ACTIF			
ACTIF À COURT TERME			
Encaisse	2 603 728	\$	4 160 610
Dépôts à terme, 1,52% échéant en janvier 2012 (3,97% à 4,24%, échéant de juin 2008 à novembre 2008 en 2008)	9 000 000		9 000 000
Intérêts courus à recevoir	248 475		69 164
Débiteurs (p.21 note 3)	2 274 809		4 030 048
Per capita à recevoir, estimé	6 777 157		6 954 638
Arrérages de per capita à recevoir, estimé des encaissements à court terme (p.22 note 5)	15 182		17 747
Frais imputables à la prochaine période (p.22 note 4)	<u>824 087</u>		<u>950 464</u>
	21 743 438		25 182 671
DÉPÔTS À TERME 2,05% À 2,15%, ÉCHÉANT DE JUIN 2012 À JANVIER 2013	-		6 000 000
ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR (p.22 note 5)	18 555		15 777
ACTIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES DU RÉGIME DE RETRAITE (p.24 note 14)	3 157 700		3 157 700
QUOTE-PART DE L'ACTIF NET DU FONDS D'ASSURANCE DES RETRAITÉS CSN (p. 24 note 13)	-		5 446 597
IMMOBILISATIONS (p.22 note 6)	<u>10 991 883</u>		<u>11 074 896</u>
	<u>35 911 576</u>	\$	<u>50 877 641</u>

AU NOM DU COMITÉ EXÉCUTIF



Claudette Carbonneau
Présidence



Pierre Patry
Trésorerie

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BILAN

AU 28 FÉVRIER 2011

	<u>29 février 2008</u>	<u>28 février 2011</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer (p.23 note 8)	7 007 168	10 102 588
Tranche de la dette à long terme échéant au cours de la prochaine année	<u>571 440</u>	<u>-</u>
	7 578 608	10 102 588
DETTE À LONG TERME, PRÊT À TERME REMBOURSÉ AU COURS DE L'EXERCICE	1 380 941	-
PASSIF AU TITRE DES CONTRIBUTIONS FORFAITAIRES (p.24 note 12)	-	3 781 700
PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES DU RÉGIME D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (p.24 note 14)	18 459 100	9 531 300
OBLIGATIONS POUR LE RÉGIME D'ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES (p. 24 note 13)	<u>-</u>	<u>5 446 597</u>
	<u>27 418 649</u>	<u>28 862 185</u>
ACTIF NET (DÉFICITAIRE)		
Investi en immobilisations	10 991 883	11 074 896
Non affecté	<u>(2 498 956)</u>	<u>10 940 560</u>
	<u>8 492 927</u>	<u>22 015 456</u>
	<u>35 911 576</u>	<u>50 877 641</u>
ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS (p.23 notes 9 et 10)	<u>\$</u>	<u>\$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	2005-2008		
	Investi en immobilisations	Non affecté (défictaire)	Total
Solde au début	7 808 535 \$	(13 065 250) \$	(5 256 715) \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(2 382 309)	16 131 951	13 749 642
Acquisition d'immobilisations	852 690	(852 690)	-
Produit de la cession d'immobilisations	(9 151)	9 151	-
Remboursement de la dette à long terme	4 722 118	(4 722 118)	-
	<u>3 183 348</u>	<u>10 566 294</u>	<u>13 749 642</u>
Solde à la fin	<u>10 991 883</u> \$	<u>(2 498 956)</u> \$	<u>8 492 927</u> \$

	2008-2011		
	Investi en immobilisations	Non affecté (défictaire)	Total
Solde au début	10 991 883 \$	(2 498 956) \$	8 492 927 \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(1 728 242)	15 250 771	13 522 529
Acquisition d'immobilisations	1 939 660	(1 939 660)	-
Produit de la cession d'immobilisations	(128 405)	128 405	-
	<u>83 013</u>	<u>13 439 516</u>	<u>13 522 529</u>
Solde à la fin	<u>11 074 896</u> \$	<u>10 940 560</u> \$	<u>22 015 456</u> \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2011

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La CSN, constituée en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels du Québec, est une organisation syndicale sans but lucratif qui a pour but de promouvoir les intérêts professionnels économiques, sociaux, moraux et politiques des travailleuses et travailleurs.

De par sa constitution, la CSN n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS AUX RÉSULTATS

	2005-2008 36 mois		2008-2011 36 mois	
Amortissement des immobilisations	2 083 995	\$	1 716 650	\$
Perte à la cession d'immobilisations	298 314		11 592	
Intérêts sur la dette à court terme	481 322		155 095	
Intérêts sur la dette à long terme	593 350		-	

3. DÉBITEURS

	29 février 2008		28 février 2011	
Fédérations - p. 70	1 126 423	\$	2 039 854	\$
Conseils centraux - p. 70	65 998		108 326	
Syndicats	69 117		17 670	
Solde de perception courant dû par le				
Fonds de défense professionnelle	604 593		1 497 130	
Autres - p. 70	433 872		413 982	
	2 300 003		4 076 962	
Provision pour créances douteuses	25 194		46 914	
	<u>2 274 809</u>	\$	<u>4 030 048</u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FEVRIER 2011

4. FRAIS IMPUTABLES À LA PROCHAINE PÉRIODE

	29 février 2008		28 février 2011	
Brochures	212 582	\$	282 333	\$
Imprimerie-expédition	65 122		67 766	
Frais imputables à la prochaine période	546 383		600 365	
	<u>824 087</u>	<u>\$</u>	<u>950 464</u>	<u>\$</u>

5. ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR

	29 février 2008		28 février 2011	
Syndicats - p. 71	75 882	\$	70 134	\$
Provision pour créances douteuses	42 145		36 610	
	<u>33 737</u>		<u>33 524</u>	
Estimé des encaissements à court terme	15 182		17 747	
	<u>18 555</u>	<u>\$</u>	<u>15 777</u>	<u>\$</u>

6. IMMOBILISATIONS

	2005-2008		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	866 694	-	866 694
Aménagement de stationnements	251 572	231 167	20 405
Immeubles	14 315 721	5 777 671	8 538 050
Mobilier, équipement et outillage	8 704 090	7 137 356	1 566 734
Améliorations locatives	665 344	665 344	-
	<u>24 803 421</u>	<u>13 811 538</u>	<u>10 991 883</u>
	<u>\$</u>	<u>\$</u>	<u>\$</u>
	2008-2011		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	805 500	-	805 500
Aménagement de stationnements	251 572	236 697	14 875
Immeubles	14 315 721	6 462 471	7 853 250
Mobilier, équipement et outillage	9 878 109	7 476 838	2 401 271
Améliorations locatives	665 344	665 344	-
	<u>25 916 246</u>	<u>14 841 350</u>	<u>11 074 896</u>
	<u>\$</u>	<u>\$</u>	<u>\$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2011

7. EMPRUNTS - CAISSE D'ÉCONOMIE

La CSN dispose de marges de crédit autorisées de 4 000 000 \$, au taux préférentiel majoré de 0,5 %. Les emprunts sont garantis par une hypothèque mobilière ouverte grevant l'universalité des créances et des débiteurs. Aucune de ces marges de crédit n'était utilisée au 28 février 2011 et au 29 février 2008.

8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	<u>29 février 2008</u>		<u>28 février 2011</u>	
Fournisseurs	572 777	\$	2 237 693	\$
Salaires, vacances et temps supplémentaire	4 499 722		5 489 101	
Retenues à la source	917 631		12 009	
Revenus reportés	886 117		904 528	
Avance de la CCQ pour les cotisations syndicales	100 000		100 000	
Solde de perception courant dû au				
Fonds de soutien extraordinaire	1 240		1 388	
Dû à la Fédération du papier et de la forêt			1 253 060	
Solde à payer à la subvention CSST	-		97 004	
Souscription recueillie - Campagne Fondation Jamais seul	29 681		7 805	
	<u>7 007 168</u>	\$	<u>10 102 588</u>	\$

9. ÉVENTUALITÉS

GARANTIES D'EMPRUNTS

La CSN garantit le remboursement total ou partiel des emprunts bancaires de certains conseils centraux et de certaines fédérations pour un montant de 4 965 370 \$ au 28 février 2011, de ces emprunts bancaires 3 865 370 \$ étaient utilisés. La CSN est d'avis que ces garanties n'auront aucune incidence importante défavorable sur sa situation financière et par conséquent, aucune provision n'est constituée à cet effet dans les états financiers.

10. ENGAGEMENTS

La CSN s'est engagée par bail échéant du 30 novembre 2012 au 30 juin 2014. Le solde de l'engagement relatif à ces baux, exclusion faite des clauses escalatoires d'impôts fonciers et autres, s'établit à 1 052 000 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des quatre prochaines années sont les suivants :

2011	468 327 \$
2012	461 984 \$
2013	114 522 \$
2014	7 167 \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2011

11. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le Budget de fonctionnement de la CSN a versé des honoraires d'un montant de 993 179 \$ (783 137 \$ en 2005-2008) à MCE Conseils, le groupe de consultation pour le maintien et la création d'emploi du Québec. La CSN est liée à cet organisme, étant donné que certains dirigeants sont aussi des administrateurs de cet organisme. Ces opérations sont comptabilisées à leur valeur d'échange.

12. PASSIF AU TITRE DES CONTRIBUTIONS FORFAITAIRES

Ce montant représente la valeur actuarielle des paiements forfaitaires que doit payer la CSN pour la modification, à compter du 18 avril 2008, du régime d'assurance complémentaire pour les salariés ayant pris leur retraite après le 1^{er} janvier 2010. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer le montant du passif est de 5,50%.

Ces contributions forfaitaires seront payées au moyen de 46 versements mensuels de 90 733 \$ échéant le 31 décembre 2014 et ne portant pas intérêt.

13. RÉGIME D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Au cours de l'exercice, la CSN et ses organismes affiliés ont modifié le régime d'avantages complémentaires de retraite pour les salariés prenant leur retraite à compter du 1^{er} janvier 2010. En vertu de la nouvelle entente signée avec le syndicat, le Fonds d'assurances des retraités de la CSN a été créé. Le financement de ce nouveau régime est assumé par la CSN et les organismes affiliés. Lors de la création du Fonds, les employeurs ont contribué une somme forfaitaire de 18 100 000\$ dont un montant de 8 957 856\$ provient de la CSN. De plus, une contribution régulière de 1,25% (2% à compter du 1^{er} janvier 2015) du salaire des employés est versée au Fonds. Les contributions de la CSN sont accumulées dans le Fonds auquel participent tous les organismes affiliés. Ce Fonds finance les paiements des primes des retraités bénéficiant de ce nouveau régime. La quote-part de la CSN de l'actif net à la juste valeur du fonds est de 5 446 597 \$, soit 49,41 % du Fonds. Le passif correspondant à cet actif qui est du même montant. Les activités financières sont sans effet sur la trésorerie.

14. RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La CSN a un régime de retraite et un régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations déterminées ainsi qu'un régime complémentaire de retraite à cotisations déterminées.

a) Régimes à prestations déterminées

Le régime de retraite à prestations déterminées est destiné à toutes les personnes salariées et les officiers qui remplissent certaines conditions. Les prestations de ce régime sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière.

Le régime d'avantages complémentaires de retraite est un régime non contributif d'assurance-maladie, d'assurance-vie, d'assurance dentaire ainsi que d'assurance voyage destiné aux mêmes personnes que pour le régime de retraite.

La CSN évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilisation au 28 février (29 février 2008) de chaque exercice. L'évaluation actuarielle la plus récente aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2009 pour le régime de retraite et le régime d'avantages complémentaires de retraite. La prochaine évaluation sera effectuée en date du 31 décembre 2010.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2011

14. RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

a) Régimes à prestations déterminées (suite)

Les hypothèses actuarielles utilisées pour calculer l'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur marchande des actifs du régime de retraite ne sont pas les mêmes que celles utilisées aux fins de l'évaluation de la capitalisation du régime selon les règles de la Régie des rentes du Québec, ce qui fait que l'excédent du régime de retraite présenté ci-dessous est différent de celui pour les fins de capitalisation.

Les informations relatives aux régimes à prestations déterminées se présentent comme suit :

	Régime de retraite 2008	Régime d'avantages complémentaires de retraite 2008
Obligations au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	122 277 600	\$ 18 242 500
Coût des prestations pour services rendus	11 470 200	1 604 000
Prestations versées	(16 899 100)	(1 735 700)
Intérêts débiteurs	25 905 000	3 196 600
Perte actuarielle	29 444 600	3 063 900
Cotisations des salariés	3 818 800	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>176 017 100</u>	<u>\$ 24 371 300</u>
Juste valeur des actifs du régime		
Solde au début de l'exercice	125 518 300	\$ -
Cotisations de la CSN	9 791 900	1 735 700
Cotisations des salariés	3 818 800	-
Prestations versées	(16 899 100)	(1 735 700)
Rendement réel des actifs	31 308 800	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>153 538 700</u>	<u>\$ -</u>
Rapprochement de la capitalisation		
Juste valeur des actifs des régimes obligations au titre des prestations constituées	153 538 700	\$ -
Obligations au titre des prestations constituées	<u>176 017 100</u>	<u>24 371 300</u>
Déficit	(22 478 400)	(24 371 300)
Coût des services passés non amorti	475 500	(526 400)
Perte nette actuarielle non amortie	33 573 900	6 438 600
Provision pour moins-value	(8 413 300)	-
Actif (passif) au titre des prestations constituées	<u>3 157 700</u>	<u>\$ (18 459 100)</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2011

14. RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

a) Régimes à prestations déterminées (suite)

	Régime de retraite 2011		Régime d'avantages complémentaires de retraite 2011	
Obligations au titre des prestations constituées				
Solde au début de l'exercice	176 017 100	\$	24 371 300	\$
Coût des prestations pour services rendus	14 603 200		659 100	
Prestations versées	(23 647 400)		(2 518 600)	
Intérêts débiteurs	30 803 200		2 692 300	
Perte (Gain) actuarielle	5 572 600		(1 451 400)	
Impact du règlement	-		(12 895 400)	
Cotisations des salariés	4 019 600		-	
Solde à la fin de l'exercice	<u>207 368 300</u>	\$	<u>10 857 300</u>	\$
Juste valeur des actifs du régime				
Solde au début de l'exercice	153 538 700	\$	-	\$
Cotisations de la CSN	15 277 900		2 518 600	
Cotisations des salariés	4 019 600		-	
Prestations versées	(23 647 400)		(2 518 600)	
Rendement réel des actifs	31 201 100		-	
Solde à la fin de l'exercice	<u>180 389 900</u>	\$	<u>-</u>	\$
Rapprochement de la capitalisation				
Juste valeur des actifs des régimes obligations au titre des prestations constituées	180 389 900	\$	-	\$
Obligations au titre des prestations constituées	<u>207 368 300</u>		<u>10 857 300</u>	
Déficit	(26 978 400)		(10 857 300)	
Coût des services passés non amorti	190 200		-	
Perte nette actuarielle non amortie	32 183 200		1 326 000	
Provision pour moins-value	(2 237 300)		-	
Actif (passif) au titre des prestations constituées	<u>3 157 700</u>	\$	<u>(9 531 300)</u>	\$

La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime de retraite est de 10 ans (10 ans en 2008) et de 8 ans (8 ans en 2008) pour le régime d'avantages complémentaires de retraite.

Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous représente les paiements en espèces faits au cours de l'exercice relativement aux régimes d'avantages sociaux futurs des employés.

	Régime de retraite 2011		Régime d'avantages complémentaires de retraite 2011
Cotisations aux régimes à prestations déterminées	15 277 900		2 518 600

CONFEDERATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLEMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2011

14. RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

a) Régimes à prestations déterminées (suite)

Composition des actifs du régime de retraite selon l'évaluation à la date de mesure, soit le 28 février de chaque année :

Catégorie d'actifs	Pourcentage des actifs des régimes	
	2008	2011
Titres à revenus fixes	39.5%	40.6%
Titres à revenus variables	51.0%	51.9%
Biens immobiliers	3.9%	5.8%
Autres	5.6%	1.7%
Total	100.0%	100.0%

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la CSN pour évaluer la charge et l'obligation au titre des prestations constituées sont les suivantes :

	Régime de retraite 2008	Régime d'avantages complémentaires de retraite 2008
Obligations au titre des prestations constituées au 29 février 2008		
Taux d'actualisation	5.5%	5.5%
Taux de croissance de la rémunération	3.5%	s.o.
Coût des prestations pour l'exercice terminé le 29 février 2008		
Taux d'actualisation	6.1%	6.1%
Taux de rendement prévu à long terme des actifs du régime	8.0%	s.o.
Taux de croissance de la rémunération	3.5%	s.o.
	Régime de retraite 2011	Régime d'avantages complémentaires de retraite 2011
Obligations au titre des prestations constituées au 28 février 2011		
Taux d'actualisation	5.5%	5.5%
Taux de croissance de la rémunération	3.5%	s.o.
Coût des prestations pour l'exercice terminé le 28 février 2011		
Taux d'actualisation	5.5%	5.5%
Taux de rendement prévu à long terme des actifs du régime	6.8%	s.o.
Taux de croissance de la rémunération	3.5%	s.o.

b) Régime à cotisations déterminées

La dépense et le débours à ce jour de ce régime à cotisations s'élève à 293 387 \$

CONFEDERATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLEMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2011

15. SYNDICALISATION

À la suite à la fusion de la Fédération de la métallurgie et de la Fédération des travailleurs et des travailleuses du papier et de la forêt (FTPF), la CSN a comblé le déficit accumulé de la FTPF au 28 février 2011 et a remboursé certaines dépenses de la FTPF et de la nouvelle fédération (Fédération de l'industrie manufacturière - FIM) pour un montant total de 2 011 549 \$, lequel montant est compris dans les dépenses de syndicalisation.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2011

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES - DIRECTION

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	Budget 2008-2011		Budget modifié		Réal 2008-2011	
DIRECTION						
Comité exécutif et personnel d'appui - p. 52	9 924 942	\$	9 924 942	\$	9 918 044	\$
Contrôle - p. 53	519 293		519 293		462 265	
Administration du FDP - p. 53	586 863		586 863		491 105	
Ressources humaines - p. 54	8 855 319		8 855 319		8 124 722	
Juridique - p. 55	5 676 252		5 676 252		6 189 498	
UCCO-SACC-CSN - p. 56	6 686 411		6 686 411		6 263 959	
Bureau confédéral	250 000		250 000		94 492	
Conseil confédéral	1 700 000		1 700 000		1 544 452	
Congrès	1 900 000		1 900 000		1 654 684	
Comités et groupes de travail - p. 57	1 280 000		1 280 000		955 437	
Fondation pour l'aide aux travailleuses et travailleurs accidentés	150 000		150 000		150 000	
Fête du 8 mars	150 000		150 000		179 538	
Fête du 1er mai	150 000		150 000		143 907	
Fierté gaie	12 000		12 000		8 775	
Solidarité internationale :						
Affiliation internationale	330 000		330 000		319 721	
Activités de solidarité	410 000		410 000		539 855	
	<u>38 581 080</u>	\$	<u>38 581 080</u>	\$	<u>37 040 454</u>	\$

CONFEDERATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES - SYNDICALISATION

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	Budget 2008-2011		Budget modifié		Réal 2008-2011
SYNDICALISATION					
Salaires :					
1 coordination					
17 personnes conseillères syndicales					
7 personnes employé-es de bureau	5 766 775	\$	5 766 775	\$	5 724 571
					\$
Avantages sociaux	2 496 437		2 496 437		2 492 194
Formation continue	57 668		57 668		12 259
Séjour et déplacement	850 000		850 000		671 114
Loyer	814 804		814 804		828 795
Téléphone	225 000		225 000		156 173
Informatique	520 000		520 000		513 271
Dépenses de bureau	300 000		300 000		145 102
	<u>11 030 684</u>		<u>11 030 684</u>		<u>10 543 479</u>
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Organisation - p. 73	5 500 000		5 500 000		1 800 693
Audition avant accréditation - p. 73	125 000		125 000		23 028
Négociation - p. 73	800 000		800 000		445 382
Consolidation - p. 73	1 300 000		1 300 000		1 460 240
Frais juridiques - p. 73	2 000 000		2 000 000		787 386
Retour fédérations sur cotisation des nouveaux syndicats affiliés - P. 73	400 000		400 000		211 861
Création Fédération de l'industrie manuf.	-		-		2 011 549
Autres dépenses	500 000		500 000		553 355
	<u>10 625 000</u>		<u>10 625 000</u>		<u>7 293 494</u>
	<u>21 655 684</u>		<u>21 655 684</u>	\$	<u>17 836 973</u>
					\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES - RELATIONS DU TRAVAIL

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	<u>Budget</u> 2008-2011		<u>Budget</u> modifié		<u>Réel</u> 2008-2011
RELATIONS DU TRAVAIL					
Salaires :					
1 coordination					
39 conseillères et conseillers syndicaux					
12 employé-es de bureau	12 217 664	\$	12 217 664	\$	12 127 786
					\$
Avantages sociaux	5 264 021		5 264 021		5 108 327
Formation continue	122 177		122 177		93 443
Séjour et déplacement	1 400 000		1 400 000		1 331 255
Loyer	1 854 900		1 854 900		1 921 573
Téléphone	225 000		225 000		253 147
Informatique	1 080 000		1 080 000		1 075 268
Documentation	135 000		135 000		88 485
Dépenses de bureau	425 000		425 000		424 465
	<u>22 723 762</u>		<u>22 723 762</u>		<u>22 423 749</u>
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Recherche	450 000		450 000		167 693
Appui à la négociation	450 000		450 000		359 489
Formation	300 000		300 000		1 103 530
Santé-sécurité	2 000 000		2 000 000		1 705 901
Condition féminine	125 000		125 000		53 595
Analyses d'entreprises	600 000		600 000		601 949
	<u>3 925 000</u>		<u>3 925 000</u>		<u>3 992 157</u>
	<u>26 648 762</u>	\$	<u>26 648 762</u>	\$	<u>26 415 906</u>
					\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES - COMMUNICATIONS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	<u>Budget 2008-2011</u>		<u>Budget modifié</u>		<u>Réel 2008-2011</u>	
COMMUNICATIONS						
1 direction						
1 coordination						
11.5 conseillères et conseillers syndicaux						
6 employé-es de bureau						
2 employé-es à l'imprimerie						
Information - documentation - p. 58	8 914 336	\$	8 914 336	\$	8 179 131	\$
Imprimerie - distribution - p. 59	<u>217 736</u>		<u>217 736</u>		<u>130 954</u>	
	<u>9 132 072</u>	\$	<u>9 132 072</u>	\$	<u>8 310 085</u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES - APPUI AUX MOBILISATIONS ET À LA VIE RÉGIONALE

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	<u>Budget</u> 2008-2011		<u>Budget</u> modifié		<u>Réel</u> 2008-2011	
APPUI AUX MOBILISATIONS ET À LA VIE RÉGIONALE						
47,5 conseillères et conseillers syndicaux 16,55 employé-es de bureau						
Équipe mobilisation - p. 60	2 951 289	\$	2 951 289	\$	3 154 913	\$
Gaspésie–Iles-de-la-Madeleine - p. 60	1 060 221		1 060 221		1 160 042	
Bas-Saint-Laurent - p. 61	1 288 519		1 288 519		1 315 147	
Saguenay–Lac-Saint-Jean - p. 61	1 776 890		1 776 890		1 670 506	
Québec–Chaudière-Appalaches - p. 62	3 663 794		3 663 794		3 614 786	
Cœur-du-Québec - p. 62	2 167 622		2 167 622		2 251 693	
Estrie - p. 63	1 138 070		1 138 070		1 140 198	
Montréal métropolitain - p. 63	5 612 263		5 612 263		5 481 429	
Laurentides - p. 64	1 250 071		1 250 071		1 238 102	
Lanaudière - p. 64	1 204 071		1 204 071		1 146 620	
Montérégie - p. 65	3 459 345		3 459 345		3 248 947	
Outaouais - p. 65	1 203 432		1 203 432		1 152 703	
Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec - p. 66	1 638 211		1 638 211		1 491 015	
Côte-Nord - p. 66	1 405 311		1 405 311		1 369 899	
	<u>29 819 109</u>	<u>\$</u>	<u>29 819 109</u>	<u>\$</u>	<u>29 436 000</u>	<u>\$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES - ADMINISTRATION

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	Budget 2008-2011		Budget modifié		Réal 2008-2011
ADMINISTRATION					
1 comptable					
1 coordination					
5 conseillères et conseillers syndicaux					
16 employé-es de bureau					
1 préposé-e à la maintenance					
9 préposé-es aux immeubles					
1 stagiaire					
Finances - informatique - p. 67	7 932 735	\$	8 155 291	\$	7 048 360
Immeuble de Montréal - p. 68	198 054		198 054		(926 226)
Immeuble de Québec - p. 69	220 446		220 446		69 664
	<u>8 351 235</u>		<u>8 573 791</u>		<u>6 191 798</u>
Dépenses administratives					
Amortissement du mobilier	501 210		501 210		311 065
Audit des états financiers	180 000		180 000		153 404
Assurances diverses	190 000		190 000		141 973
Intérêts sur emprunts à court terme	500 000		500 000		155 095
Aide aux syndicats provinciaux	1 300 000		1 300 000		2 125 901
	<u>2 671 210</u>		<u>2 671 210</u>		<u>2 887 438</u>
	<u>11 022 445</u>	\$	<u>11 245 001</u>	\$	<u>9 079 236</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RÉSULTATS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	Réal 2005-2008	Budget 2008-2011	Budget modifié	Réal 2008-2011
REVENUS				
Per capita	57 248 504	\$ 62 090 310	\$ 62 213 171	\$ 63 455 067
Intérêts et divers	2 272 586	1 300 000	1 300 000	2 268 497
	<u>59 521 090</u>	<u>63 390 310</u>	<u>63 513 171</u>	<u>65 723 564</u>
DÉPENSES				
APPUI AUX LUTTES				
Prestations de grèves - p. 78 à 86	4 382 431	24 024 000	24 024 000	15 670 730
Prestations de suspensions et de congédiements pour activités syndicales	43 892	1 716 000	1 716 000	174 958
Dépenses de congédiements	216 240	1 200 000	1 200 000	144 978
Frais juridiques - p. 78 à 86	2 288 226	3 500 000	3 500 000	2 589 315
Dépenses de fonctionnement - p.78 à 86	7 268 356	8 300 000	8 300 000	10 315 072
Allocations aux syndicats pour dépenses de grèves - p. 78 à 86	468 785	800 000	800 000	557 536
Dépenses de fermetures et de maintien des emplois - p. 87-88	2 089 227	2 500 000	2 500 000	2 107 490
	<u>16 757 157</u>	<u>42 040 000</u>	<u>42 040 000</u>	<u>31 560 079</u>
APPUI À LA NÉGOCIATION				
Péréquations - p. 42	11 900 268	13 152 632	13 152 632	13 152 659
Négociations regroupées et locales -p.43	8 105 856	11 450 023	11 450 023	10 370 987
	<u>20 006 124</u>	<u>24 602 655</u>	<u>24 602 655</u>	<u>23 523 646</u>
APPUI À NOS REVENDICATIONS - p. 44	2 473 568	4 356 000	4 356 000	2 773 977
CRÉANCES DOUTEUSES RECOUVRÉES	(2 493)	-	-	(2 107)
	<u>39 234 356</u>	<u>70 998 655</u>	<u>70 998 655</u>	<u>57 855 595</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>20 286 734</u>	<u>\$ (7 608 345)</u>	<u>\$ (7 485 484)</u>	<u>\$ 7 867 969</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

BILAN

AU 28 FÉVRIER 2011

	<u>29 février 2008</u>	<u>28 février 2011</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	2 661 717	3 380 972
Dépôts à terme, 1,54%, échéant en janvier 2012 (3,24% à 4,35%, échéant de juillet 2008 à février 2009 en 2008)	28 000 000	33 000 000
Intérêts courus à recevoir	673 054	141 754
Per capita à recevoir, estimé	3 112 728	3 199 146
Arrérages de per capita à recevoir estimé des encaissements à court terme (p. 40 note 2)	10 245	8 579
Frais reportés et dépôts sur causes judiciaires	<u>25 824</u>	<u>-</u>
	34 483 568	39 730 451
DÉPÔTS À TERME, 2,05%, ÉCHÉANT EN JANVIER 2013	-	3 000 000
PARTS DE PLACEMENT (p. 40 note 3)	3 500 000	4 500 000
ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR (p. 40 note 2)	<u>8 382</u>	<u>7 984</u>
	<u>37 991 950</u>	<u>47 238 435</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer (p. 41 note 4)	<u>1 193 799</u>	<u>2 572 315</u>
ACTIF NET		
Affecté à la réserve de prestations accumulées (p. 41 note 5)	30 000 000	33 750 000
Non affecté	<u>6 798 151</u>	<u>10 916 120</u>
	36 798 151	44 666 120
	<u>37 991 950</u>	<u>47 238 435</u>

AU NOM DU COMITÉ EXÉCUTIF



Claudette Carbonneau
Présidence



Pierre Patry
Trésorerie

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

AFFECTÉ À LA RÉSERVE DE PRESTATIONS ACCUMULÉES

	<u>29 février 2008</u>		<u>28 février 2011</u>	
SOLDE AU DÉBUT	30 000 000	\$	30 000 000	\$
Virement provenant de l'actif net non affecté du fonds de défense professionnelle	<u>-</u>		<u>3 750 000</u>	
SOLDE À LA FIN	<u><u>30 000 000</u></u>	\$	<u><u>33 750 000</u></u>	\$

NON AFFECTÉ (DÉFICITAIRE)

SOLDE AU DÉBUT	(13 488 583)	\$	6 798 151	\$
Excédent des revenus sur les dépenses	<u>20 286 734</u>		<u>7 867 969</u>	
	6 798 151		14 666 120	
Virement à la réserve de prestations accumulées	<u>-</u>		<u>(3 750 000)</u>	
SOLDE À LA FIN	<u><u>6 798 151</u></u>	\$	<u><u>10 916 120</u></u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2011

1. EXISTENCE ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Fonds de défense professionnelle de la CSN est une caisse spéciale constituée pour venir en aide à des travailleuses, à des travailleurs et à des organisations syndicales affiliées à la CSN qui ont à faire face à des difficultés par suite de grève ou de lock-out, un congédiement ou une suspension à l'occasion de l'organisation d'un syndicat, pour assumer la responsabilité financière des frais et honoraires découlant de procédures judiciaires intentées à l'occasion de grève, de lock-out et consécutive à des congédiements ou suspensions pour activités syndicales, et pour porter assistance aux organisations syndicales de travailleuses et de travailleurs affiliés à la CSN ou en voie d'organisation par la CSN en butte à des difficultés professionnelles exceptionnelles qui ont une portée générale.

2. ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR

	<u>29 février 2008</u>		<u>28 février 2011</u>	
Syndicats - p. 71	39 285	\$	35 115	\$
Provision pour créances douteuses	<u>20 658</u>		<u>18 552</u>	
	18 627		16 563	
Estimé des encaissements à court terme	<u>10 245</u>		<u>8 579</u>	
	<u>8 382</u>	\$	<u>7 984</u>	\$

3. PARTS DE PLACEMENT

	<u>29 février 2008</u>		<u>28 février 2011</u>	
Parts de placement rachetables à leur valeur nominale de 50 \$ chacune au gré de l'émetteur après l'expiration d'un terme de 5 ans et au gré du détenteur après l'expiration d'un terme de 10 ans, intérêts fixés annuellement par l'émetteur.	3 500 000	\$	4 000 000	\$
Parts permanentes rachetables à leur valeur nominale de 10 \$ chacune après l'expiration d'un terme de 5 ans et sous certaines conditions. Ces parts permanentes ont été émises en novembre 2009	<u>-</u>		<u>500 000</u>	
	<u>3 500 000</u>	\$	<u>4 500 000</u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2011

4. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	<u>29 février 2008</u>		<u>28 février 2011</u>	
Fournisseurs	578 576	\$	986 528	\$
Vacances et salaires	10 630		88 657	
Solde de perception courant dû au Budget de fonctionnement	<u>604 593</u>		<u>1 497 130</u>	
	<u>1 193 799</u>	\$	<u>2 572 315</u>	\$

5. ACTIF NET AFFECTÉ À LA RÉSERVE DE PRESTATIONS ACCUMULÉES

En vertu d'une résolution adoptée lors du 58^e congrès, il fut résolu d'affecter à la réserve de prestations accumulées un montant équivalent au paiement de 150 000 prestations de grève.

6. ÉVENTUALITÉS

Plusieurs poursuites d'un montant total de 21 370 343 \$ ont été intentées contre des individus, des syndicats et la CSN. La direction considère ces réclamations comme étant sans fondement et, conséquemment, aucun montant concernant ces poursuites n'est inscrit aux états financiers.

7. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le Fonds de défense professionnelle de la CSN a payé des dépenses de fermeture et de maintien des emplois d'un montant de 1 989 822 \$ (2005-2008 : 1 529 613 \$) à MCE Conseils, le groupe de consultation pour le maintien et la création d'emplois du Québec. La CSN est liée à cet organisme étant donné que certains dirigeants sont aussi administrateurs de cet organisme. Ces opérations sont comptabilisées à leur valeur d'échange.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

DÉPENSES - APPUI À LA NÉGOCIATION

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	Budget 2008-2011	Budget modifié	Réal 2008-2011
PÉRÉQUATIONS			
PÉRÉQUATION FÉDÉRALE			
Fédération de la CSN-Construction			3 030 009 \$
Fédération du commerce			7 321 165
Fédération de la métallurgie			508 644
Fédération des travailleurs et travailleuses du papier et de la forêt			861 503
Fédération nationale des communications			878 696
	<u>12 600 000</u> \$	<u>12 600 000</u> \$	<u>12 600 017</u>
PÉRÉQUATION RÉGIONALE			
Côte-Nord			108 580
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine			116 127
Outaouais			43 076
Lanaudière			34 380
Laurentides			22 298
Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec			110 264
Bas-Saint-Laurent			43 800
Saguenay-Lac-St-Jean			22 284
Estrie			36 296
Cœur-du-Québec			15 537
	<u>552 632</u>	<u>552 632</u>	<u>552 642</u>
	<u><u>13 152 632</u></u> \$	<u><u>13 152 632</u></u> \$	<u><u>13 152 659</u></u> \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

DÉPENSES - APPUI À LA NÉGOCIATION

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	Budget 2008-2011		Budget modifié		Réal 2008-2011
	<u> </u>		<u> </u>		<u> </u>
NÉGOCIATIONS REGROUPÉES ET LOCALES					
Secteur privé - regroupées					
Publicité préventive	200 000	\$	200 000	\$	296 578
Réunions de coordination	300 000		300 000		607 194
Dépenses de fonctionnement	750 000		750 000		917 313
Coordination négociation dans les fédérations	500 000		500 000		243 290
Sessions de formation de militantes et de militants	100 000		100 000		123 621
Secteur public - regroupées					
Ressources d'appui - p. 75	5 550 023		5 550 023		4 514 203
Publicité préventive	1 350 000		1 350 000		-
Réunion de coordination	100 000		100 000		-
Dépenses de fonctionnement	1 400 000		1 400 000		2 784 524
Session de formation de militantes et de militants	300 000		300 000		170 345
Négociations locales					
Publicité préventive - p.78 à 86	300 000		300 000		124 318
Sessions de formation de militantes et de militants	600 000		600 000		589 601
	<u>11 450 023</u>	\$	<u>11 450 023</u>	\$	<u>10 370 987</u>
	<u> </u>		<u> </u>		<u> </u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

DÉPENSES - APPUI À NOS REVENdicATIONS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	<u>Budget 2008-2011</u>		<u>Budget modifié</u>		<u>Réel 2008-2011</u>	
Dons de solidarité	350 000	\$	350 000	\$	441 610	\$
Campagnes confédérales - p. 76-77	3 250 000		3 250 000		1 884 344	
Campagnes sectorielles	630 000		630 000		370 638	
Campagnes régionales	<u>126 000</u>		<u>126 000</u>		<u>77 385</u>	
	<u>4 356 000</u>	\$	<u>4 356 000</u>	\$	<u>2 773 977</u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

RÉSULTATS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	<u>Réel 2005-2008</u>		<u>Budget 2008-2011</u>		<u>Budget modifié</u>		<u>Réel 2008-2011</u>	
REVENUS								
Per capita	6 452 016	\$	7 012 019	\$	7 025 670	\$	7 188 977	\$
Intérêts	1 265 342		800 000		800 000		1 018 077	
	<u>7 717 358</u>		<u>7 812 019</u>		<u>7 825 670</u>		<u>8 207 054</u>	
DÉPENSES								
Créances douteuses recouvrées	(311)		-		-		(148)	
	<u>(311)</u>		<u>-</u>		<u>-</u>		<u>(148)</u>	
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>7 717 669</u>	\$	<u>7 812 019</u>	\$	<u>7 825 670</u>	\$	<u>8 207 202</u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

BILAN

AU 28 FEVRIER 2011

	<u>29 février 2008</u>	<u>28 février 2011</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	413 726	\$ 439 200
Dépôts à terme 1,54%, échéant en janvier 2012 (3,24% à 4,35%, échéant de juin 2008 à février 2009 en 2008)	11 250 000	9 500 000
Placement dans Fonds Bâtirente	2 228 188	2 381 633
Intérêts courus à recevoir	258 569	76 581
Per capita à recevoir, estimé	349 186	359 517
Arrrages de per capita à recevoir estimé des encaissements à court terme (p. 49 note 3)	965	962
Solde à recevoir du budget de fonctionnement	<u>1 240</u>	<u>1 388</u>
	14 501 874	12 759 281
DÉPÔTS À TERME 1,10% À 3,47%, ÉCHÉANT DE JUIN 2012 À JANVIER 2013	-	9 750 000
DÉPÔT DE SOLIDARITÉ (p.49 note 2)	755 000	755 000
PARTS DE PLACEMENT (p.49 note 4)	-	200 000
ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR (p. 49 note 3)	<u>1 045</u>	<u>840</u>
	<u><u>15 257 919</u></u>	<u><u>\$ 23 465 121</u></u>
ACTIF NET	<u>15 257 919</u>	<u>\$ 23 465 121</u>
	<u><u>15 257 919</u></u>	<u><u>\$ 23 465 121</u></u>

AU NOM DU COMITÉ EXÉCUTIF



Claudette Carbonneau
Présidence



Pierre Patry
Trésorerie

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	<u>29 février 2008</u> 36 mois		<u>28 février 2011</u> 36 mois	
SOLDE AU DÉBUT	7 540 250	\$	15 257 919	\$
Excédent des revenus sur les dépenses	<u>7 717 669</u>		<u>8 207 202</u>	
SOLDE À LA FIN	<u><u>15 257 919</u></u>	\$	<u><u>23 465 121</u></u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FEVRIER 2011

1. EXISTENCE ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Fonds de soutien extraordinaire a été créé pour fournir une aide financière au budget de fonctionnement et au Fonds de défense professionnelle conformément aux articles 46 (a) et 52,01 (k) des statuts et règlements de la CSN.

2. DÉPÔT DE SOLIDARITÉ

	<u>29 février 2008</u>		<u>28 février 2011</u>	
Parts privilégiées émises par le Fonds de soutien à l'action collective solidaire, sans intérêt ni modalités de remboursement.	400 000	\$	400 000	\$
Reconnaissance de dettes sans intérêt ni modalités de remboursement dans le Fonds de soutien à l'action collective solidaire	355 000		355 000	
	<u>755 000</u>	<u>\$</u>	<u>755 000</u>	<u>\$</u>

3. ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR

	<u>29 février 2008</u>		<u>28 février 2011</u>	
Syndicats - p. 71	4 214	\$	3 857	\$
Provision pour créances douteuses	2 204		2 055	
	2 010		1 802	
Estimé des encaissements à court terme	965		962	
	<u>1 045</u>	<u>\$</u>	<u>840</u>	<u>\$</u>

4. PARTS DE PLACEMENT

	<u>29 février 2008</u>		<u>28 février 2011</u>	
Parts de placement rachetables à leur valeur nominale de 50 \$ chacune au gré de l'émetteur après l'expiration d'un terme de 5 ans et au gré du détenteur après l'expiration d'un terme de 10 ans, intérêts fixés annuellement par l'émetteur.	-	\$	200 000	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FEVRIER 2011

5. FONDS FIDUCIAIRES DE LA CONFÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX (CSN)

Le 24 novembre 2003, le Comité exécutif de la CSN a créé une fiducie au nom de Fonds fiduciaire de la CSN, dont les fiduciaires sont les membres du comité exécutif de la CSN. Les objectifs de ce Fonds s'intègrent à ceux de la CSN de sorte que les deux organismes ont certains objectifs communs et complémentaires. Les bénéficiaires de cette fiducie sont collectivement ou individuellement la CSN ou toute autre personne morale affiliée constituée pour venir en aide à des travailleurs, à des travailleuses ou à des organisations syndicales affiliées à la CSN ou tout autre membre de telles organisations.

Les états financiers du Fonds fiduciaire de la CSN ne sont pas consolidés. Les états financiers de la fiducie au 28 février 2011 se résument ainsi : l'actif total est de 4 506 460 \$ et le passif est de 8 401 \$, tandis que les revenus totalisent 286 173 \$ et les dépenses 73 025 \$ pour la période du 1^{er} mars 2008 au 28 février 2011. Au cours de l'exercice, aucune contribution n'a été versée au Fonds.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	<u>Budget 2008-2011</u>		<u>Budget modifié</u>		<u>Réel 2008-2011</u>
COMITÉ EXÉCUTIF ET PERSONNEL D'APPUI					
Salaires :					
6 membres de l'exécutif					
5 adjointes et adjoints					
5 employé-es de bureau	4 260 989	\$	4 260 989	\$	4 268 311
					\$
Avantages sociaux	1 762 300		1 762 300		1 627 625
Formation continue	42 610		42 610		26 175
Séjour et déplacement	1 400 000		1 400 000		1 459 314
Loyer	653 543		653 543		645 516
Téléphone	125 000		125 000		171 330
Informatique	305 500		305 500		300 817
Dépenses de bureau	375 000		375 000		167 281
	<u>8 924 942</u>		<u>8 924 942</u>		<u>8 666 369</u>
Visibilité institutionnelle	450 000		450 000		478 886
Budget de fonctionnement	550 000		550 000		772 789
	<u>1 000 000</u>		<u>1 000 000</u>		<u>1 251 675</u>
	<u>9 924 942</u>	\$	<u>9 924 942</u>	\$	<u>9 918 044</u>
					\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	<u>Budget</u> 2008-2011		<u>Budget</u> modifié		<u>Réel</u> 2008-2011	
CONTRÔLE						
Salaire :						
1 contrôlease	288 098	\$	288 098	\$	273 621	\$
Avantages sociaux	117 044		117 044		113 545	
Formation continue	2 881		2 881		1 262	
Séjour et déplacement	45 000		45 000		22 385	
Loyer	31 270		31 270		30 888	
Téléphone	4 500		4 500		4 082	
Informatique	15 000		15 000		15 000	
Dépenses de bureau	15 500		15 500		1 482	
	<u>519 293</u>	\$	<u>519 293</u>	\$	<u>462 265</u>	\$
ADMINISTRATION DU FDP						
Salaires :						
1 responsable de l'administration	359 836	\$	359 836	\$	314 210	\$
Avantages sociaux	146 230		146 230		118 192	
Formation continue	3 598		3 598		472	
Séjour et déplacement	25 000		25 000		14 442	
Loyer	17 199		17 199		16 992	
Téléphone	4 500		4 500		3 909	
Informatique	15 000		15 000		15 000	
Dépenses de bureau	15 500		15 500		7 888	
	<u>586 863</u>	\$	<u>586 863</u>	\$	<u>491 105</u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	Budget 2008-2011		Budget modifié		Réal 2008-2011
	<u> </u>		<u> </u>		<u> </u>
RESSOURCES HUMAINES					
Salaires :					
1 direction					
2 agentes et agents du personnel					
2 conseillères et conseillers à la formation					
7 employé-es de bureau	2 779 028	\$	2 779 028	\$	2 900 510
					\$
Avantages sociaux	1 215 564		1 215 564		1 258 509
Formation continue	27 790		27 790		30 644
Séjour et déplacement	225 000		225 000		221 414
Loyer	427 032		427 032		421 992
Téléphone	57 000		57 000		55 129
Informatique	720 000		720 000		610 864
Dépenses de bureau	185 000		185 000		157 746
	<u>5 636 414</u>		<u>5 636 414</u>		<u>5 656 808</u>
Revenus :					
Coûts partagés	1 400 000		1 400 000		1 243 110
	<u>4 236 414</u>		<u>4 236 414</u>		<u>4 413 698</u>
Relations de travail	450 000		450 000		809 302
Renouvellement de la main-d'œuvre	755 000		755 000		219 826
Coût de la convention collective	600 000		600 000		704 674
Coûts avantages sociaux futurs	2 813 905		2 813 905		3 899 022
Modification régime d'assurances complémentaires - retraités 2010	-		-		(1 921 800)
	<u>4 618 905</u>		<u>4 618 905</u>		<u>3 711 024</u>
	<u>8 855 319</u>	\$	<u>8 855 319</u>	\$	<u>8 124 722</u>
					\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	<u>Budget</u> 2008-2011		<u>Budget</u> modifié		<u>Réel</u> 2008-2011
JURIDIQUE					
Salaires :					
1 coordination					
18 conseillères et conseillers syndicaux					
9 employé-es de bureau	6 381 451	\$	6 381 451	\$	6 335 506
					\$
Avantages sociaux	2 771 215		2 771 215		2 939 341
Formation continue	63 815		63 815		35 295
Séjour et déplacement	850 000		850 000		827 346
Loyer	1 107 467		1 107 467		1 021 030
Téléphone	125 000		125 000		121 349
Informatique	532 000		532 000		569 649
Dépenses de bureau	<u>375 000</u>		<u>375 000</u>		<u>295 371</u>
	12 205 948		12 205 948		12 144 887
Honoraires extérieurs	3 900 000		3 900 000		2 743 682
Mémoires, huissiers	1 025 000		1 025 000		1 160 177
Documentation	<u>275 000</u>		<u>275 000</u>		<u>279 620</u>
	17 405 948		17 405 948		16 328 366
Revenus :					
Facturation	<u>11 729 696</u>		<u>11 729 696</u>		<u>10 138 868</u>
	<u>5 676 252</u>	\$	<u>5 676 252</u>	\$	<u>6 189 498</u>
					\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	<u>Budget</u> 2008-2011		<u>Budget</u> modifié		<u>Réel</u> 2008-2011
UCCO-SACC-CSN					
Salaires :					
1 coordination					
5 conseillères et conseillers syndicaux					
3.5 employé-es de bureau					
	2 259 533	\$	2 259 533	\$	2 245 240
					\$
Avantages sociaux	983 480		983 480		880 702
Formation continue	22 595		22 595		7 144
Séjour et déplacement	1 000 000		1 000 000		822 134
Loyer	1 204 503		1 204 503		1 010 489
Téléphone	175 000		175 000		116 592
Informatique	241 300		241 300		244 472
Dépenses de bureau	<u>200 000</u>		<u>200 000</u>		<u>196 982</u>
	6 086 411		6 086 411		5 523 755
Imprimerie expédition	75 000		75 000		38 538
Traduction	75 000		75 000		33 185
Frais juridiques	<u>450 000</u>		<u>450 000</u>		<u>668 481</u>
	<u>6 686 411</u>	\$	<u>6 686 411</u>	\$	<u>6 263 959</u>
					\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	Budget 2008-2011		Budget modifié		Réal 2008-2011
COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL					
COMITÉS					
Orientation	5 000	\$	5 000	\$	5 402
Juridiction	15 000		15 000		4 993
Surveillance	75 000		75 000		54 888
Condition féminine	190 000		190 000		179 906
Santé-sécurité	190 000		190 000		154 622
LGBT	110 000		110 000		55 612
Jeunes	190 000		190 000		193 780
Relations interculturelles	110 000		110 000		40 038
	<u>885 000</u>		<u>885 000</u>		<u>689 241</u>
GROUPES DE TRAVAIL					
Inter-conseils centraux	100 000		100 000		80 958
Service de garde à l'enfance	15 000		15 000		21 580
Environnement	55 000		55 000		23 672
Coordination emploi-Québec	55 000		55 000		-
Aînés	15 000		15 000		957
Collectif international	75 000		75 000		53 076
Éducation	15 000		15 000		8 839
Santé et services sociaux	15 000		15 000		22 710
Divers	50 000		50 000		54 404
	<u>395 000</u>		<u>395 000</u>		<u>266 196</u>
	<u>1 280 000</u>	\$	<u>1 280 000</u>	\$	<u>955 437</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	<u>Budget</u> 2008-2011		<u>Budget</u> modifié		<u>Réel</u> 2008-2011
INFORMATION - DOCUMENTATION					
Salaires :					
1 direction					
1 coordination					
9,5 conseillères et conseillers syndicaux					
4 employé-es de bureau	3 613 727	\$	3 613 727	\$	3 404 986
					\$
Avantages sociaux	1 558 815		1 558 815		1 407 394
Formation continue	36 137		36 137		30 196
Séjour et déplacement	220 000		220 000		216 938
Loyer	1 062 657		1 062 657		1 075 987
Téléphone	75 000		75 000		75 115
Informatique	478 000		478 000		395 416
Développement site Web	500 000		500 000		479 714
Dépenses de bureau	190 000		190 000		142 484
	<u>7 734 336</u>		<u>7 734 336</u>		<u>7 228 230</u>
Publications régulières	1 200 000		1 200 000		941 651
Librairie	80 000		80 000		39 436
Abonnements et documentation	100 000		100 000		93 339
	<u>9 114 336</u>		<u>9 114 336</u>		<u>8 302 656</u>
Revenus :					
Facturation	200 000		200 000		123 525
	<u>8 914 336</u>	\$	<u>8 914 336</u>	\$	<u>8 179 131</u>
					\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	Budget 2008-2011		Budget modifié		Réel 2008-2011
IMPRIMERIE - DISTRIBUTION					
Salaires :					
2 conseillères et conseillers syndicaux					
2 employé-es de bureau					
2 employé-es d'imprimerie	1 180 365	\$	1 180 365	\$	1 180 432
					\$
Avantages sociaux	535 760		535 760		528 921
Formation continue	11 804		11 804		11 456
Séjour et déplacement	55 000		55 000		35 983
Loyer	773 807		773 807		765 844
Téléphone	25 000		25 000		19 667
Informatique	156 000		156 000		157 694
Dépenses de bureau	30 000		30 000		14 822
	<u>2 767 736</u>		<u>2 767 736</u>		<u>2 714 819</u>
Matériel de photocopie	1 700 000		1 700 000		1 530 979
Location et entretien d'équipement	125 000		125 000		141 757
Matériel de distribution	100 000		100 000		58 820
Timbres et messageries	2 200 000		2 200 000		2 056 446
Préparation des envois	225 000		225 000		125 186
Travaux extérieurs	2 600 000		2 600 000		2 504 101
Amortissement des équipements	100 000		100 000		37 385
	<u>9 817 736</u>		<u>9 817 736</u>		<u>9 169 493</u>
Revenus :					
Facturation	9 600 000		9 600 000		9 038 539
	<u>217 736</u>	\$	<u>217 736</u>	\$	<u>130 954</u>
					\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	Budget 2008-2011		Budget modifié		Réal 2008-2011
ÉQUIPE MOBILISATION					
Salaires :					
1 coordination					
3 conseillères et conseillers syndicaux					
1 employé-e de bureau	1 355 676	\$	1 355 676	\$	1 483 145
					\$
Avantages sociaux	610 964		610 964		569 729
Formation continue	13 557		13 557		4 273
Séjour et déplacement	425 000		425 000		658 954
Loyer	181 092		181 092		179 538
Téléphone	75 000		75 000		60 727
Informatique	115 000		115 000		113 178
Dépenses de bureau	100 000		100 000		37 844
Dépenses diverses	75 000		75 000		47 525
	<u>2 951 289</u>	\$	<u>2 951 289</u>	\$	<u>3 154 913</u>
					\$
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE					
Salaires :					
2 conseillères et conseillers syndicaux					
1 employé-e de bureau	681 346		681 346	\$	721 275
					\$
Avantages sociaux	296 152		296 152		316 486
Formation continue	6 813		6 813		6 119
Séjour et déplacement	200 000		200 000		162 318
Loyer	104 910		104 910		86 055
Téléphone	40 000		40 000		34 771
Informatique	60 000		60 000		60 000
Frais juridiques	6 000		6 000		10 758
Dépenses de bureau	65 000		65 000		55 474
	<u>1 460 221</u>		<u>1 460 221</u>		<u>1 453 256</u>
Revenus :					
Entente de services	400 000		400 000		293 214
	<u>1 060 221</u>	\$	<u>1 060 221</u>	\$	<u>1 160 042</u>
					\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	<u>Budget</u> 2008-2011		<u>Budget</u> modifié		<u>Réel</u> 2008-2011	
BAS-SAINT-LAURENT						
Salaires :						
2 conseillères et conseillers syndicaux	644 812	\$	644 812	\$	651 065	\$
0,8 employé-e de bureau						
Avantages sociaux	279 259		279 259		291 692	
Formation continue	6 448		6 448		1 270	
Séjour et déplacement	140 000		140 000		149 824	
Loyer	75 000		75 000		62 483	
Téléphone	35 000		35 000		34 104	
Informatique	60 000		60 000		60 177	
Frais juridiques	6 000		6 000		29 611	
Dépenses de bureau	42 000		42 000		34 921	
	<u>1 288 519</u>	\$	<u>1 288 519</u>	\$	<u>1 315 147</u>	\$
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN						
Salaires :						
3 conseillères et conseillers syndicaux	930 685	\$	930 685	\$	909 250	\$
1 employé-e de bureau						
Avantages sociaux	401 995		401 995		395 385	
Formation continue	9 210		9 210		965	
Séjour et déplacement	175 000		175 000		115 718	
Loyer	90 000		90 000		95 640	
Téléphone	40 000		40 000		35 579	
Informatique	60 000		60 000		60 089	
Frais juridiques	15 000		15 000		17 860	
Dépenses de bureau	55 000		55 000		40 020	
	<u>1 776 890</u>	\$	<u>1 776 890</u>	\$	<u>1 670 506</u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	Budget 2008-2011		Budget modifié		Réal 2008-2011
QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES					
Salaires :					
6 conseillères et conseillers syndicaux	1 861 369	\$	1 861 369	\$	1 919 097
2 employé-es de bureau					\$
Avantages sociaux	803 990		803 990		820 117
Formation continue	18 614		18 614		3 776
Séjour et déplacement	250 000		250 000		174 698
Loyer	319 821		319 821		305 784
Téléphone	130 000		130 000		143 240
Informatique	120 000		120 000		120 177
Frais juridiques	60 000		60 000		56 187
Dépenses de bureau	100 000		100 000		71 710
	<u>3 663 794</u>		<u>3 663 794</u>	\$	<u>3 614 786</u>
					\$
CŒUR-DU-QUÉBEC					
Salaires :					
3 conseillères et conseillers syndicaux	1 067 686	\$	1 067 686	\$	1 147 056
1,75 employé-es de bureau					\$
Avantages sociaux	444 259		444 259		481 013
Formation continue	10 677		10 677		2 305
Séjour et déplacement	175 000		175 000		173 233
Loyer	175 000		175 000		167 206
Téléphone	100 000		100 000		94 334
Informatique	75 000		75 000		75 000
Frais juridiques	40 000		40 000		56 896
Dépenses de bureau	80 000		80 000		54 650
	<u>2 167 622</u>	\$	<u>2 167 622</u>	\$	<u>2 251 693</u>
					\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	<u>Budget</u> 2008-2011		<u>Budget</u> modifié		<u>Réel</u> 2008-2011
ESTRIE					
Salaires :					
2 conseillères et conseillers syndicaux					
0,75 employé-e de bureau	635 678	\$	635 678	\$	651 633
					\$
Avantages sociaux	275 035		275 035		269 491
Formation continue	6 357		6 357		532
Séjour et déplacement	60 000		60 000		69 514
Loyer	47 000		47 000		45 697
Téléphone	28 000		28 000		31 136
Informatique	45 000		45 000		45 040
Frais juridiques	6 000		6 000		10 076
Dépenses de bureau	35 000		35 000		17 079
	<u>1 138 070</u>		<u>1 138 070</u>	\$	<u>1 140 198</u>
					\$
MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN					
Salaires :					
10,5 conseillères et conseillers syndicaux					
2 employé-es de bureau	3 074 728	\$	3 074 728	\$	3 024 174
					\$
Avantages sociaux	1 280 343		1 280 343		1 279 923
Formation continue	30 747		30 747		7 186
Séjour et déplacement	325 000		325 000		326 110
Loyer	424 945		424 945		393 120
Téléphone	80 000		80 000		69 232
Informatique	285 000		285 000		285 352
Frais juridiques	31 500		31 500		32 911
Dépenses de bureau	80 000		80 000		63 421
	<u>5 612 263</u>	\$	<u>5 612 263</u>	\$	<u>5 481 429</u>
					\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	<u>Budget</u> 2008-2011		<u>Budget</u> modifié		<u>Réel</u> 2008-2011
LAURENTIDES					
Salaires :					
2 conseillères et conseillers syndicaux					
0,75 employé-e de bureau	635 679	\$	635 679	\$	648 013
					\$
Avantages sociaux	275 035		275 035		278 167
Formation continue	6 357		6 357		587
Séjour et déplacement	110 000		110 000		105 592
Loyer	75 000		75 000		73 659
Téléphone	28 000		28 000		28 364
Informatique	45 000		45 000		45 000
Frais juridiques	10 000		10 000		24 812
Dépenses de bureau	65 000		65 000		33 908
	<u>1 250 071</u>	\$	<u>1 250 071</u>	\$	<u>1 238 102</u>
					\$

LANAUDIÈRE

Salaires :

2 conseillères et conseillers syndicaux
0,75 employé-e de bureau

	635 679	\$	635 679	\$	621 718
					\$
Avantages sociaux	275 035		275 035		276 454
Formation continue	6 357		6 357		2 530
Séjour et déplacement	94 000		94 000		75 994
Loyer	60 000		60 000		58 725
Téléphone	30 000		30 000		26 368
Informatique	60 000		60 000		60 089
Frais juridiques	8 000		8 000		10 153
Dépenses de bureau	35 000		35 000		14 589
	<u>1 204 071</u>	\$	<u>1 204 071</u>	\$	<u>1 146 620</u>
					\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	<u>Budget 2008-2011</u>		<u>Budget modifié</u>		<u>Réel 2008-2011</u>	
MONTÉRÉGIE						
Salaires :						
5 conseillères et conseillers syndicaux 2,25 employé-es de bureau	1 657 697	\$	1 657 697	\$	1 640 984	\$
Avantages sociaux	719 265		719 265		732 856	
Formation continue	16 577		16 577		2 604	
Séjour et déplacement	260 000		260 000		208 763	
Loyer	295 806		295 806		201 486	
Téléphone	180 000		180 000		179 981	
Informatique	150 000		150 000		150 249	
Frais juridiques	40 000		40 000		28 471	
Dépenses de bureau	140 000		140 000		103 553	
	<u>3 459 345</u>	\$	<u>3 459 345</u>	\$	<u>3 248 947</u>	\$

OUTAOUAIS

Salaires :

2 conseillères et conseillers syndicaux
0,5 employé-e de bureau

	590 485	\$	590 485	\$	582 497	\$
Avantages sociaux	254 042		254 042		254 108	
Formation continue	5 905		5 905		998	
Séjour et déplacement	100 000		100 000		88 917	
Loyer	125 000		125 000		131 480	
Téléphone	28 000		28 000		26 795	
Informatique	45 000		45 000		45 000	
Frais juridiques	10 000		10 000		6 189	
Dépenses de bureau	45 000		45 000		16 719	
	<u>1 203 432</u>	\$	<u>1 203 432</u>	\$	<u>1 152 703</u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	<u>Budget</u> 2008-2011		<u>Budget</u> modifié		<u>Réel</u> 2008-2011
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE-NORD-DU-QUÉBEC					
Salaires :					
2 conseillères et conseillers syndicaux					
1 employé-e de bureau	681 346	\$	681 346	\$	688 984
					\$
Avantages sociaux	296 152		296 152		281 723
Formation continue	6 813		6 813		1 851
Séjour et déplacement	200 000		200 000		200 878
Loyer	143 900		143 900		148 541
Téléphone	65 000		65 000		49 493
Informatique	45 000		45 000		45 000
Frais juridiques	10 000		10 000		5 738
Pointes et entente de services	125 000		125 000		26 568
Dépenses de bureau	65 000		65 000		42 239
	<u>1 638 211</u>	\$	<u>1 638 211</u>	\$	<u>1 491 015</u>
					\$

CÔTE-NORD

Salaires :

2 conseillères et conseillers syndicaux

1 employé-e de bureau

	681 346	\$	681 346	\$	688 502
					\$
Avantages sociaux	296 152		296 152		300 034
Formation continue	6 813		6 813		2 768
Séjour et déplacement	190 000		190 000		189 736
Loyer	75 000		75 000		53 172
Téléphone	45 000		45 000		41 520
Informatique	60 000		60 000		60 000
Frais juridiques	6 000		6 000		12 858
Dépenses de bureau	45 000		45 000		21 309
	<u>1 405 311</u>	\$	<u>1 405 311</u>	\$	<u>1 369 899</u>
					\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	Budget 2005-2008		Budget modifié		Réel 2008-2011
FINANCES - INFORMATIQUE					
Salaires :					
1 coordination					
1 comptable					
5 conseillères et conseillers syndicaux					
16 employé-es de bureau					
1 stagiaire	4 784 540	\$	4 962 744	\$	4 773 455
					\$
Avantages sociaux	2 158 828		2 201 398		2 167 483
Formation continue	47 845		49 627		35 481
Séjour et déplacement	300 000		300 000		238 811
Loyer	995 082		995 082		983 124
Téléphone	125 000		125 000		148 017
Informatique	825 000		825 000		782 054
Dépenses de bureau	430 000		430 000		352 060
	<u>9 666 295</u>		<u>9 888 851</u>		<u>9 480 485</u>
Entretien de l'équipement	400 000		400 000		131 239
Honoraires professionnels	950 000		950 000		1 042 055
Mise à jour des logiciels	378 000		378 000		692 322
Réseau intranet - internet	1 500 000		1 500 000		1 365 653
Amortissement	1 250 000		1 250 000		611 653
Documents et formulaires	35 000		35 000		3 626
Frais juridiques	150 000		150 000		80 939
Frais de caisse	50 000		50 000		30 799
Créances douteuses	-		-		16 277
	<u>14 379 295</u>		<u>14 601 851</u>		<u>13 455 048</u>
Revenus :					
Administration	310 000		310 000		154 050
Facturation	6 136 560		6 136 560		6 252 638
	<u>6 446 560</u>		<u>6 446 560</u>		<u>6 406 688</u>
	<u>7 932 735</u>	\$	<u>8 155 291</u>	\$	<u>7 048 360</u>
					\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	Budget 2008-2011		Budget modifié		Réal 2008-2011
IMMEUBLE DE MONTRÉAL					
Salaires :					
1 préposé-e à la maintenance					
7 préposés-es à l'immeuble	1 702 673	\$	1 702 673	\$	1 709 672
					\$
Avantages sociaux	804 588		804 588		781 655
Formation continue	17 027		17 027		3 236
Séjour et déplacement	20 000		20 000		29 378
Loyer	65 819		65 819		94 427
Téléphone	100 000		100 000		33 338
Informatique	45 000		45 000		11 717
Dépenses de bureau	45 000		45 000		45 000
	<u>2 800 107</u>		<u>2 800 107</u>		<u>2 708 423</u>
Électricité et chauffage	1 400 000		1 400 000		945 188
Entretien et réparations	2 500 000		2 500 000		2 801 057
Honoraires professionnels	300 000		300 000		303 709
Assurances	150 000		150 000		158 252
Intérêts sur la dette à long terme	270 000		270 000		-
Taxes	1 700 000		1 700 000		1 088 614
Amortissement	500 000		500 000		513 893
	<u>9 620 107</u>		<u>9 620 107</u>		<u>8 519 136</u>
Revenus	<u>9 422 053</u>		<u>9 422 053</u>		<u>9 445 362</u>
	<u>198 054</u>	\$	<u>198 054</u>	\$	<u>(926 226)</u>
					\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	<u>Budget 2008-2011</u>		<u>Budget modifié</u>		<u>Réel 2008-2011</u>	
IMMEUBLE DE QUÉBEC						
Salaires :						
2 préposé-es à l'immeuble	381 225	\$	381 225	\$	418 897	\$
Avantages sociaux	180 414		180 414		189 010	
Formation continue	3 812		3 812		-	
Séjour et déplacement	10 000		10 000		2 529	
Téléphone	6 000		6 000		6 042	
Informatique	35 000		35 000		15 000	
Dépenses diverses	<u>25 000</u>		<u>25 000</u>		<u>3 974</u>	
	641 451		641 451		635 452	
Entretien et réparations	250 000		250 000		60 474	
Frais communs	900 000		900 000		1 021 146	
Honoraires professionnels	20 000		20 000		10 769	
Taxes	20 000		20 000		18 240	
Amortissement	<u>210 000</u>		<u>210 000</u>		<u>198 936</u>	
	2 041 451		2 041 451		1 945 017	
Revenus	<u>1 821 005</u>		<u>1 821 005</u>		<u>1 875 353</u>	
Déficit d'exploitation	<u><u>220 446</u></u>	\$	<u><u>220 446</u></u>	\$	<u><u>69 664</u></u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

DÉBITEURS

FÉDÉRATIONS

Fédération de la CSN-Construction	158 504	\$
Fédération du commerce	70 981	
Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec	50 326	
Fédération des professionnelles	17 235	
Fédération de la métallurgie	55 887	
Fédération des travailleurs et travailleuses du papier et de la forêt	684 537	
Fédération de la santé et des services sociaux	378 351	
Fédération des employées et employés de services publics	212 584	
Fédération nationale des communications	411 449	
	<hr/>	
	2 039 854	\$
	<hr/> <hr/>	

CONSEILS CENTRAUX

Conseil central de Lanaudière	2 240	
Conseil central des Laurentides	3 313	
Conseil central du Montréal métropolitain	61 875	
Conseil central Québec-Chaudière-Appalaches	8 972	
Conseil central de l'Estrie	2 220	
Conseil central de la Montérégie	3 054	
Conseil central du Cœur-du-Québec	3 983	
Conseil central Bas-St-Laurent	19 665	
Soldes inférieurs à 2 000 \$	3 004	
	<hr/>	
	108 326	\$
	<hr/> <hr/>	

AUTRES COMPTES DÉBITEURS

STTCSN	26 948	
Sunbvention CSST	94 050	
Avances à des salarié-e-s et petites caisses	3 800	
Le 155 Charest Est	224 365	
Autres	64 819	
	<hr/>	
	413 982	\$
	<hr/> <hr/>	

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

ARRÉRAGES DE PER CAPITA

MONTANTS DUS PAR LES SYNDICATS

ST de PPG Canada Inc. Beauharnois	7 695	\$
SE Scierie Mont-Laurier	13 711	
STT de Temfor	10 355	
STT CLSC Centre-ville	15 458	
SNTT de l'environnement	14 124	
STT Scierie Mont-Laurier	13 947	
ST Environnement Godin	6 800	
Autres	<u>27 016</u>	
Total des arrérages de per capita à recevoir	<u>109 106</u>	
Portion attribuable au Fonds de défense professionnelle	35 115	
Portion attribuable au Fonds de soutien extraordinaire	<u>3 857</u>	
	<u>38 972</u>	
	<u>70 134</u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

RÉCAPITULATION DE CERTAINES DÉPENSES

	Salaires	Avantages sociaux	Formation continue	Séjour et déplacement	Loyer	Téléphone	Informatique	Dépenses de bureau
Exécutif et personnel d'appui	4 268 311	\$ 1 627 625	\$ 26 175	\$ 1 459 314	\$ 645 516	\$ 171 330	\$ 300 817	\$ 167 281
Contrôleuse	273 621	113 545	1 262	22 385	30 888	4 082	15 000	1 482
Administration du FDP	314 210	118 192	472	14 442	16 992	3 909	15 000	7 888
Ressources humaines	2 900 510	1 258 509	30 644	221 414	421 992	55 129	610 864	157 746
Juridique	6 335 506	2 939 341	35 295	827 346	1 021 030	121 349	569 649	295 371
Syndicat non fédéré	2 245 240	880 702	7 144	822 134	1 010 489	116 592	244 472	196 982
Syndicalisation	5 724 571	2 492 194	12 259	671 114	828 795	156 173	513 271	145 102
Relations du travail	12 127 786	5 108 327	93 443	1 331 255	1 921 573	253 147	1 075 268	424 465
Information - documentation	3 404 986	1 407 394	30 196	216 938	1 075 987	75 115	395 416	142 484
Imprimerie - expédition	1 180 432	528 921	11 456	35 983	765 844	19 667	157 694	14 822
Appui aux mobilisations et à la vie syndicale	15 377 393	6 547 178	37 764	2 700 249	2 002 586	855 644	1 224 351	607 436
Finances - informatique	4 773 455	2 167 483	35 481	238 811	983 124	148 017	782 054	352 060
Immeuble de Montréal	1 709 672	781 655	3 236	29 378	94 427	33 338	11 717	45 000
Immeuble de Québec	418 897	189 010	-	2 529	-	6 042	15 000	-
	<u>61 054 590</u>	<u>\$ 26 160 076</u>	<u>\$ 324 827</u>	<u>\$ 8 593 292</u>	<u>\$ 10 819 243</u>	<u>\$ 2 019 534</u>	<u>\$ 5 930 573</u>	<u>\$ 2 558 119</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

DÉPENSES DIVERSES D'ORGANISATION ET DE CONSOLIDATION

- 73 -

	Organisation	Audition avant accréditation	Négociation	Consolidation	Frais juridiques	Retour féd. cot. nouveaux syndicats	Total
Construction	360 050	\$ -	\$ -	\$ 479 926	\$ -	\$ -	\$ 839 976
Commerce	79 272	4 581	59 249	72 642	204 010	13 352	433 106
F N E E Q	369 024	170	3 540	-	37 614	141 521	551 869
Professionnelles	8 022	2 162	21 343	13 270	22 570	1 381	68 748
Métallurgie	18 325	6 099	73 553	59 050	57 530	16 300	230 857
F T P F	315 252	-	25 542	152 155	12 064	12 240	517 253
F S S S	378 564	3 698	217 962	356 258	158 916	13 202	1 128 600
F E E S P	82 108	6 160	44 193	210 674	172 857	12 474	528 466
F N C	7 625	158	-	(126)	49 189	1 391	58 237
Syndicats en exploration	21 740	-	-	-	72 636	-	94 376
Secteur public	173 771	-	-	61 723	-	-	235 494
Non fédérés	-	-	-	54 668	-	-	54 668
Droits d'entrées	(13 060)	-	-	-	-	-	(13 060)
	<u>1 800 693</u>	<u>\$ 23 028</u>	<u>\$ 445 382</u>	<u>\$ 1 460 240</u>	<u>\$ 787 386</u>	<u>\$ 211 861</u>	<u>\$ 4 728 590</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	<u>Budget</u> 2008-2011		<u>Budget</u> modifié		<u>Réel</u> 2008-2011	
SECTEUR PUBLIC						
NÉGOCIATIONS REGROUPÉES						
Personnel ressource d'appui :						
Salaires	2 842 282	\$	2 842 282	\$	2 348 845	\$
Avantages sociaux	1 213 454		1 213 454		856 967	
Formation continue	28 423		28 423		26 384	
Séjour et déplacement	400 000		400 000		429 963	
Loyer	282 864		282 864		303 507	
Téléphone	100 000		100 000		85 831	
Informatique	373 000		373 000		372 577	
Dépenses de bureau	200 000		200 000		60 183	
Budget de fonctionnement :						
Recherche	100 000		100 000		20 906	
Abonnement	10 000		10 000		9 040	
	<u>5 550 023</u>	\$	<u>5 550 023</u>	\$	<u>4 514 203</u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	<u>Budgets autorisés</u>	<u>Réel 2008-2011</u>
Campagnes confédérales		
Budgets spéciaux autorisés avant le congrès 2008		
Services publics et de l'emploi		
Volet santé	76 750 \$	33 142 \$
Volet éducation	-	4 302
Fiscalité	-	7 418
Comité de pilotage	39 050	-
Tournée vie syndicale	-	9 070
Forum social québécois	1 596	1 596
Colloque "Médias et démocratie"	(7 883)	(7 883)
40 ans des CEGEPS	2 383	2 383
Journée rencontre interculturelle	-	4
Forum des femmes 2007	5 979	5 960
Priorité santé 2007	21 113	21 113
Rassemblement des jeunes		500
Colloque sur les régimes de retraite	9 074	9 074
Journée du 26 janvier 2008	-	854
Manif. Nationale 3 mai 2008	277 998	230 257
Campagnes confédérales		
Budgets spéciaux autorisés après le congrès 2008		
Santé phase II	156 500	137 159
Commerce équitable		
Projet Bolivie	9 400	10 174
Colloque Gérard Picard 2008	72 000	41 533
Travail décent	47 000	20 651
Semaine nationale santé-sécurité	62 000	81 371
Droits des femmes avortement	39 500	11 520
Élections fédérales 2008	45 000	46 468

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	Budgets autorisés	Réal 36 mois
Campagnes confédérales		
Budgets spéciaux autorisés		
après le congrès 2008 (suite)		
Rassemblement éducation	102 000	14 793
Campagne électorale provinciale	10 000	12 939
Rencontre francisation des entreprises	106 600	90 175
Manifestation 6 décembre 2008	25 000	20 249
Journée de commémoration 28 avril	44 000	24 566
Colloque contre atelier de misère	20 000	11 394
Réflexion services éducatifs des 4 ans	112 700	99 957
Brochure conciliation famille-travail	17 880	21 260
Assurance-emploi	56 500	23 237
Forum social québécois 2009	136 000	67 719
Rassemblement des jeunes 2009	55 250	55 169
Campagne secteur public région Québec		856
Journée nationale de l'entraide	16 500	26 421
Fiscalité 2009	65 000	49 545
Session PAR	13 880	13 180
Colloque retraite 2010	61 000	43 973
Maintien de l'équité salariale	26 000	46 325
Valorisation services publics, rôle de l'État	300 000	172 532
Journée commémoration 28 avril 2010	54 000	17 178
Journée rencontres interculturelles 2010	42 870	24 580
Marche des femmes 2010	49 105	54 083
Colloque Gérard Picard 2010	85 500	90 258
40e Assurance-maladie	18 000	8 684
Plate-forme service de garde	22 455	20 857
Plan anti-briseurs de grève	15 919	6 305
Campagne "Le Québec que l'on veut"	507 250	186 031
Journée réflexion éducation	114 700	1 000
Guide sur les disparités de traitement	11 900	11 123
Coalition des sages-femmes	20 000	103
Guide sur les décaissements	4 775	3 186
Total sommes engagées	2 972 244	\$ 1 884 344
Budget campagnes confédérales		
exercice 2008-2011	3 250 000	\$
Budget disponible	277 756	\$

** Les campagnes grisées sont terminées

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Autres dépenses de fonct.	Frais juridiques
FÉDÉRATION CSN-CONSTRUCTION					
CSN-Construction	-	\$ -	\$ -	\$ 12 125	\$ 352
	<u>-</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 12 125</u>	<u>\$ 352</u>

FÉDÉRATION DU COMMERCE

STT Valu-Mart Shawville	64 010	\$ -	\$ 4 800	\$ 1 629	\$ -
STT Librairie Martin	26 775	-	1 800	4 992	-
STT Station Mont-Tremblant	-	-	-	17 138	-
STT Hôtel Méridien Montréal	111 155	-	5 412	7 202	-
STT Hôtel Reine-Elizabeth	1 187 015	-	22 858	166 170	14 225
STT 505 Sherbrooke Est	-	-	-	-	2 813
STT du Delta Centre-Ville	-	-	-	10 039	-
STT Epiciers Unis Métro-Richelieu	-	-	-	9 793	-
STT Centre Sheraton	-	-	-	4 891	-
STT Ikea	-	-	-	3 365	-
STT Club St-Denis	-	-	-	10 730	-
S Coop Restauration La Démocrate	-	-	-	6 671	-
STT Recall Québec	9 460	-	1 200	12 839	2 559
STT Urgel Bourgie	-	-	-	2 203	-
STT Brasserie Labatt	-	-	-	4 290	-
STT Marriot Château Champlain	-	-	-	3 016	-
STT Asten Johnson	-	-	-	10 705	-
STT Four Points Sheraton	484 952	-	20 592	162 867	210 661
STT Suites Faubourg St-Laurent	-	-	-	3 761	-
STT de SSS	-	-	-	3 146	-
STT Shred-It	-	-	-	2 680	-
STT Quality Inn Centre-Ville	-	-	-	4 148	-
SEE de Ben Deshaies	-	-	-	2 756	-
STT du Motel de Ville	-	-	-	2 019	-
STT Alim. Provigo Denis Nolet	-	-	-	3 712	-
ST Quincaillerie de Québec	-	-	-	2 103	-
ST Olymel Vallée-Jonction	-	-	-	100 683	2 798
STT Épiciers Unis Métro-Richelieu	92 180	-	3 232	8 044	1 376
SSS SSQ Assurances Générales	-	-	-	6 030	-
STT Provigo entrepôt	1 100 025	-	19 965	74 308	21 644

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Autres dépenses de fonct.	Frais juridiques
FÉDÉRATION DU COMMERCE (SUITE)					
SEE Loews Hotel Québec	-	-	-	2 663	-
SEE Hôtel Delta Québec	-	-	-	5 318	-
STT Alimentation de Cabano	186 750	-	7 320	19 155	4 673
STT Coop IGA Rimouski	-	\$ -	\$ -	2 234	\$ 3 726
SE Magasin Zellers Alma	-	-	-	-	113 106
STT Maxi Roberval	-	-	-	2 080	-
STT Loblaws Chicoutimi	-	-	-	4 652	-
STT Marché IGA Chicoutimi	132 660	-	4 176	-	3 450
STT Super C Chicoutimi	313 940	-	10 032	20 742	14 030
STT IGA La Baie	67 100	-	2 460	226	-
STT Au roi du coq rôti	1 184 290	-	56 124	112 422	805
SS A.Lassonde	-	-	-	2 283	-
STT Aliments Ultima Inc.	-	-	-	3 105	-
ST Olympia	350 455	-	-	20 037	89 388
STT Marché Martin Lavoie	-	-	-	4 749	24 663
STT Hotel des Seigneurs St-Hyacinthe	-	1 031	-	4 816	-
STT Sleeman Unibroue	-	-	-	7 367	-
Stt Holiday Inn Longueil	402 220	-	26 847	141 739	22 150
STT Rôtisserie St-Hubert Drummondville	-	-	-	4 335	-
STT Bacon Inter-America	-	-	-	11 915	-
STT Aliments de Vermont	-	-	-	3 811	-
Soldes inférieurs à 2 000 \$	25	15	(266)	59 461	3 977
	5 713 012	\$ 1 046	\$ 186 552	\$ 1 085 040	\$ 536 044

FÉDÉRATION NATIONALE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU QUÉBEC

S Personnel enseignant Cégep Ahuntsic	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 15 414
S Chargé(e-s) de cours Université de Mtl	244 125	-	12 491	216 258	2 939
SEE de CIS	-	-	-	3 027	-
SE Institut Teccart Inc.	-	-	-	-	2 130
SE École Vanguard Québec	-	-	-	12 045	-

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Autres dépenses de fonct.	Frais juridiques
FÉDÉRATION NATIONALE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU QUÉBEC (SUITE)					
A. Étudiants diplômés de MCGill	274 344	\$ 437	\$ 19 566	\$ 21 901	\$ 24 129
SEE du Collège Lasalle	-	-	-	286	7 520
SCC de cours Abitibi-Témiscamingue	-	-	-	3 500	-
SEE Cégep Limoilou	-	-	-	4 588	-
S Professeur-e-s Collège François-Xavier	-	-	-	3 594	-
S Maîtres de français langue seconde	-	-	-	-	8 070
S Chargés de cours UQAC	-	-	-	3 601	-
S. des Tuteurs et tutrices Télé-Université	36 800	-	2 712	4 930	1 248
Soldes inférieurs à 2 000 \$	-	1 340	-	4 333	-
	<u>555 269</u>	<u>\$ 1 777</u>	<u>\$ 34 769</u>	<u>\$ 278 063</u>	<u>\$ 61 450</u>

FÉDÉRATION DES PROFESSIONNELLES

S Professeurs Université du Québec	1 061 500	\$ -	\$ 23 440	\$ 659 714	\$ 7 385
SE Prof. Université Concordia	-	-	-	5 344	-
SP CLSC-CHLSD de Québec	-	-	-	5 221	-
SP Tech. CSSS Charlevoix	-	-	-	2 572	-
S. Prof.homéopathes du Québec	-	-	-	-	52 578
SPPASQ	-	-	-	21 719	-
SPTP SAQ	-	-	-	18 283	-
Regroupement Sages Femmes du Québec	-	-	-	42 194	-
STT Dév. Régional Mauricie	18 000	-	2 200	4 301	-
Soldes inférieurs à 2 000 \$	-	-	-	2 807	-
	<u>1 079 500</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 25 640</u>	<u>\$ 762 155</u>	<u>\$ 59 963</u>

FÉDÉRATION DE LA MÉTALLURGIE

SN Aluminium Baie-Comeau	-	\$ -	\$ -	\$ 19 229	\$ -
S Bon L Ste-Thérèse	-	-	-	-	16 280
STT de MNF	-	-	-	3 450	-
STT FRE Composites	20 250	-	2 000	6 299	-

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Autres dépenses de fonct.	Frais juridiques
FÉDÉRATION DE LA MÉTALLURGIE (SUITE)					
SNE de Velan	-	-	-	30 334	-
STT Câble acier Pointe-Claire	-	-	-	3 092	-
ST Mine Noranda	-	-	-	3 489	-
ST Chantiers naval Lauzon	-	-	-	621	8 401
SS Tech.ind.SNC St-Augustin	-	-	-	322	16 772
SE de Bombardier La Pocatière	-	-	-	13 111	-
STT Industries Verreault	-	-	-	17 879	22 981
STT de Cysotrim	-	-	-	3 456	-
STT de TLD	-	-	-	2 205	-
STT Construction DJL Estrie	59 985	-	4 800	13 261	7 720
SNT Produits chimiques Valleyfield	-	-	-	16 976	-
SNE Velan Granby	-	-	800	3 876	-
SS Barcana	-	-	-	-	(11 021)
STT de Plastube Inc.	-	-	864	356	-
STT de EKA	-	-	-	2 523	-
ST Alcan Mauricie	-	1 247	-	3 415	-
STT de l'Alum. Cap-de-la-Madeleine	742 825	-	29 160	27 332	22 467
SNS Acier Vic-West Victoriaville	-	-	-	2 102	-
Soldes inférieurs à 2 000 \$	(665)	1 230	-	21 831	(588)
	<u>822 395</u>	<u>\$ 2 477</u>	<u>\$ 37 624</u>	<u>\$ 195 159</u>	<u>\$ 83 012</u>

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DU
PAPIER ET DE LA FORÊT

STT Papiers Perkins-Laval	-	\$ -	\$ -	\$ 2 627	\$ -	\$ -
STT Échantillons national	-	-	-	2 835	-	-
S Pompiers forest. Abitibi-Témiscamingue	-	-	-	2 908	-	-
NT Pâtes et papiers Donnacona	-	-	-	4 638	98 325	-
STT de E.Bastille et fils	1 935	-	600	1 133	-	-
SN Papier Port-Alfred	-	-	-	-	168 701	-
ST Pâtes Papiers Bromptonville	-	-	-	14 286	-	-

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DU
PAPIER ET DE LA FORÊT (SUITE)

STT Scierie Valcourt	61 514	\$	-	\$	6 800	\$	32 813	\$	14 678	\$
STT de Grafikom	-		-		-		2 653		-	
SN de la sylviculture	-		-		-		90 668		-	
Soldes inférieurs à 2 000 \$	-		-		-		7 499		(648)	
	<u>63 449</u>	\$	<u>-</u>	\$	<u>7 400</u>	\$	<u>162 060</u>	\$	<u>281 056</u>	\$

FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX

ST Garderie Outaouais	-	\$	-	\$	-	\$	25 082	\$	-	\$
ST CPE région Laurentides	30 895		-		2 800		43 495		911	
SNE CSSS Antoine-Labelle	-		-		-		9 734		-	
SEE CSSS St-Jérôme	-		-		-		17 433		-	
STT Ctre hébergement rég. Laurentides	24 686		-		6 499		18 911		4 608	
SE Hôpital Ste-justine	-		-		-		4 100		-	
SNE Jewish Hopital de Montréal	-		-		-		47 805		-	
SE Centre soins prolongés Grace Dart	-		-		-		2 054		-	
STT Clinique comm. Pointe-St-Charles	-		-		-		2 943		-	
S Labo-Héma-Québec	-		-		-		21 295		4 288	
ST Hôpital L-H Lafontaine	-		-		-		5 083		-	
SE Buanderie Centrale de Montréal	215		-		-		12 877		-	
STT Garderies de Montréal	2 925		-		-		25 121		74	
STT MAB-Mackay	-		-		-		3 830		-	
STT Résidence Griffith MC Connell	-		-		-		6 566		-	
STT Centre d'héb. du grand Montréal	18 280		-		4 224		93 507		37 979	
STT Centre de santé Tulattavik - Ungava	-		-		-		6 093		-	
STT Héma Québec	-		224		1 864		11 671		-	
STT Tech. Labo. Héma-Québec	-		-		1 312		10 060		-	
STT Centres jeunesse Montréal	-		-		-		3 569		-	
STT Maison de l'échelon	16 250		-		8 840		25 975		-	

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Autres dépenses de fonct.	Frais juridiques
FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (SUITE)					
STT du CH Université de Montréal	-	\$ -	\$ -	\$ 61 901	\$ 1 619
SEE Centre universitaire santé McGill	-	-	-	18 603	-
SP Hôpital Sacré-Cœur	-	-	-	8 635	8 617
STT Hôpital Sacré-Cœur	-	-	-	7 842	-
STT du CSSS de Laval	-	-	-	13 374	-
STT CSSS Ahuntsic Montréal nord	-	-	-	4 210	-
STT CSSS Jeanne-Mance	-	3236	-	77 164	-
STT du CSS Sud-Ouest	-	-	-	17 015	-
Syndicat du préhospitalier	-	-	-	48 378	-
S Édifice du Bel-Âge	-	-	-	2 127	1 728
STT Ctre SSS Témiscamingue	-	-	-	2 315	-
STT Centres d'héb. Vallée -de-L'Or	2 940	-	400	10 694	-
ST MH Vallée-de-l'OR	39 151	-	4 200	2 239	13 586
STT Garderies région de Québec	-	-	-	12 658	-
R.E.T.A.Q.M.	-	-	-	5 132	-
STT CSSS Charlevoix	-	-	-	2 572	-
STT CPE Saguenay-Lac-St-Jean	-	-	-	3 731	-
STT Ctre Héb. Priv. Sag.-Lac-St-Jean	-	-	-	44 881	-
STT Centre d'hébergement Estrie	72 444	-	16 000	19 601	-
RETAQ	-	5 728	-	149 071	54 266
STT CRDI Montérégie-Est	-	-	-	4 380	-
SNE Institutions catholiques	230	-	-	2 685	13 403
STT CSSS Champlain	-	-	-	15587	-
SSS CSSS Sorel-Tracy	-	-	-	50 188	4 204
STT Réseau du Suroit	-	-	-	8 395	-
STT Bureau CSSS Richelieu-Yamaska	-	-	-	3 842	-
STT Rég. Garderie Cœur-du-Qc	-	-	-	4 145	-
SRTT Rés.pers.âgées Cœur-du-Qc	-	-	-	3 365	-
S de la SSS D'Arthabaska-Érables	-	-	-	3 322	-
S de la SSS Drummond	-	-	-	6 869	-
Soldes inférieurs à 2 000 \$	(280)	-	1 456	43 319	797
	<u>207 736</u>	<u>\$ 9 188</u>	<u>\$ 47 595</u>	<u>\$ 1 055 444</u>	<u>\$ 146 080</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Autres dépenses de fonct.	Frais juridiques
FÉDÉRATION DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DES SERVICES PUBLICS					
SE Office municipale d'habit.de Hull	-	\$ -	\$ -	2 343	\$ -
S Cols bleus de Gatineau	-	-	-	12 625	-
STT Ville de Terrebonne	-	-	-	-	5 435
STT Ville de Ste-Thérèse	-	160	-	3 654	-
STT Ville de Mont-Tremblant	-	-	-	-	42 568
SE Cegep Lionel-Groulx	-	-	1 599	3 564	2 951
STT Ville Ste-Agathe-des-Monts	-	-	-	5 902	-
S entretien STM	-	9 315	-	31 481	186 751
SNE Port de Montréal	-	-	-	3 484	4 030
SE Entretien STL	-	-	-	20 964	725
SE Terminus Voyageur	-	-	-	-	5 277
SE Bureau STL	-	-	-	12 098	-
STT Murray Hill Connaisseur	-	-	-	-	14 410
STT Loisirs Ville de Laval	-	-	-	9 174	-
SE Société des casinos du Québec	1 702 935	-	50 175	405 391	94 734
STT Cimetière Notre-Dame	(600)	-	-	601	8 812
SE Bureau du Cimetière Notre-Dame	-	-	-	16 499	-
STT Transp.scolaire Gérald-Séguin	-	-	-	4 159	-
STT de Transco	-	-	-	6 960	-
STT Coach Canada	-	-	-	69 981	4 171
STT Repos St-François D'Assise	65 470	-	4 800	45 813	4 540
SE Transport scolaire Tremblay	-	-	-	2 830	-
SS Garages CTCUQ	-	500	-	5 577	20 552
S. Personnel sout. scol. des Découvreurs	-	-	-	3 978	-
STT Cols bleus ville de Rimouski	-	-	-	-	2 405
SE Bureau ville de Rimouski	-	-	-	2 565	-
SN Transp.scol. spéc. Sagou.-Lac-St-Jean	-	-	-	2 326	-
STT Transport adapté	-	-	-	2 150	-
S personnel soutien comm.scolaire	-	-	-	-	39 903
STT Centre tri Sherbrooke	-	-	400	3 330	-
SNTR	-	-	-	1 700 000	25 174
STT Agents de la Paix	-	33 686	-	237 002	2 755
SEMB SAQ	-	54 926	-	56 984	492
STT Loto-Québec	-	-	-	8 361	-

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	<u>Prestations de grèves</u>	<u>Publicité préventive</u>	<u>Allocations de grèves</u>	<u>Autres dépenses de fonct.</u>	<u>Frais juridiques</u>
FÉDÉRATION DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DES SERVICES PUBLICS					
STT Piscines et plans d'eau Cowansville	28 165	\$ -	\$ 1 800	\$ 1 319	\$ -
SE Entretien soc. transport rive-sud	-	-	-	-	18 897
ST Pompiers Shawinigan	-	-	-	2 500	-
Soldes inférieurs à 2 000 \$	<u>(1 031)</u>	<u>883</u>	<u>-</u>	<u>43 621</u>	<u>1 739</u>
	<u>1 794 939</u>	<u>\$ 99 470</u>	<u>\$ 58 774</u>	<u>\$ 2 727 236</u>	<u>\$ 486 321</u>

FÉDÉRATION NATIONALE DES
COMMUNICATIONS

SE CHNC New Carlisle	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 5 611
S Industries Journal du Québec Inc.	-	-	-	16 210	-
ST Information du Journal de Montréal	5 181 375	-	135 827	1 522 335	224 801
S Général radio CINF-CKOI	-	-	-	4 032	-
SEE de l'ingénierie de TQS	-	-	-	-	533 715
S Journalistes Hebdos Transcontinental	-	-	-	4 548	-
STT de Verbatim	-	-	-	4 105	-
S de l'information de Transcontinental	-	-	-	19 036	-
SEE Bureau du Soleil	-	-	-	7 362	-
S Rédaction du Soleil	-	-	-	11 524	-
ST Éditions du Réveil	253 055	-	23 355	61 335	35 673
SE CJAB & CKRS	-	-	-	9 755	-
ASS. Des Journalistes Indépendants	-	-	-	51 660	57 428
S. Communications Radio-Canada	-	10 121	-	267 465	-
ST Acadie Nouvelle Ltée	-	-	-	16 629	-
Soldes inférieurs à 2 000 \$	<u></u>	<u>239</u>	<u></u>	<u>18 727</u>	<u>1 836</u>
	<u>5 434 430</u>	<u>\$ 10 360</u>	<u>\$ 159 182</u>	<u>\$ 2 014 723</u>	<u>\$ 859 064</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Autres dépenses de fonct.	Frais juridiques
AUTRES DÉPENSES					
Action en nullité - Assurance-emploi	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 17 733
Analyse juridique concernant le FDP	-	-	-	-	14 630
Dépenses diverses	-	-	-	-	-
Étude projets de loi	-	-	-	-	-
Ucco-Sacc	-	-	-	342 339	38 583
Expédition demandes 25 \$ de solidarité	-	-	-	106 692	-
Equipements divers	-	-	-	28 152	-
Pancartes, posters et macarons	-	-	-	239 443	-
Impression pour mobilisation	-	-	-	58 697	-
Communiqués de presse (Telbec)	-	-	-	269 526	-
Dossier sur les fonds de pension	-	-	-	75 600	-
Suivi états généraux	-	-	-	67 770	-
Paramédic 2009	-	-	-	302 306	-
Mobilisation hotellerie	-	-	-	35 115	-
Mobilisation Télévision Quatre-Saisons	-	-	-	63 226	-
Mobilisation papier forêt	-	-	-	144 034	-
Mobilisation transport scolaire	-	-	-	19 575	1 950
Divers	-	-	-	270 592	3 077
	<u>-</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 2 023 067</u>	<u>\$ 75 973</u>
	<u>15 670 730</u>	<u>\$ 124 318</u>	<u>\$ 557 536</u>	<u>\$ 10 315 072</u>	<u>\$ 2 589 315</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

DÉPENSES DE FERMETURE ET DE MAINTIEN DES EMPLOIS

Groupe de consultation pour le maintien et la création d'emploi du Québec	1 377 014	\$
STT 505 Sherbrooke Est	3 746	
STT de la Brasserie Labatt	5 322	
STT Four Points Sheraton Centre	26 078	
STT Provigo Entrepôt Armand-Viau	5 943	
STT de Norfruit	24 050	
SE Magasins Zellers Alma/Chicoutimi	6 364	
STT Au coq rôti	68 131	
STT Service de l'Estrie	12 612	
S Abattoirs Z. Billette	31 895	
ST Olympia	18 204	
STT de Celanese	18 422	
SEE Cégep Limoilou	10 734	
S De Bon L Ste-Thérèse	27 061	
SNE Leco Montréal	405	
ST Horaires de l'amiante	395	
STT Industries Verreault	10 000	
ST de CHARL-POL	64	
STT de Nigan	6 878	
STT Aluminium Cap-de-la-Madeleine	50 964	
ST Posi-Plus Technologies	10 000	
STT Structures Lamerain	11 607	
SEE Scierie St-Michel-des-Saints	240	
STT de Temfor	5 591	
ST de la Scierie Bearn	162	
STT Abitibi-Consolidated	2 422	
SNT Pâtes et Papiers Donnacona	65 208	
SNTT Pâtes et papier de Kénogami	8 506	
ST Séchoir bois Lac Vert	8 559	
STT Produits forestiers	7 908	
STT Pâtes et Papiers D'East Angus	10 358	
SS Emballages Mitchel Lincoln Drummondville	8 266	
SE d'Industries Perron Inc	9 895	
STT CPE Outaouais	41	
STT Communautaires de l'Outaouais	11 217	
STT CPE Lanaudière	14 448	

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

DÉPENSES DE FERMETURE ET DE MAINTIEN DES EMPLOIS (SUITE)

STT Résidence Griffith Mc Connell	2 152
ST Partagec	22 997
STT Centres Hébergement du Saguenay	10 133
STT Résidence Sorel-Tracy	14 365
STT CPE Montérégie	6 158
SRTT CPE Cœur-du-Québec	10 306
STT Régie intermunicipale des Hautes-Laurentides	9 577
SNE Port de Montréal	3 120
SEE Société du Palais des Congrès de Montréal	5 500
S. pers.soutien comm. Scolaire Découvreurs	10 319
SEMB SAQ	226
FNC- Étude sect. Presse écrite	26 000
SE CHNC New Carlisle	40 000
ST Information de La Presse	15 902
SEE de l'ingénierie de TQS	14 224
ST Éditions du Réveil	14 081
A. Prof. Art et scène du Québec	23 720
	<hr/>
	2 107 490 \$
	<hr/> <hr/>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

AUTRES INFORMATIONS FINANCIÈRES

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

AUTRES INFORMATIONS FINANCIÈRES

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS BUDGÉTISÉS POUR L'EXERCICE 2008-2011

(AVEC COMPARATIF DES RÉSULTATS RÉELS)

<u>Nombre de mois</u>	<u>Période finissant le</u>	<u>Budget</u>		<u>Budget modifié</u>	<u>Réel</u>	
3	31 mai 2008	(2 714 259)	\$	(2 714 259)	(442 261)	\$
6	31 août 2008	(2 355 698)	\$	(2 355 698)	804 063	\$
9	30 novembre 2008	(2 618 911)	\$	(2 618 911)	2 376 496	\$
12	28 février 2009	(2 247 107)	\$	(2 247 107)	5 149 409	\$
15	31 mai 2009	(2 455 527)	\$	(2 455 527)	6 297 439	\$
18	31 août 2009	(2 580 207)	\$	(2 580 207)	7 199 207	\$
21	30 novembre 2009	(2 669 964)	\$	(2 669 964)	8 419 179	\$
24	28 février 2010	(1 208 049)	\$	(1 208 049)	11 119 075	\$
27	31 mai 2010	(1 011 100)	\$	(1 011 100)	10 318 330	\$
30	31 août 2010	(1 668 751)	\$	(1 668 751)	12 671 300	\$
33	30 novembre 2010	(1 673 771)	\$	(1 655 828)	14 459 089	\$
36	28 février 2011	(374 272)	\$	(340 186)	13 522 529	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

LISTE DES TRAVAUX DE MCE CONSEILS, LE GROUPE DE CONSULTATION POUR LE MAINTIEN ET LA CRÉATION D'EMPLOI DU QUÉBEC

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

FÉDÉRATION DU COMMERCE

STT Volailles Maxi
STT Auberge du Lac Taureau
STT Station Mont-Tremblant
STT Mets du Commensal
STT Ramada Inn (Centre-ville)
STT Ritz Carlton
STT des Rôtisseries Au Coq
STT Coop premier défi Laval
S Coop des TT en restauration La Démocrate
STT Urgel Bourgie
STT Brasserie Labatt
STT Tristan et America
STT Sheraton Four points
STT Robinson cartes de souhaits
STT de l'alimentation St-Laurent
SE Magasins Zellers Alma
STT de l'Hôtel Clarion
STT Château Mont-Ste-Anne
STT Coop Cegep Ste-Foy
SEE Manoir Richelieu
SE Val-des-Neiges
STT Nortfruit
STT Épicerie D.D.L. St-Bruno
STT Au Roi du Coq rôti
STT de Service de l'Estrie
S Abattoirs Z. Billette
STT Holiday Inn Longueuil
STT Auberge Bromont
SE Groupe Olymel
STT Coopérative funéraire de la Mauricie

FÉDÉRATION NATIONALE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU QUÉBEC

SE École Vanguard
SEE Collège André-Grasset
SEE Cegep Limoilou
S Professeurs Petit Séminaire de Québec
SE Cegep St-Félicien
SEE Séminaire Chicoutimi
SSS École primaire des Arbrisseaux
SEE Collège Antoine Girouard

FÉDÉRATION DES PROFESSIONNELLES

ST Centre-Étape

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

LISTE DES TRAVAUX DE MCE CONSEILS, LE GROUPE DE CONSULTATION POUR LE MAINTIEN ET LA CRÉATION D'EMPLOI DU QUÉBEC

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

FÉDÉRATION DE LA MÉTALLURGIE

SNE Aluminium Baie-Comeau
STT Mines Seleine
STT Bridgestone Joliette
S de Bon L Ste-Thérèse
STT de M.N.F.
STT Lavo et Lavo distribution Inc
ST Canplast
STT Enseignes Trans-Canada
STT des Industries Verreault
S du secteur automobile de l'Estrie
STT de Nigan
SNEE Kronos Canada
STT Aluminerie Alcan
STT Aluminium Cap-de-la-Madeleine
STT de Posi-Plus Technologies inc.
STT Outillage de Précision
STT Structures Lamerain

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DU PAPIER ET DE LA FORÊT

SNT Pâtes et Papiers Crabtree
STT des Papiers tissu Laval
STT Quebecor World
STT Produits Scientific Games
ST Imprimerie Lebonfon
STT Temfor
ST Scierie Domtar division Val d'Or
STT Abitibi-Consolidated division Senneterre
STT E. Bastille
SNTT Pâtes et Cartons Jonquière
SNT de Normandin
ST Scierie Petit-Paris
STT Séchoirs ds Bois du Lac Vert
Produits Forestiers Saguenay Inc
ST Pâtes et papiers Bromptonville
STT Pâtes et Papiers East Angus
ST Pâtes et papiers Windsor
STT Énergie Nouvelle
ST Robert et Robert
STT Imprimerie Graphica
SN de la Sylviculture
SNE Papier Candiatic
ST Advantag Canada Inc
ST Papier recyclé Trois-Rivières
STT Pliages Maskinongé
SS Emballages Mitchell Lincoln
SE Industries Perron Inc

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

LISTE DES TRAVAUX DE MCE CONSEILS, LE GROUPE DE CONSULTATION POUR LE MAINTIEN ET LA CRÉATION D'EMPLOI DU QUÉBEC

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

STT MF Sept-Iles
STT CPE Outaouais
STT Communautaires de l'Outaouais
STT CPE région Lanaudière
STT Terre des jeunes
ST CPE région Laurentides
SE Buanderie Centrale de Montréal
S Coordonnateurs Hopital Général de Montréal
STT CPE Montréal et Laval
STT Centre L'Autre Maison
STT Centres d'hébergement. Du Grand Montréal
STT Maison l'Echelon
STT Intervention communautaire
STT Hôpital Sacré-Cœur de Montréal
STT CSSS Jeanne-Mance
S du Préhospitalier
STT CPE MRC Rouyn-Noranda
STT CPE secteur Ville-Marie
STT CPE MRC Vallée de l'Or
ST Partagec
STT CPE Québec-Chaudières-Appalaches
STT Ctrés d'hébergement privés région de Québec
STT Centre prévention du suicide
STT CSSS Québec sud
STT Résidences hébergement. Rimouski-Neigette
STT Ctrés d'hébergement privés région Saguenay-Lac-St-Jean
STT CLSC Chicoutimi
S Centre jeunesse Sagunay-Lac-St-Jean
STT Centre Maria-Chapdelaine
STT SSS Chicoutimi
SEE CLSC de la Mitis
SE Résidence St-Philippe de Windsor
STT Centres d'hébergement. Privés de l'Estrie
STT Petite enfance Montérégie
STT CSSS Champlain
STT CSSS Sorel-Tracy
STT du réseau du Suroît
STT Résidences privées de la Montérégie
S Paramédics et préhospitalier de la Montérégie
SRTT CPE Cœur-du-Québec
STT Manoir Drummond

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

LISTE DES TRAVAUX DE MCE CONSEILS, LE GROUPE DE CONSULTATION POUR LE MAINTIEN ET LA CRÉATION D'EMPLOI DU QUÉBEC

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

FÉDÉRATION DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SERVICES PUBLICS

STT Régie Intermunicipale matières résiduelles Gaspésie
STT Ctre rég.biblio Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine
STT de l'Office municipal d'habitation de Gatineau
STT de la Ville Mont-Tremblant
STT Régie Intermunicipale Hautes-Laurentides
S Transport de Montréal
SE Soutien Teccart
STT de la RIO
SEE Société du palais des congrès de Montréal
STT SPCA de Laval
STT Autobus Auger Métropolitain
STT Repos St-François D'Assise
S Chauffeur autobus du Bas-St-Laurent
SEE Gaz Métro Inc.
SE Développement et Paix
STT Autobus Ste-Cécile-de-Milton

FÉDÉRATION NATIONALE DES COMMUNICATIONS

SE CHNC New Carlisle
ST Information Journal de Montréal
S Général de la radio CINF-CKOI
ST Information de La Presse
SE Cinémathèque québécoise
ST CKVM et CKVT
SE CJPM TV
ST Éditions du Réveil
SEE CKRS
STT Unimarketing
S Communications Radio-Canada
ST Acadie Nouvelle Ltée

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

Relations du travail - p. 32	601 949	\$
Dépenses de fermeture et de maintien des emplois - p. 87-88	1 377 014	\$

Rapport du comité de surveillance

EXERCICE FINANCIER

SE TERMINANT LE 28 FÉVRIER 2011

Nous, les membres du comité de surveillance, avons fait l'examen des états financiers de la CSN pour la période du 1^{er} mars 2008 au 28 février 2011. Nous nous sommes réunis à six reprises durant ce mandat.

Lors de nos travaux, nous avons rencontré à plusieurs reprises le trésorier, la contrôleuse, la comptable de la CSN et la directrice du Fonds de défense professionnelle. Les explications et les documents importants nous ont été remis afin que nous puissions interpréter les résultats.

Le rôle du comité de surveillance selon les statuts et règlements de la CSN, article 59, consiste notamment à :

- examiner toute dépense extraordinaire non prévue au budget;
- examiner les rapports semestriels du trésorier;
- surveiller l'administration du Fonds de défense professionnelle et l'application des règlements;
- faire, au comité exécutif et au bureau confédéral, les recommandations qu'il juge utiles;
- aviser le conseil confédéral sur les virements de crédit recommandés par le comité exécutif et le bureau confédéral.

Nous nous sommes acquittés de l'ensemble de nos tâches et avons mis l'accent sur notre responsabilité d'informer judicieusement les instances quant aux grands enjeux budgétaires. Au cours de notre mandat, nous avons fait le tour complet des services de la CSN.

Budget cumulatif

Au terme de l'exercice 2008–2011, nous constatons au niveau des revenus un écart favorable de 7 491 438 \$. Le surplus d'intérêts de 1 620 550 \$ explique en partie cet écart. La CSN a bénéficié d'une conjoncture favorable pour l'ensemble des trois fonds. L'exercice financier se termine avec un surplus de 29 597 700 \$ par rapport à la prévision qui était négative de 170 598 \$.

Budget de fonctionnement

En ce qui concerne le budget de fonctionnement, les revenus de per capita ont été supérieurs de 4 465 685 \$ par rapport à la prévision. Cela s'explique entre autres par la moyenne de membres cotisants et le taux moyen qui a été supérieur à la prévision durant tout l'exercice de trente-six mois. Les revenus d'intérêts ont été supérieurs de 433 976 \$, soit plus du double que la prévision.

Au niveau des dépenses, elles ont été inférieures de 8 963 054 \$. L'ensemble des postes budgétaires a été respecté. Par contre, à la syndicalisation, les dépenses ont été inférieures de 3 818 711 \$.

L'actif net de 8 492 927 \$ au 29 février 2008 est maintenant à la hauteur de 22 015 456 \$ au 28 février 2011.

Le budget de fonctionnement après trente-six mois d'exercice connaît un excédent des revenus sur les dépenses de 13 522 529 \$.

Fonds de défense professionnelle

Malgré certaines périodes plus mouvementées durant l'exercice, avec une moyenne qui dépassait largement la moyenne de grévistes ou de lock-outés prévue au Fonds de défense professionnelle, on peut constater un excédent de 7 867 969 \$ par rapport à une prévision de (7 485 484 \$).

L'actif net du Fonds de défense professionnelle est maintenant au 28 février 2011 à 44 666 120 \$.

Fonds de soutien extraordinaire

La conjoncture ayant été encore très favorable tant au budget de fonctionnement qu'au Fonds de défense professionnelle, le Fonds de soutien extraordinaire n'a pas eu à équilibrer ces deux fonds et termine donc cet exercice financier avec un excédent de 8 207 200 \$ et un actif net de 23 465 121 \$.

Le comité de surveillance recommande l'adoption des états financiers du budget de fonctionnement, du Fonds de défense professionnelle, du Fonds de soutien extraordinaire ainsi que des résultats cumulatifs pour l'exercice financier de trente-six mois se terminant le 28 février 2011.

Nous tenons à remercier sincèrement Pierre Patry, Lise Brassard, Danielle Lallemand, Carmelle Vigneault et Sylvie Lecavalier qui nous ont assistés dans nos tâches et dans la préparation des rapports.

Le comité de surveillance CSN,

Chantal Côté
Serge Langlois
Guy Normandin

Budget 2011–2014

Mot du trésorier

Camarades délégué-es,

Dans les prochains instants, nous nous acquitterons d'une des plus importantes responsabilités syndicales qui nous est confiée par nos membres, soit celle d'adopter les prévisions budgétaires de la CSN pour la période du 1^{er} mars 2011 au 28 février 2014.

Le budget de la CSN s'appuie sur des choix politiques, sociaux et syndicaux. Il doit soutenir les orientations syndicales que vous êtes appelés à déterminer au cours du présent congrès. Il doit aussi contribuer aux luttes que mèneront, durant les trois prochaines années, la CSN et ses organisations affiliées : les syndicats, les conseils centraux et les fédérations.

À la CSN, la démocratie s'exprime par la voix de ses syndicats et des membres qu'ils représentent. Ce sont eux qui déterminent la hauteur de nos revenus en fonction du per capita qu'ils acceptent de payer lorsqu'ils adhèrent à notre mouvement.

Notre responsabilité syndicale consiste à effectuer les choix les plus judicieux possible pour que nous puissions promouvoir les intérêts professionnels, économiques, sociaux et politiques des travailleuses et des travailleurs, cela afin d'améliorer les conditions de travail et de vie des membres que nous représentons ainsi que celles de l'ensemble de la population. Voilà l'exercice auquel nous sommes maintenant conviés.

À la CSN, cet exercice est transparent et éminemment démocratique. Peu d'organisations syndicales dans le monde peuvent prétendre à la même transparence et à la même qualité démocratique. Le bureau confédéral a déjà débattu de cette proposition budgétaire, de même que le comité précongrès qui vous en recommande son adoption. C'est à vous maintenant d'en prendre connaissance, d'en débattre et d'en disposer.

Le partage des points de fiscalité

Les statuts et règlements fixent le per capita à verser à la CSN à 0,72 % de la masse salariale brute. Les montants ainsi perçus sont versés dans trois caisses distinctes : le budget de fonctionnement reçoit 0,470 %, le Fonds de défense professionnelle (FDP), 0,225 %, tandis que le Fonds de soutien extraordinaire reçoit 0,025 %.

Le budget de fonctionnement sert à payer les services de la CSN. Ces services sont : la syndicalisation, les relations du travail, les communications, l'appui aux mobilisations et à la vie régionale, l'administration, les ressources humaines et le juridique. Tous viennent en appui aux organisations affiliées. Le budget de fonctionnement prévoit également les coûts de notre fonctionnement démocratique

— congrès, conseil et bureau confédéral — ainsi que ceux au comité exécutif, aux comités confédéraux et aux groupes de travail.

Le Fonds de défense professionnelle, quant à lui, assume les dépenses liées à :

- l'appui aux luttes, soit : les prestations de grève, les allocations aux syndicats pour dépenses de grève, les prestations de congédiement pour activités syndicales ainsi que les frais juridiques et les amendes reliés aux conflits de travail ;
- l'appui à la négociation, c'est-à-dire : la péréquation aux fédérations et aux conseils centraux, la structure de services en appui à la négociation du secteur public, les dépenses pour les négociations regroupées ;
- et enfin, l'appui à nos revendications, soit : les dons de solidarité ainsi que les campagnes confédérales, sectorielles et régionales.

Pour ce qui est du Fonds de soutien extraordinaire, il constitue en quelque sorte la marge de manœuvre nécessaire pour prévenir les coups durs, contre lesquels une organisation comme la CSN n'est jamais à l'abri.

Quelques éléments de conjoncture

Nous l'avons vu plus tôt dans ce congrès, la situation financière de la CSN est bonne. Nous avons également pu constater que les finances de la CSN peuvent être tributaires des aléas de la conjoncture dans laquelle nous évoluons.

Il est vrai que nous ne sommes pas dans la même situation que celle qui prévalait au moment du dernier congrès en mai 2008. Nous venions de subir une crise financière mondiale, laquelle annonçait alors une importante crise économique à l'échelle planétaire. Ce qui fut d'ailleurs le cas, bien que le Canada et le Québec aient été moins durement touchés par la récession mondiale que la plupart des pays développés.

Si le Québec s'en est mieux sorti que beaucoup d'autres pays, c'est notamment parce que nous avons des programmes sociaux et des services publics de qualité et accessibles. Le Québec, en particulier au tournant de la Révolution tranquille, a fait le choix de se doter de tels programmes, ce qui constitue un filet de sécurité sociale efficace. Eh bien ! Voilà justement ce qui est remis en question par le gouvernement Charest avec ses derniers budgets.

En effet, le gouvernement québécois a choisi d'établir un calendrier de retour à l'équilibre budgétaire beaucoup trop rapide, cet échéancier est téméraire. Refusant de revoir la fiscalité, pour imposer davantage les entreprises et les individus mieux nantis, il a plutôt opté, entre autres, pour des coupes importantes

dans les services publics et les programmes sociaux. À cet égard, la loi 100 qui impose des compressions dans les budgets de fonctionnement des institutions publiques et le non-remplacement d'une personne sur deux qui part à la retraite est une illustration éloquente du peu de considération du gouvernement Charest envers les services à la population et pour les personnes qui dispensent ces services. La CSN continuera de combattre cette loi inique et ces orientations budgétaires rétrogrades.

Enfin, signalons que la reprise économique demeure fragile. À peu près partout dans le monde, des budgets d'austérité ont été adoptés. Cela implique que les gouvernements se retirent des plans de relance économique. Après avoir sauvé les institutions financières à coups de milliers de milliards de dollars, aujourd'hui ils laissent à elles-mêmes les victimes de la crise. Reste à savoir maintenant, si le secteur privé et les ménages pourront prendre la relève des gouvernements. Rien n'est moins certain !

La situation qui prévaut dans certains pays d'Europe est préoccupante. Par ailleurs, beaucoup d'incertitudes émergent de la situation politique interne de nombreux pays arabes.

Comment tout cela viendra-t-il influencer sur la situation économique et sur l'emploi au cours des prochaines années, tant dans le secteur public que dans le secteur privé ? Bien malin est celui qui peut répondre à cette question.

La CSN connaît depuis plus de dix ans une croissance soutenue du nombre de ses membres. À la fin de l'exercice financier 1996–1999, le nombre moyen de cotisantes et de cotisants par mois était de 204 012. Nous avons vu lors de la présentation des états financiers 2008–2011 que ce nombre était maintenant de 274 156, ce qui constitue une augmentation de 70 144 membres depuis lors.

La CSN a une tradition de combativité qui ne se dément pas. Nul ne peut ignorer l'important travail d'information et de mobilisation qu'elle effectue et l'espace qu'elle occupe dans le débat public. C'est de cette façon que la CSN se déploie et c'est par ses actions quotidiennes qu'elle exerce un important pouvoir d'attraction.

Ainsi, nous évaluons que pour les trois prochaines années, malgré un contexte politique difficile, une conjoncture économique incertaine, malgré un Code du travail peu favorable à la syndicalisation, la CSN continuera d'accroître son effectif.

LES FAITS SAILLANTS

Les revenus

Nous estimons que le nombre moyen de cotisants par mois pour les trois prochaines années sera de 282 415 et que le taux moyen de cotisation par mois sera de 22,81 \$. Ainsi, nous prévoyons que la moyenne mensuelle de cotisants sera haussée de plus de 8 000 par rapport à l'exercice qui vient de se terminer.

Quant à la croissance du taux moyen de cotisation, nous l’anticipons un peu plus modeste qu’au cours des trois dernières années. Nous connaissons déjà les paramètres d’augmentation de salaires pour les employé-es du secteur public. Nous savons que celles-ci seront plus importantes vers la fin des conventions collectives, lesquelles expirent après notre exercice financier qui se termine le 28 février 2014.

	<i>Budget 2011–2014</i>	<i>Réel 2008–2011</i>
<i>Nombre moyen de cotisantes et cotisants</i>	282 415	274 156
<i>Taux moyen</i>	22,81 \$	21,20\$

Rappelons-nous que lors du dernier budget, le nombre moyen de cotisantes et cotisants par mois avait été établi à 270 214. Celui-ci a été révisé en cours de mandat pour être fixé à 270 800. Le taux moyen avait été estimé à 21,10 \$.

Conséquemment, nous prévoyons une augmentation des revenus de plus de 27 millions de dollars en comparaison du budget adopté lors du dernier congrès de la CSN.

	<i>Budget 2008–2011</i>	<i>Budget 2008–2011 modifié</i>	<i>Budget 2011–2014</i>
<i>Nombre moyen de cotisantes et cotisants</i>	270 214	270 800	282 415
<i>Taux moyen</i>	21,10 \$	21,10 \$	22,81 \$
<i>Augmentation des revenus de plus de 27 M\$</i>			

Les revenus cumulatifs sont évalués à 235 108 123 \$. De ce montant, 231 908 123 \$ proviennent du per capita versé par les membres tandis que les revenus d’intérêts sont estimés à 3 200 000 \$

Nous prévoyons que les dépenses s’élèveront également à 235 108 123 \$. Ce qui veut dire que, globalement, nous avons une prévision budgétaire équilibrée. Voyons maintenant sur quoi s’appuie cette prévision de dépenses et comment elles sont réparties dans les trois fonds de la confédération.

Les dépenses

Le redressement de notre situation financière nous permet de faire des choix audacieux. D’ailleurs, sur le plan des revenus, nous avons prévu une croissance relativement importante de notre *membership*, et ce, malgré une conjoncture que nous avons décrite comme étant incertaine.

Concernant les dépenses, nous avons donc l'occasion de mettre en avant des propositions qui viendront soutenir de façon accrue les fédérations, les conseils centraux, les syndicats et les membres de ces derniers.

Ainsi, c'est avec beaucoup de fierté que je vous annonce qu'avec l'adoption de ce budget suivront des propositions distinctes qui prévoient que les prestations de grève, de lock-out et de congédiement pour activités syndicales passeront de 225 \$ à 230 \$, et ce, dès la fin du présent congrès. Ces prestations seront par la suite majorées à 235 \$ au 1^{er} mars 2012 et à 240 \$ au 1^{er} mars 2013.

Rappelons que ces prestations avaient déjà été haussées de 25 \$ entre le début et la fin du dernier exercice financier. Ainsi, en l'espace de six ans, elles auront été majorées de 40 \$, soit une augmentation de 20 %.

Cette proposition témoigne de la solidarité que la CSN et tous les membres de ses syndicats affiliés expriment envers celles et ceux qui choisissent démocratiquement de mener des batailles pour améliorer leurs conditions de travail et de vie, et envers celles et ceux qui subissent trop souvent, de nos jours, les affres de patrons irrespectueux à l'égard des travailleuses et des travailleurs. Cette solidarité est un trait distinctif de la CSN et nous en sommes particulièrement fiers.

La péréquation aux fédérations sera haussée de 5 millions de dollars sur trois ans. Elle passera donc de 12,6 millions à 17,6 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 40 %. Au sortir de ce congrès, nous présenterons une proposition au bureau confédéral qui stipulera que la moitié de cette hausse sera distribuée entre toutes les fédérations. Dorénavant, toutes les fédérations recevront de la péréquation. L'autre moitié de la hausse sera distribuée selon les critères actuellement en vigueur.

On se rappellera que le but premier de la péréquation est de venir en aide aux fédérations moins fortunées. L'objectif est donc de rétablir une certaine équité de services entre les membres de la CSN, quelle que soit leur fédération d'appartenance. Voilà une autre façon tangible qu'ont les membres de la CSN de manifester leur solidarité.

La péréquation sera également revue pour les conseils centraux. Le montant total de celle-ci pour les conseils centraux sera majoré du même pourcentage que celui des fédérations, soit 40 %. Les sommes passeront donc de 552 632 \$ à 775 000 \$ pour trois ans. Dans ce cas, ce qui sera proposé au bureau confédéral, ce sera de diriger la quasi-totalité de ces hausses vers les conseils centraux de l'Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec, de la Côte-Nord et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Cela permettra à ces conseils centraux de régions éloignées, ayant peu de membres répartis sur des territoires immenses, d'assurer une meilleure représentation politique sur leurs territoires respectifs. Cela est un des rôles essentiels que jouent les conseils centraux à la CSN.

Le budget prévoit également des ajouts de ressources dans différents services de la CSN. L'objectif est de mieux soutenir le travail des fédérations en négociation, que ce soit pour des négociations locales, regroupées ou encore pour celles des syndicats provinciaux. Nous cherchons également à mieux tenir compte des nouvelles réalités du monde du travail, des enjeux et des défis sociaux pour lesquels l'action d'une organisation syndicale comme la CSN est indispensable.

J'annonce, au Service des relations du travail, l'ajout d'une conseillère ou d'un conseiller syndical au module des avantages sociaux. Cela apportera lors des négociations une aide accrue aux fédérations et aux syndicats en matière de régimes de retraite, d'assurances et de rémunération.

De plus, en cours de mandat ont été ajoutées, de façon temporaire, un poste de conseiller syndical à la défense des accidenté-es et un autre, tout dernièrement, pour les dossiers d'environnement. Nous rendons ces ajouts permanents. La CSN pourra encore mieux épauler l'action des syndicats, des fédérations et des conseils centraux à l'égard des enjeux environnementaux, faisant ainsi la promotion du développement durable, c'est-à-dire un développement économique qui est compatible avec les droits sociaux et qui tient compte des impacts environnementaux.

Toujours concernant le Service des relations du travail, ce budget contient une grande nouveauté, soit la mise en place d'une équipe de trois conseillères et conseillers syndicaux et d'une employée de bureau pour soutenir le travail des fédérations en négociation. Cette aide pourrait servir, par exemple, pour des dossiers qui demandent une expertise particulière en matière de négociation de convention collective ou encore lors de l'accueil de groupes dans de nouveaux champs de syndicalisation. La CSN a la ferme volonté d'accroître son effectif, les changements dans le monde du travail nous demandent d'ajuster nos façons de faire afin d'accueillir encore plus de nouveaux membres et de développer des stratégies de négociation qui permettent l'atteinte de leurs objectifs. Enfin, pour ce qui est de ce service, il y aura l'ajout d'une employée de bureau au module de la formation.

Dans les communications, là aussi le monde est en transformation. On assiste à la fois à une multiplication des plateformes et à une accélération de la diffusion des informations. Le Service des communications a effectué un certain nombre de virages au cours des trois dernières années, notamment au chapitre de l'utilisation des médias sociaux. Il a aussi engagé une réflexion sur l'impact des stratégies inhérentes à ces nouveaux outils. Nous proposons donc l'ajout d'une conseillère ou d'un conseiller syndical à l'information pour continuer à être proactifs et accroître notre présence dans cette sphère.

Cela s'ajoute d'une certaine façon à la réflexion qu'a menée la CSN en cours de mandat sur la restructuration du module informatique du Service de l'administration. Celle-ci nous a conduits à proposer au conseil confédéral de septembre 2010, une restructuration complète de ce module. Il fut alors convenu d'y ajouter quatre conseillères et conseillers syndicaux, une technicienne ou un technicien et une employée de bureau, doublant ainsi cette équipe. Cette réorganisation devrait être complétée sous peu, le présent budget confirme sa mise en place pour toute la durée du mandat 2011–2014.

Au Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale, dans l'équipe nationale, nous proposons d'augmenter de deux le nombre de conseillers syndicaux, passant ainsi de trois à cinq. Par la même occasion, nous ajouterions une employée de bureau. Cette équipe est constamment mise sous pression, elle doit bien sûr mettre en œuvre les campagnes confédérales décidées par le mouvement, mais c'est avant tout la coordination de la mobilisation en appui à la négociation qui nécessite ces ajouts.

En effet, la CSN favorise la négociation regroupée de syndicats d'un même secteur d'activité. Nous estimons que le rapport de force est alors accru. Des exemples probants ces dernières années tendent à nous donner raison. Pensons seulement aux secteurs de l'hôtellerie, aux centres de la petite enfance, aux

responsables des services de garde en milieu familial ou encore aux chargé-es de cours universitaires. D'ailleurs, le Fonds de défense professionnelle contribue financièrement pour permettre aux syndicats de coordonner leurs négociations, leurs plans d'action et d'information. De plus en plus de groupes se prévalent de cette aide, c'est très bien ainsi. Ce travail de coordination de la mobilisation est exigeant.

De plus, l'appui à la mobilisation dans le cadre de la négociation des syndicats provinciaux nécessite que l'on coordonne l'action bien souvent sur l'ensemble du territoire québécois. Voilà les raisons pour lesquelles on procède à ces ajouts.

D'autre part, nous procédons à l'embauche d'une employée de bureau supplémentaire dans l'équipe régionale du Conseil central du Montréal métropolitain. Enfin, nous confirmons que l'ajout d'une employée de bureau à mi-temps pour le secteur Îles-de-la-Madeleine du Conseil central Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est rendu permanent.

À la direction, l'augmentation du personnel se concentre à deux endroits. D'abord, au Service des ressources humaines. La CSN, comme beaucoup d'organisations, est confrontée au grand défi du renouvellement de sa main-d'œuvre. Ce phénomène déjà présent s'accélélera au cours des cinq prochaines années. La CSN n'est pas une organisation comme les autres. Elle porte des valeurs de justice sociale, d'équité, de liberté et de solidarité, celles-ci sont inscrites dans notre déclaration de principe. Cette même déclaration indique également que « c'est dans la lutte, et dans toutes les formes qu'elle emprunte, que la CSN détermine son orientation et son action revendicatrice ».

Vous comprendrez aisément qu'à la CSN, renouveler la main-d'œuvre impose beaucoup plus d'exigences que dans d'autres organisations. Non seulement faut-il trouver des personnes compétentes, mais ces dernières doivent porter et faire la promotion de nos valeurs, ce qui requiert un engagement des salarié-es. Renouveler notre main-d'œuvre veut dire sélectionner des gens, former ces nouveaux salariés, soutenir les coordinations d'équipe qui les accueilleront; bref, il s'agit d'un travail colossal, d'une importance capitale pour le mouvement.

Voilà pourquoi nous proposons aux ressources humaines, l'ajout d'une conseillère ou d'un conseiller syndical à la formation des salarié-es, d'une adjointe ou d'un adjoint à la direction et d'une employée de bureau. Cette dernière étant rendue nécessaire par la somme accrue de travail lié à la gestion des avantages sociaux.

Le syndicat des agents correctionnels du Canada, UCCO-SACC-CSN, compte tenu de son caractère spécifique, est affilié uniquement à la CSN et relève de la direction. Ce syndicat est confronté à des défis tout à fait particuliers. D'abord, ses membres sont répartis sur l'ensemble du territoire canadien et il est structuré sur la base des cinq régions du Service correctionnel canadien, soit les Maritimes, le Québec, l'Ontario, les Prairies et la Colombie-Britannique.

De plus, ce syndicat a fait des pas de géant depuis son arrivée à la CSN, il y a dix ans de cela. Il a notamment obtenu la mise en place de nombreux comités de travail, obligeant le Service correctionnel

du Canada à le consulter avant de prendre des décisions qui ont des impacts sur les conditions de travail des agentes et agents correctionnels. Cela est très bien, mais entraîne pour l'équipe d'UCCO-SACC-CSN un surcroît de travail.

Nous proposons donc l'ajout d'un conseiller syndical pour l'immense territoire des Prairies et la transformation du poste d'employée de bureau à mi-temps en un poste à temps complet pour cette même région. De plus, nous haussons d'un le nombre de conseillères et de conseillers syndicaux à Montréal, notamment pour mieux soutenir le syndicat dans son travail de représentation de ses membres dans les nombreux lieux de consultation auprès du Service correctionnel canadien.

Ajouts permanents de ressources humaines
<p>Service des relations du travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 c.s. avantages sociaux • 1 c.s. défense des accidenté-es • 1 c.s. environnement • 3 c.s. soutien négociation • 1 e.b. soutien négociation • 1 e.b. formation
<p>Service des communications</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 c.s. information
<p>Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 e.b. Montréal • 0,5 e.b. Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
<p>Direction</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 c.s. ressources humaines (formation) • 1 direction adjointe ressources humaines • 1 e.b. ressources humaines • 2 c.s. UCCO-SACC-CSN • 0,5 e.b. UCCO-SACC-CSN

Lors du dernier congrès, nous avons motivé une augmentation au chapitre des honoraires professionnels pour l'immeuble de Montréal par le fait que nous devons étudier nos besoins en termes d'espace à Montréal.

La CSN est propriétaire du 1601 De Lorimier, à Montréal, depuis le début des années 80. Cet immeuble de 100 000 pieds carrés est occupé à pleine capacité. En fait, nous y manquons d'espace. Au cours des dernières années, nous avons constamment été obligés d'aménager des locaux dès que nous avons à loger une personne de plus. Toujours à Montréal, la CSN et ses organisations affiliées louent des bureaux dans deux édifices, le 2100 De Maisonneuve et le 1600 De Lorimier, pour une superficie d'environ 60 000 pieds carrés.

Au cours du mandat qui se termine, nous avons fait une analyse sommaire des besoins d'espace de bureaux et de salles de réunions pour nos services et pour nos organisations affiliées. Nous en sommes venus à la conclusion que nos besoins présents et ceux prévisibles nécessiteraient 200 000 pieds carrés, soit le double de ce que nous avons actuellement au 1601 De Lorimier.

Il nous faut agir sur cette question, car la situation devient de plus en plus intenable. Nous prévoyons donc au cours du mandat qui débute, agrandir le 1601 De Lorimier, en construisant de nouveaux édifices sur notre terrain et en réaménageant l'édifice actuel, de sorte à obtenir une superficie de 200 000 pieds carrés.

Bien qu'il reste beaucoup de détails à préciser, et de décisions à confirmer, nous évaluons qu'avec la mise de fonds que peut verser la CSN, nos besoins d'emprunt se situent à 50 millions de dollars. Nous vous proposons donc d'aller de l'avant avec un tel projet. Voilà pourquoi à l'immeuble de Montréal des sommes ont été prévues pour le remboursement d'intérêts d'une dette à long terme. De plus, beaucoup de postes ont été majorés pour tenir compte de ces travaux d'agrandissement.

La CSN a la capacité de réaliser un tel projet. Premièrement, notre situation financière est bonne. Deuxièmement, nous pouvons faire cela sans handicaper d'aucune façon les services que nous donnons aux syndicats. Au contraire, vous avez vu précédemment dans ma présentation que d'importantes sommes d'argent sont retournées aux fédérations et aux conseils centraux pour améliorer les services aux syndicats. Vous avez pu également constater que des ajouts de personnel dans plusieurs services de la CSN visaient le même objectif. Troisièmement, il est vrai qu'à court terme cela occasionne des coûts. Cependant, à moyen et à long terme, nous serons gagnants puisque nous épargnerons sur nos coûts de location externe, lesquels en plus seraient appelés à croître considérablement si nous ne faisons rien.

Toujours en ce qui a trait à nos immeubles, la CSN possède une partie de l'édifice du 155 Charest à Québec. Il y a plusieurs années, des travaux de réfection avaient été effectués sur certains étages, alors que d'autres n'avaient pas été restaurés. Nous comptons dans les plus brefs délais parachever ces travaux de rénovation à Québec.

Au budget de fonctionnement, nous prévoyons recevoir des cotisations pour un montant de 154 956 858 \$ et des intérêts de 500 000 \$, pour des revenus totaux de 155 456 858 \$. Des dépenses de 161 079 224 \$ sont anticipées, ce qui occasionne un déficit de 5 622 366 \$.

Budget de fonctionnement

Camarades, voyons maintenant comment cette prévision de revenus et de dépenses se déploie dans les trois fonds de la CSN.

<i>Budget de fonctionnement</i>		
	(\$)	(\$)
Revenus		
– Per capita	154 956 858	
– Intérêts	500 000	
		155 456 858
Dépenses		
– Direction	42 210 287	
– Syndicalisation	19 365 541	
– Relations du travail	31 360 643	
– Communications	9 223 203	
– Mobilisation	33 001 213	
– Administration	25 918 337	
		161 079 224
Excédent des revenus sur les dépenses		(5 622 366)

Fonds de défense professionnelle

Au Fonds de défense professionnelle, nous escomptons des per capita de 69 102 630 \$ et des revenus d'intérêts de 1 800 000 \$, pour des revenus totaux de 70 902 630 \$. Des dépenses de 74 028 899 \$ sont prévues, ce qui occasionne un déficit de 3 126 269 \$.

<i>Fonds de défense professionnelle</i>		
	(\$)	(\$)
Revenus		
– Per capita	69 102 630	
– Intérêts	1 800 000	
		70 902 630
Dépenses		
– Luites	45 159 600	
– Négociations	23 929 299	
– Revendications	4 940 000	
		74 028 899
Excédent des revenus sur les dépenses		(3 126 269)

En plus des dépenses que nous avons déjà identifiées plus tôt, particulièrement en ce qui a trait à la péréquation, nous avons aussi augmenté les sommes dévolues pour les négociations regroupées de syndicats. Les budgets de campagnes sectorielles pour les fédérations, de même que ceux pour les campagnes régionales dévolues aux conseils centraux ont aussi été haussés.

Enfin, nous avons reconduit notre prévision à l'effet d'octroyer 700 prestations de grève ou de lock-out par semaine. Pour ce qui est des prestations de suspension et de congédiement pour activités syndicales, nous estimons devoir en allouer quarante par semaine.

Fonds de soutien extraordinaire

Finalement, pour ce qui est du Fonds de soutien extraordinaire, nous prévoyons recevoir des per capita de 7 848 635 \$ et des revenus d'intérêts de 900 000 \$, pour des revenus totaux de 8 748 635 \$. Nous ne prévoyons aucune dépense au Fonds de soutien extraordinaire, nous obtenons donc un excédent de 8 748 635 \$.

Ainsi, le Fonds de soutien extraordinaire viendra soutenir les déficits d'exercice prévus au budget de fonctionnement et au Fonds de défense professionnelle.

<i>Fonds de soutien extraordinaire</i>		
	(\$)	(\$)
Revenus		
– Per capita	7 848 635	
– Intérêts	900 000	
		8 748 635
Dépenses		
	-----	-----
Excédent des revenus sur les dépenses		8 748 635

Pour conclure...

Camarades délégué-es, je le réitère, le redressement de notre situation financière nous permet d'assumer notre responsabilité syndicale à court, à moyen et à long terme. La recherche d'une dignité toujours plus grande pour les femmes et les hommes qui luttent pour l'amélioration de leurs conditions de travail et de vie caractérise la CSN.

Voilà pourquoi aujourd'hui, nous pouvons présenter un budget qui comporte des mesures originales adaptées à la réalité actuelle permettant de répondre encore mieux aux besoins et aux attentes de nos membres. Voilà comment nous pouvons dégager les sommes disponibles pour nos organisations affiliées afin qu'elles puissent améliorer les services aux syndicats et mener les combats qu'elles auront choisi démocratiquement de faire. Voilà enfin, comment nous pourrions mettre en œuvre les orientations que vous adopterez au présent congrès. Comme il est si bien énoncé dans notre déclaration de principe :

La CSN considère que dans une société démocratique, le syndicalisme est l'instrument de libération des travailleuses et travailleurs.

Le syndicalisme demeure l'un des principaux piliers sans lesquels une démocratie vigoureuse ne saurait être assurée.

Camarades, nous avons une grande responsabilité syndicale et sociale. Voilà comment à partir des sommes qui nous sont confiées par nos membres, nous soutiendrons nos conseils centraux, nos fédérations, nos syndicats et leurs membres, ***pour qu'ensemble on puisse RÉUNIR nos forces, pour qu'ensemble on puisse RENOUVELER notre action syndicale !***



Pierre Patry
Trésorier CSN

Budget 2011–2014

TABLE DES MATIÈRES

Budget cumulatif 2011–2014

<i>Budget cumulatif</i>	2
-------------------------	---

Budget de fonctionnement 2011–2014

<i>Budget de fonctionnement</i>	4
<i>Dépenses – direction</i>	5
<i>Dépenses – syndicalisation</i>	6
<i>Dépenses – relations du travail</i>	7
<i>Dépenses – communications</i>	8
<i>Dépenses – appui aux mobilisations et à la vie régionale</i>	9
<i>Dépenses – administration</i>	10

Fonds de défense professionnelle 2011–2014

<i>Fonds de défense professionnelle</i>	12
<i>Dépenses – appui à la négociation – péréquations</i>	13
<i>Dépenses – appui à la négociation – négociations regroupées et locales</i>	14
<i>Dépenses – appui à nos revendications</i>	15

Fonds de soutien extraordinaire 2011–2014

<i>Fonds de soutien extraordinaire</i>	17
--	----

Budget de fonctionnement –

Renseignements complémentaires 2011–2014

<i>Comité exécutif et personnel d'appui</i>	19
<i>Contrôle</i>	20
<i>Administration du FDP</i>	20
<i>Ressources humaines</i>	21
<i>Juridique</i>	22
<i>UCCO-SACC-CSN</i>	23
<i>Comités et groupes de travail</i>	24
<i>Information – documentation</i>	25
<i>Imprimerie – distribution</i>	26
<i>Équipe mobilisation</i>	27
<i>Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine</i>	27
<i>Bas-Saint-Laurent</i>	28
<i>Saguenay–Lac-Saint-Jean</i>	28
<i>Québec–Chaudières-Appalaches</i>	29
<i>Cœur-du-Québec</i>	29
<i>Estrie</i>	30
<i>Montréal métropolitain</i>	30
<i>Laurentides</i>	31
<i>Lanaudière</i>	31
<i>Montérégie</i>	32
<i>Outaouais</i>	32
<i>Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec</i>	33
<i>Côte-Nord</i>	33
<i>Finances</i>	34
<i>Informatique</i>	35
<i>Immeubles de Montréal</i>	36
<i>Immeuble de Québec</i>	37

Fonds de défense professionnelle –

Renseignements complémentaires 2011–2014

<i>Secteur public – négociations regroupées</i>	39
---	----

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET CUMULATIF 2011 –2014

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET CUMULATIF 2011–2014

	Budget 2008–2011	Budget modifié	Réal 36 mois	Budget 2011–2014
REVENUS				
Per capita	205 287 209 \$	205 680 363 \$	211 551 251 \$	231 908 123 \$
Intérêts et divers	2 400 000	2 400 000	4 020 550	3 200 000
	<u>207 687 209</u>	<u>208 080 363</u>	<u>215 571 801</u>	<u>235 108 123</u>
DÉPENSES				
Direction – p.5	38 581 080	38 581 080	37 040 454	42 210 287
Syndicalisation – p.6	21 655 684	21 655 684	17 836 973	19 365 541
Relations du travail – p.7	26 648 762	26 648 762	26 415 906	31 360 643
Communications – p.8	9 132 072	9 132 072	8 310 085	9 223 203
Appui aux mobilisations et à la vie régionale – p.9	29 819 109	29 819 109	29 436 000	33 001 213
Administration – p.10	11 022 445	11 245 001	9 079 236	25 918 337
Appui aux luttes – p.12	42 040 000	42 040 000	31 560 079	45 159 600
Appui à la négociation – p.12	24 602 655	24 602 655	23 523 646	23 929 299
Appui à nos revendications – p.12	4 356 000	4 356 000	2 773 977	4 940 000
Créances douteuses recouvrées	-	-	(2 255)	-
	<u>207 857 807</u>	<u>208 080 363</u>	<u>185 974 101</u>	<u>235 108 123</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES				
(DÉPENSES SUR LES REVENUS)	<u>(170 598) \$</u>	<u>- \$</u>	<u>29 597 700 \$</u>	<u>- \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT
BUDGET 2011 – 2014

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT BUDGET 2011–2014

	Budget 2008–2011	Budget modifié	Réel 36 mois	Budget 2011–2014
REVENUS				
Per capita	136 184 880 \$	136 441 522 \$	140 907 207 \$	154 956 858 \$
Intérêts et divers	<u>300 000</u>	<u>300 000</u>	<u>733 976</u>	<u>500 000</u>
	<u>136 484 880</u>	<u>136 741 522</u>	<u>141 641 183</u>	<u>155 456 858</u>
DÉPENSES				
Direction – p. 5	38 581 080	38 581 080	37 040 454	42 210 287
Syndicalisation – p. 6	21 655 684	21 655 684	17 836 973	19 365 541
Relations du travail – p. 7	26 648 762	26 648 762	26 415 906	31 360 643
Communications – p. 8	9 132 072	9 132 072	8 310 085	9 223 203
Appui aux mobilisations et à la vie régionale – p. 9	29 819 109	29 819 109	29 436 000	33 001 213
Administration – p. 10	11 022 445	11 245 001	9 079 236	25 918 337
Créances douteuses recouvrées	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>136 859 152</u>	<u>137 081 708</u>	<u>128 118 654</u>	<u>161 079 224</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DES DÉPENSES SUR LES REVENUS)				
	<u>(374 272) \$</u>	<u>(340 186) \$</u>	<u>13 522 529 \$</u>	<u>(5 622 366) \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2011–2014

DÉPENSES — DIRECTION

	Budget 2008–2011	Budget modifié	Réal 36 mois	Budget 2011–2014
DIRECTION				
Comité exécutif et personnel d'appui – p. 19	9 924 942 \$	9 924 942 \$	9 918 044 \$	10 835 117 \$
Contrôle – p. 20	519 293	519 293	462 265	547 644
Administration du FDP – p. 20	586 863	586 863	491 105	514 303
Ressources humaines – p. 21	8 855 319	8 855 319	8 124 722	8 942 103
Juridique – p. 22	5 676 252	5 676 252	6 189 498	6 402 795
UCCO–SACC–CSN – p. 23	6 686 411	6 686 411	6 263 959	7 981 325
Bureau confédéral	250 000	250 000	94 492	250 000
Conseil confédéral	1 700 000	1 700 000	1 544 452	1 700 000
Congrès	1 900 000	1 900 000	1 654 684	2 050 000
Comités et groupes de travail – p. 24	1 280 000	1 280 000	955 437	1 300 000
Fondation pour l'aide aux travailleuses et travailleurs accidentés	150 000	150 000	150 000	150 000
Fête du 8 mars	150 000	150 000	179 538	175 000
Fête du 1 ^{er} mai	150 000	150 000	143 907	175 000
Commémoration du 28 avril				175 000
Fierté gaie	12 000	12 000	8 775	12 000
Solidarité internationale :				
Affiliation internationale	330 000	330 000	319 721	350 000
Activités de solidarité	410 000	410 000	539 855	650 000
	<u>38 581 080 \$</u>	<u>38 581 080 \$</u>	<u>37 040 454 \$</u>	<u>42 210 287 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2011–2014

DÉPENSES — SYNDICALISATION

	Budget 2008–2011	Budget modifié	Réel 36 mois	Budget 2011–2014
SYNDICALISATION				
Salaire :				
1 coordination				
17 conseillères et conseillers syndicaux				
7 employé-es de bureau	5 766 775 \$	5 766 775 \$	5 724 571 \$	6 055 168 \$
Avantages sociaux	2 496 437	2 496 437	2 492 194	2 732 170
Formation continue	57 668	57 668	12 259	60 552
Séjour et déplacement	850 000	850 000	671 114	850 000
Loyer	814 804	814 804	828 795	837 651
Téléphone	225 000	225 000	156 173	300 000
Informatique	520 000	520 000	513 271	430 000
Dépenses de bureau	300 000	300 000	145 102	300 000
	<u>11 030 684</u>	<u>11 030 684</u>	<u>10 543 479</u>	<u>11 565 541</u>
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Organisation	5 500 000	5 500 000	1 800 693	3 700 000
Audition avant accréditation	125 000	125 000	23 028	100 000
Négociation	800 000	800 000	445 382	800 000
Consolidation	1 300 000	1 300 000	1 460 240	1 400 000
Frais juridiques	2 000 000	2 000 000	787 386	900 000
Retour fédérations sur cotisation des nouveaux syndicats affiliés	400 000	400 000	211 861	400 000
Création Fédération de l'industrie manufacturière	-	-	2 011 549	-
Autres dépenses	500 000	500 000	553 355	500 000
	<u>10 625 000</u>	<u>10 625 000</u>	<u>7 293 494</u>	<u>7 800 000</u>
	<u>21 655 684 \$</u>	<u>21 655 684 \$</u>	<u>17 836 973 \$</u>	<u>19 365 541 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2011–2014

DÉPENSES — RELATIONS DU TRAVAIL

	Budget 2008–2011	Budget modifié	Réal 36 mois	Budget 2011–2014
RELATIONS DU TRAVAIL				
Salaire :				
1 coordination				
45 conseillères et conseillers syndicaux (39)				
14 employé-es de bureau (12)	12 217 664 \$	12 217 664 \$	12 127 786 \$	14 784 124 \$
Avantages sociaux	5 264 021	5 264 021	5 108 327	6 639 778
Formation continue	122 177	122 177	93 443	147 841
Séjour et déplacement	1 400 000	1 400 000	1 331 255	1 400 000
Loyer	1 854 900	1 854 900	1 921 573	2 238 900
Téléphone	225 000	225 000	253 147	400 000
Informatique	1 080 000	1 080 000	1 075 268	990 000
Documentation	135 000	135 000	88 485	135 000
Dépenses de bureau	425 000	425 000	424 465	450 000
	<u>22 723 762</u>	<u>22 723 762</u>	<u>22 423 749</u>	<u>27 185 643</u>
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Recherche	450 000	450 000	167 693	450 000
Appui à la négociation	450 000	450 000	359 489	450 000
Formation	300 000	300 000	1 103 530	500 000
Santé-sécurité	2 000 000	2 000 000	1 705 901	2 000 000
Condition féminine	125 000	125 000	53 595	125 000
Analyses d'entreprises	600 000	600 000	601 949	650 000
	<u>3 925 000</u>	<u>3 925 000</u>	<u>3 992 157</u>	<u>4 175 000</u>
	<u>26 648 762 \$</u>	<u>26 648 762 \$</u>	<u>26 415 906 \$</u>	<u>31 360 643 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT
BUDGET 2011–2014
DÉPENSES — COMMUNICATIONS

	Budget 2008–2011	Budget modifié	Réal 36 mois	Budget 2011–2014
COMMUNICATIONS				
1 direction				
1 coordination				
12.5 conseillères et conseillers syndicaux (11.5)				
6 employé-es de bureau				
2 employé-es à l'imprimerie				
Information – documentation – p. 25	8 914 336 \$	8 914 336 \$	8 179 131 \$	9 223 342 \$
Imprimerie – distribution – p. 26	<u>217 736</u>	<u>217 736</u>	<u>130 954</u>	<u>(139)</u>
	<u>9 132 072 \$</u>	<u>9 132 072 \$</u>	<u>8 310 085 \$</u>	<u>9 223 203 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2011–2014

DÉPENSES — APPUI AUX MOBILISATIONS ET À LA VIE RÉGIONALE

	Budget 2008–2011	Budget modifié	Réal 36 mois	Budget 2011–2014
APPUI AUX MOBILISATIONS ET À LA VIE RÉGIONALE				
49,5 conseillères et conseillers syndicaux (47.5)				
19.42 employé-es de bureau (16.55)				
Équipe mobilisation – p. 27	2 951 289 \$	2 951 289 \$	3 154 913 \$	4 091 943 \$
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine – p. 27	1 060 221	1 060 221	1 160 042	1 375 697
Bas-Saint-Laurent – p. 28	1 288 519	1 288 519	1 315 147	1 399 668
Saguenay–Lac-Saint-Jean – p. 28	1 776 890	1 776 890	1 670 506	1 896 874
Québec–Chaudière-Appalaches – p. 29	3 663 794	3 663 794	3 614 786	3 899 721
Cœur-du-Québec – p. 29	2 167 622	2 167 622	2 251 693	2 353 366
Estrie – p. 30	1 138 070	1 138 070	1 140 198	1 231 153
Montréal métropolitain – p. 30	5 612 263	5 612 263	5 481 429	6 100 727
Laurentides – p. 31	1 250 071	1 250 071	1 238 102	1 320 153
Lanaudière – p. 31	1 204 071	1 204 071	1 146 620	1 260 153
Montérégie – p. 32	3 459 345	3 459 345	3 248 947	3 630 154
Outaouais – p. 32	1 203 432	1 203 432	1 152 703	1 307 268
Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec – p. 33	1 638 211	1 638 211	1 491 015	1 626 668
Côte-Nord – p. 33	1 405 311	1 405 311	1 369 899	1 507 668
	<u>29 819 109 \$</u>	<u>29 819 109 \$</u>	<u>29 436 000 \$</u>	<u>33 001 213 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2011–2014

DÉPENSES — ADMINISTRATION

	Budget 2008–2011	Budget modifié	Réel 36 mois	Budget 2011–2014
ADMINISTRATION				
1 comptable				
1 coordination				
9 conseillères et conseillers syndicaux				
12 employé-es de bureau				
6 techniciens				
1 préposé-e à la maintenance				
9 préposé-es aux immeubles				
1 stagiaire				
Finances – p. 34	7 932 735 \$	8 155 291 \$	7 048 360 \$	9 072 445 \$
Informatique – p. 35	-	-	-	4 206 761
Immeuble de Montréal – p. 36	198 054	198 054	(926 226)	8 024 102
Immeuble de Québec – p. 37	220 446	220 446	69 664	2 143 819
	<u>8 351 235</u>	<u>8 573 791</u>	<u>6 191 798</u>	<u>23 447 127</u>
Dépenses administratives				
Amortissement du mobilier	501 210	501 210	311 065	501 210
Audit des états financiers	180 000	180 000	153 404	180 000
Assurances diverses	190 000	190 000	141 973	190 000
Intérêts sur emprunts à court terme	500 000	500 000	155 095	-
Aide aux syndicats provinciaux	1 300 000	1 300 000	2 125 901	1 600 000
	<u>2 671 210</u>	<u>2 671 210</u>	<u>2 887 438</u>	<u>2 471 210</u>
	<u><u>11 022 445 \$</u></u>	<u><u>11 245 001 \$</u></u>	<u><u>9 079 236 \$</u></u>	<u><u>25 918 337 \$</u></u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE
BUDGET 2011–2014

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE BUDGET 2011–2014

	Budget 2008–2011	Budget modifié	Réal 36 mois	Budget 2011–2014
REVENUS				
Per capita	62 090 310 \$	62 213 171 \$	63 455 067 \$	69 102 630 \$
Intérêts et divers	1 300 000	1 300 000	2 268 497	1 800 000
	<u>63 390 310</u>	<u>63 513 171</u>	<u>65 723 564</u>	<u>70 902 630</u>
DÉPENSES				
APPUI AUX LUTTES				
Prestations de grèves	24 024 000	24 024 000	15 670 730	25 662 000
Prestations de suspensions et de congédiements pour activités syndicales	1 716 000	1 716 000	174 958	1 497 600
Dépenses de congédiements	1 200 000	1 200 000	144 978	1 200 000
Frais juridiques	3 500 000	3 500 000	2 589 315	3 500 000
Dépenses de fonctionnement	8 300 000	8 300 000	10 315 072	10 000 000
Allocations aux syndicats pour dépenses de grèves	800 000	800 000	557 536	800 000
Dépenses de fermetures et de maintien des emplois	2 500 000	2 500 000	2 107 490	2 500 000
	<u>42 040 000</u>	<u>42 040 000</u>	<u>31 560 079</u>	<u>45 159 600</u>
APPUI À LA NÉGOCIATION				
Péréquation – p. 13	13 152 632	13 152 632	13 152 659	18 375 000
Négociations regroupées et locales – p. 14	11 450 023	11 450 023	10 370 987	5 554 299
	<u>24 602 655</u>	<u>24 602 655</u>	<u>23 523 646</u>	<u>23 929 299</u>
APPUI À NOS REVENDICATIONS – p. 15				
	4 356 000	4 356 000	2 773 977	4 940 000
Créances douteuses recouvrées	-	-	(2 107)	-
	<u>70 998 655</u>	<u>70 998 655</u>	<u>57 855 595</u>	<u>74 028 899</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DES DÉPENSES SUR LES REVENUS)				
	<u>(7 608 345) \$</u>	<u>(7 485 484) \$</u>	<u>7 867 969 \$</u>	<u>(3 126 269) \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

*FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE
BUDGET 2011–2014
DÉPENSES — APPUI À LA NÉGOCIATION*

	Budget 2008–2011	Budget modifié	Réel 36 mois	Budget 2011–2014
PÉRÉQUATIONS				
PÉRÉQUATION FÉDÉRALE				
Fédération de la CSN-Construction			3 030 009 \$	
Fédération du commerce			7 321 165	
Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec			-	
Fédération des professionnelles			-	
Fédération de la métallurgie			508 644	
Fédération des travailleurs et travailleuses du papier et de la forêt			861 503	
Fédération de la santé et des services sociaux			-	
Fédération des employées et employés de services publics			-	
Fédération de l'industrie manufacturière			-	
Fédération nationale des communications			878 696	
	<u>12 600 000 \$</u>	<u>12 600 000 \$</u>	<u>12 600 017 \$</u>	<u>17 600 000 \$</u>
PÉRÉQUATION RÉGIONALE				
Côte-Nord			108 580	
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine			116 127	
Outaouais			43 076	
Lanaudière			34 380	
Laurentides			22 298	
Abitibi-Témiscamingue—Nord-du-Québec			110 264	
Bas-Saint-Laurent			43 800	
Saguenay—Lac-Saint-Jean			22 284	
Estrie			36 296	
Cœur-du-Québec			15 537	
	<u>552 632</u>	<u>552 632</u>	<u>552 642</u>	<u>775 000</u>
	<u><u>13 152 632 \$</u></u>	<u><u>13 152 632 \$</u></u>	<u><u>13 152 659 \$</u></u>	<u><u>18 375 000 \$</u></u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

*FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE
BUDGET 2011–2014
DÉPENSES — APPUI À LA NÉGOCIATION*

	Budget 2008–2011	Budget modifié	Réal 36 mois	Budget 2011–2014
NÉGOCIATIONS REGROUPÉES ET LOCALES				
Secteur privé - regroupées				
Publicité préventive	200 000 \$	200 000 \$	296 578 \$	250 000 \$
Réunion de coordination	300 000	300 000	607 194	450 000
Dépenses de fonctionnement	750 000	750 000	917 313	750 000
Coordination négociation dans les fédérations	500 000	500 000	243 290	500 000
Session de formation de militantes et de militants	100 000	100 000	123 621	100 000
Secteur public – regroupées				
Ressources d'appui – p. 39	5 550 023	5 550 023	4 514 203	1 854 299
Publicité préventive	1 350 000	1 350 000	-	200 000
Réunion de coordination	100 000	100 000	-	50 000
Dépenses de fonctionnement	1 400 000	1 400 000	2 784 524	400 000
Session de formation de militantes et de militants	300 000	300 000	170 345	100 000
Négociations locales				
Publicité préventive	300 000	300 000	124 318	300 000
Session de formation de militantes et de militants	600 000	600 000	589 601	600 000
	<u>11 450 023 \$</u>	<u>11 450 023 \$</u>	<u>10 370 987 \$</u>	<u>5 554 299 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

BUDGET 2011–2014

DÉPENSES — APPUI À NOS REVENDICATIONS

	<u>Budget 2008–2011</u>	<u>Budget modifié</u>	<u>Réal 36 mois</u>	<u>Budget 2011–2014</u>
Dons de solidarité	350 000 \$	350 000 \$	441 610 \$	450 000 \$
Campagnes confédérales	3 250 000	3 250 000	1 884 344	3 675 000
Campagnes sectorielles	630 000	630 000	370 638	675 000
Campagnes régionales	<u>126 000</u>	<u>126 000</u>	<u>77 385</u>	<u>140 000</u>
	<u>4 356 000 \$</u>	<u>4 356 000 \$</u>	<u>2 773 977 \$</u>	<u>4 940 000 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

*FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE
BUDGET 2011-2014*

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE BUDGET 2011–2014

	Budget 2008–2011	Budget modifié	Réel 36 mois	Budget 2011–2014
REVENUS				
Per capita	7 012 019 \$	7 025 670 \$	7 188 977 \$	7 848 635 \$
Intérêts	800 000	800 000	1 018 077	900 000
	<u>7 812 019</u>	<u>7 825 670</u>	<u>8 207 054</u>	<u>8 748 635</u>
DÉPENSES				
Créances douteuses recouvrées	-	-	(148)	-
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(148)</u>	<u>-</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>7 812 019 \$</u>	<u>7 825 670 \$</u>	<u>8 207 202 \$</u>	<u>8 748 635 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2011–2014

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2011–2014

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2008–2011	Budget modifié	Réal 36 mois	Budget 2011–2014
COMITÉ EXÉCUTIF ET PERSONNEL D'APPUI				
Salaire :				
6 membres de l'exécutif				
5 adjointes et adjoints				
5 employé-es de bureau	4 260 989 \$	4 260 989 \$	4 268 311 \$	4 466 917 \$
Avantages sociaux	1 762 300	1 762 300	1 627 625	1 917 762
Formation continue	42 610	42 610	26 175	44 669
Séjour et déplacement	1 400 000	1 400 000	1 459 314	1 500 000
Loyer	653 543	653 543	645 516	695 769
Téléphone	125 000	125 000	171 330	250 000
Informatique	305 500	305 500	300 817	385 000
Dépenses de bureau	375 000	375 000	167 281	375 000
	<u>8 924 942</u>	<u>8 924 942</u>	<u>8 666 369</u>	<u>9 635 117</u>
Visibilité institutionnelle	450 000	450 000	478 886	600 000
Budget de fonctionnement	<u>550 000</u>	<u>550 000</u>	<u>772 789</u>	<u>600 000</u>
	<u>1 000 000</u>	<u>1 000 000</u>	<u>1 251 675</u>	<u>1 200 000</u>
	<u><u>9 924 942 \$</u></u>	<u><u>9 924 942 \$</u></u>	<u><u>9 918 044 \$</u></u>	<u><u>10 835 117 \$</u></u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2011–2014

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	<u>Budget 2008–2011</u>	<u>Budget modifié</u>	<u>Réel 36 mois</u>	<u>Budget 2011–2014</u>
CONTRÔLE				
Salaire :				
1 contrôlease	288 098 \$	288 098 \$	273 621 \$	302 369 \$
Avantages sociaux	117 044	117 044	113 545	127 297
Formation continue	2 881	2 881	1 262	3 024
Séjour et déplacement	45 000	45 000	22 385	45 000
Loyer	31 270	31 270	30 888	19 454
Téléphone	4 500	4 500	4 082	5 000
Informatique	15 000	15 000	15 000	30 000
Dépenses de bureau	15 500	15 500	1 482	15 500
	<u>519 293 \$</u>	<u>519 293 \$</u>	<u>462 265 \$</u>	<u>547 644 \$</u>

ADMINISTRATION DU FDP

Salaire :				
1 responsable de l'administration	359 836 \$	359 836 \$	314 210 \$	302 369 \$
Avantages sociaux	146 230	146 230	118 192	127 297
Formation continue	3 598	3 598	472	3 024
Séjour et déplacement	25 000	25 000	14 442	25 000
Loyer	17 199	17 199	16 992	21 113
Téléphone	4 500	4 500	3 909	5 000
Informatique	15 000	15 000	15 000	15 000
Dépenses de bureau	15 500	15 500	7 888	15 500
	<u>586 863 \$</u>	<u>586 863 \$</u>	<u>491 105 \$</u>	<u>514 303 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2011–2014

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2008–2011	Budget modifié	Réal 36 mois	Budget 2011–2014
RESSOURCES HUMAINES				
Salaire :				
1 direction				
3 agentes et agents du personnel (2)				
3 conseillères et conseillers à la formation (2)				
8 employé-es de bureau (7)	2 779 028 \$	2 779 028 \$	2 900 510 \$	3 327 029 \$
Avantages sociaux	1 215 564	1 215 564	1 258 509	1 592 672
Formation continue	27 790	27 790	30 644	33 270
Séjour et déplacement	225 000	225 000	221 414	225 000
Loyer	427 032	427 032	421 992	427 032
Téléphone	57 000	57 000	55 129	75 000
Informatique	720 000	720 000	610 864	750 000
Dépenses de bureau	185 000	185 000	157 746	185 000
	5 636 414	5 636 414	5 656 808	6 615 003
Revenus :				
Coûts partagés	1 400 000	1 400 000	1 243 110	1 400 000
	4 236 414	4 236 414	4 413 698	5 215 003
Relations de travail	450 000	450 000	809 302	550 000
Renouvellement de la main-d'œuvre	755 000	755 000	219 826	755 000
Coût de la convention collective	600 000	600 000	704 674	700 000
Coût avantages sociaux futurs	2 813 905	2 813 905	3 899 022	1 722 100
Modification régime d'assurances complémentaires - retraités	-	-	(1 921 800)	
	4 618 905	4 618 905	3 711 024	3 727 100
	8 855 319 \$	8 855 319 \$	8 124 722 \$	8 942 103 \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2011–2014

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2008–2011	Budget modifié	Réal 36 mois	Budget 2011–2014
JURIDIQUE				
Salaire :				
1 coordination				
18 conseillères et conseillers syndicaux				
9 employé-es de bureau	6 381 451 \$	6 381 451 \$	6 335 506 \$	6 700 166 \$
Avantages sociaux	2 771 215	2 771 215	2 939 341	3 033 144
Formation continue	63 815	63 815	35 295	67 002
Séjour et déplacement	850 000	850 000	827 346	900 000
Loyer	1 107 467	1 107 467	1 021 030	1 107 467
Téléphone	125 000	125 000	121 349	250 000
Informatique	532 000	532 000	569 649	595 000
Dépenses de bureau	375 000	375 000	295 371	375 000
	12 205 948	12 205 948	12 144 887	13 027 779
Honoraires extérieurs	3 900 000	3 900 000	2 743 682	3 900 000
Mémoires, huissiers	1 025 000	1 025 000	1 160 177	1 500 000
Documentation	275 000	275 000	279 620	275 000
	17 405 948	17 405 948	16 328 366	18 702 779
Revenus :				
Facturation	11 729 696	11 729 696	10 138 868	12 299 984
	5 676 252 \$	5 676 252 \$	6 189 498 \$	6 402 795 \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2011–2014

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2008–2011	Budget modifié	Réal 36 mois	Budget 2011–2014
UCCO–SACC–CSN				
Salaire :				
1 coordination				
7 conseillères et conseillers syndicaux (5)				
4 employé-es de bureau (3.5)	2 259 533 \$	2 259 533 \$	2 245 240 \$	2 992 402 \$
Avantages sociaux	983 480	983 480	880 702	1 354 496
Formation continue	22 595	22 595	7 144	29 924
Séjour et déplacement	1 000 000	1 000 000	822 134	1 000 000
Loyer	1 204 503	1 204 503	1 010 489	1 204 503
Téléphone	175 000	175 000	116 592	200 000
Informatique	241 300	241 300	244 472	230 000
Dépenses de bureau	200 000	200 000	196 982	220 000
	<u>6 086 411</u>	<u>6 086 411</u>	<u>5 523 755</u>	<u>7 231 325</u>
Imprimerie expédition	75 000	75 000	38 538	75 000
Traduction	75 000	75 000	33 185	75 000
Frais juridiques	450 000	450 000	668 481	600 000
	<u><u>6 686 411</u></u> \$	<u><u>6 686 411</u></u> \$	<u><u>6 263 959</u></u> \$	<u><u>7 981 325</u></u> \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2011–2014

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2008–2011	Budget modifié	Réel 36 mois	Budget 2011–2014
COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL				
COMITÉS				
Orientation	5 000 \$	5 000 \$	5 402 \$	5 000 \$
Juridiction	15 000	15 000	4 993	15 000
Surveillance	75 000	75 000	54 888	75 000
Condition féminine	190 000	190 000	179 906	200 000
Santé-sécurité	190 000	190 000	154 622	200 000
LGBT	110 000	110 000	55 612	120 000
Jeunes	190 000	190 000	193 780	200 000
Relations interculturelles	110 000	110 000	40 038	120 000
	<u>885 000</u>	<u>885 000</u>	<u>689 241</u>	<u>935 000</u>
GROUPES DE TRAVAIL				
Inter-conseils centraux	100 000	100 000	80 958	100 000
Service de garde à l'enfance	15 000	15 000	21 580	20 000
Environnement	55 000	55 000	23 672	55 000
Coordination Emploi-Québec	55 000	55 000	-	-
Aînés	15 000	15 000	957	-
Collectif international	75 000	75 000	53 076	75 000
Éducation	15 000	15 000	8 839	20 000
Santé et services sociaux	15 000	15 000	22 710	20 000
Relation avec les autochtones			-	20 000
Divers	50 000	50 000	54 404	55 000
	<u>395 000</u>	<u>395 000</u>	<u>266 196</u>	<u>365 000</u>
	<u>1 280 000 \$</u>	<u>1 280 000 \$</u>	<u>955 437 \$</u>	<u>1 300 000 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2011–2014

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2008–2011	Budget modifié	Réal 36 mois	Budget 2011–2014
INFORMATION — DOCUMENTATION				
Salaire :				
1 direction				
1 coordination				
10.5 conseillères et conseillers syndicaux (9.5)				
4 employé-es de bureau	3 613 727 \$	3 613 727 \$	3 404 986 \$	4 054 509 \$
Avantages sociaux	1 558 815	1 558 815	1 407 394	1 820 631
Formation continue	36 137	36 137	30 196	40 545
Séjour et déplacement	220 000	220 000	216 938	220 000
Loyer	1 062 657	1 062 657	1 075 987	1 062 657
Téléphone	75 000	75 000	75 115	125 000
Informatique	478 000	478 000	395 416	480 000
Développement site WEB	500 000	500 000	479 714	-
Dépenses de bureau	190 000	190 000	142 484	190 000
	<u>7 734 336</u>	<u>7 734 336</u>	<u>7 228 230</u>	<u>7 993 342</u>
Publications régulières	1 200 000	1 200 000	941 651	1 200 000
Librairie	80 000	80 000	39 436	80 000
Abonnements et documentation	100 000	100 000	93 339	100 000
	<u>9 114 336</u>	<u>9 114 336</u>	<u>8 302 656</u>	<u>9 373 342</u>
Revenus :				
Facturation	200 000	200 000	123 525	150 000
	<u>8 914 336 \$</u>	<u>8 914 336 \$</u>	<u>8 179 131 \$</u>	<u>9 223 342 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2011–2014

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2008–2011	Budget modifié	Réel 36 mois	Budget 2011–2014
IMPRIMERIE — DISTRIBUTION				
Salaire :				
2 conseillères et conseillers syndicaux				
2 employé-es de bureau				
2 employé-es d'imprimerie	1 180 365 \$	1 180 365 \$	1 180 432 \$	1 248 704 \$
Avantages sociaux	535 760	535 760	528 921	589 863
Formation continue	11 804	11 804	11 456	12 487
Séjour et déplacement	55 000	55 000	35 983	55 000
Loyer	773 807	773 807	765 844	773 807
Téléphone	25 000	25 000	19 667	25 000
Informatique	156 000	156 000	157 694	185 000
Dépenses de bureau	30 000	30 000	14 822	30 000
	2 767 736	2 767 736	2 714 819	2 919 861
Matériel de polycopie	1 700 000	1 700 000	1 530 979	1 700 000
Location et entretien d'équipement	125 000	125 000	141 757	175 000
Matériel de distribution	100 000	100 000	58 820	100 000
Timbres et messagerie	2 200 000	2 200 000	2 056 446	2 000 000
Préparation des envois	225 000	225 000	125 186	225 000
Travaux extérieurs	2 600 000	2 600 000	2 504 101	2 600 000
Amortissement des équipements	100 000	100 000	37 385	80 000
	9 817 736	9 817 736	9 169 493	9 799 861
Revenus :				
Facturation	9 600 000	9 600 000	9 038 539	9 800 000
	217 736 \$	217 736 \$	130 954 \$	(139) \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2011–2014

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2008–2011	Budget modifié	Réal 36 mois	Budget 2011–2014
ÉQUIPE MOBILISATION				
Salaire :				
1 coordination				
5 conseillères et conseillers syndicaux (3)				
2 employé-e de bureau (1)	1 355 676 \$	1 355 676 \$	1 483 145 \$	1 937 280 \$
Avantages sociaux	610 964	610 964	569 729	874 198
Formation continue	13 557	13 557	4 273	19 373
Séjour et déplacement	425 000	425 000	658 954	600 000
Loyer	181 092	181 092	179 538	181 092
Téléphone	75 000	75 000	60 727	150 000
Informatique	115 000	115 000	113 178	155 000
Dépenses de bureau	100 000	100 000	37 844	100 000
Dépenses diverses	75 000	75 000	47 525	75 000
	<u>2 951 289 \$</u>	<u>2 951 289 \$</u>	<u>3 154 913 \$</u>	<u>4 091 943 \$</u>
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE				
Salaire :				
2 conseillères et conseillers syndicaux				
1.5 employé-e de bureau (1)	681 346 \$	681 346 \$	721 275 \$	811 135 \$
Avantages sociaux	296 152	296 152	316 486	370 451
Formation continue	6 813	6 813	6 119	8 111
Séjour et déplacement	200 000	200 000	162 318	200 000
Loyer	104 910	104 910	86 055	100 000
Téléphone	40 000	40 000	34 771	55 000
Informatique	60 000	60 000	60 000	60 000
Frais juridiques	6 000	6 000	10 758	6 000
Dépenses de bureau	65 000	65 000	55 474	65 000
	1 460 221	1 460 221	1 453 256	1 675 697
Revenus :				
Entente de service	400 000	400 000	293 214	300 000
	<u>1 060 221 \$</u>	<u>1 060 221 \$</u>	<u>1 160 042 \$</u>	<u>1 375 697 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2011–2014

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2008–2011	Budget modifié	Réel 36 mois	Budget 2011–2014
BAS-SAINT-LAURENT				
Salaire :				
2 conseillères et conseillers syndicaux				
1 employé-e de bureau (.8)	644 812 \$	644 812 \$	651 065 \$	715 362 \$
Avantages sociaux	279 259	279 259	291 692	324 152
Formation continue	6 448	6 448	1 270	7 154
Séjour et déplacement	140 000	140 000	149 824	140 000
Loyer	75 000	75 000	62 483	75 000
Téléphone	35 000	35 000	34 104	45 000
Informatique	60 000	60 000	60 177	45 000
Frais juridiques	6 000	6 000	29 611	6 000
Dépenses de bureau	42 000	42 000	34 921	42 000
	<u>1 288 519 \$</u>	<u>1 288 519 \$</u>	<u>1 315 147 \$</u>	<u>1 399 668 \$</u>
SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN				
Salaire :				
3 conseillères et conseillers syndicaux				
1 employé-e de bureau	930 685 \$	930 685 \$	909 250 \$	977 270 \$
Avantages sociaux	401 995	401 995	395 385	439 928
Formation continue	9 210	9 210	965	9 676
Séjour et déplacement	175 000	175 000	115 718	175 000
Loyer	90 000	90 000	95 640	110 000
Téléphone	40 000	40 000	35 579	55 000
Informatique	60 000	60 000	60 089	60 000
Frais juridiques	15 000	15 000	17 860	15 000
Dépenses de bureau	55 000	55 000	40 020	55 000
	<u>1 776 890 \$</u>	<u>1 776 890 \$</u>	<u>1 670 506 \$</u>	<u>1 896 874 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2011–2014

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2008–2011	Budget modifié	Réal 36 mois	Budget 2011–2014
QUÉBEC–CHAUDIÈRE-APPALACHES				
Salaire :				
6 conseillères et conseillers syndicaux				
2 employé-es de bureau	1 861 369 \$	1 861 369 \$	1 919 097 \$	1 954 541 \$
Avantages sociaux	803 990	803 990	820 117	879 857
Formation continue	18 614	18 614	3 776	19 545
Séjour et déplacement	250 000	250 000	174 698	250 000
Loyer	319 821	319 821	305 784	330 778
Téléphone	130 000	130 000	143 240	200 000
Informatique	120 000	120 000	120 177	105 000
Frais juridiques	60 000	60 000	56 187	60 000
Dépenses de bureau	100 000	100 000	71 710	100 000
	<u>3 663 794 \$</u>	<u>3 663 794 \$</u>	<u>3 614 786 \$</u>	<u>3 899 721 \$</u>

CŒUR-DU-QUÉBEC

Salaire :

3 conseillères et conseillers syndicaux

1,75 employé-es de bureau	1 067 686 \$	1 067 686 \$	1 147 056 \$	1 120 929 \$
Avantages sociaux	444 259	444 259	481 013	486 228
Formation continue	10 677	10 677	2 305	11 209
Séjour et déplacement	175 000	175 000	173 233	175 000
Loyer	175 000	175 000	167 206	190 000
Téléphone	100 000	100 000	94 334	175 000
Informatique	75 000	75 000	75 000	75 000
Frais juridiques	40 000	40 000	56 896	40 000
Dépenses de bureau	80 000	80 000	54 650	80 000
	<u>2 167 622 \$</u>	<u>2 167 622 \$</u>	<u>2 251 693 \$</u>	<u>2 353 366 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2011–2014

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2008–2011	Budget modifié	Réal 36 mois	Budget 2011–2014
ESTRIE				
Salaire :				
2 conseillères et conseillers syndicaux				
0,75 employé-e de bureau	635 678 \$	635 678 \$	651 633 \$	667 476 \$
Avantages sociaux	275 035	275 035	269 491	301 002
Formation continue	6 357	6 357	532	6 675
Séjour et déplacement	60 000	60 000	69 514	70 000
Loyer	47 000	47 000	45 697	50 000
Téléphone	28 000	28 000	31 136	50 000
Informatique	45 000	45 000	45 040	45 000
Frais juridiques	6 000	6 000	10 076	6 000
Dépenses de bureau	35 000	35 000	17 079	35 000
	<u>1 138 070 \$</u>	<u>1 138 070 \$</u>	<u>1 140 198 \$</u>	<u>1 231 153 \$</u>

MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Salaire :

10,5 conseillères et conseillers syndicaux

3 employé-es de bureau (2)	3 074 728 \$	3 074 728 \$	3 024 174 \$	3 324 674 \$
Avantages sociaux	1 280 343	1 280 343	1 279 923	1 493 450
Formation continue	30 747	30 747	7 186	33 247
Séjour et déplacement	325 000	325 000	326 110	375 000
Loyer	424 945	424 945	393 120	397 856
Téléphone	80 000	80 000	69 232	125 000
Informatique	285 000	285 000	285 352	240 000
Frais juridiques	31 500	31 500	32 911	31 500
Dépenses de bureau	80 000	80 000	63 421	80 000
	<u>5 612 263 \$</u>	<u>5 612 263 \$</u>	<u>5 481 429 \$</u>	<u>6 100 727 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2011–2014

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2008–2011	Budget modifié	Réal 36 mois	Budget 2011–2014
LAURENTIDES				
Salaire :				
2 conseillères et conseillers syndicaux				
0,75 employé-e de bureau	635 679 \$	635 679 \$	648 013 \$	667 476 \$
Avantages sociaux	275 035	275 035	278 167	301 002
Formation continue	6 357	6 357	587	6 675
Séjour et déplacement	110 000	110 000	105 592	110 000
Loyer	75 000	75 000	73 659	75 000
Téléphone	28 000	28 000	28 364	40 000
Informatique	45 000	45 000	45 000	45 000
Frais juridiques	10 000	10 000	24 812	10 000
Dépenses de bureau	65 000	65 000	33 908	65 000
	<u>1 250 071 \$</u>	<u>1 250 071 \$</u>	<u>1 238 102 \$</u>	<u>1 320 153 \$</u>

LANAUDIÈRE

Salaire :

2 conseillères et conseillers syndicaux

0,75 employé-e de bureau	635 679 \$	635 679 \$	621 718 \$	667 476 \$
Avantages sociaux	275 035	275 035	276 454	301 002
Formation continue	6 357	6 357	2 530	6 675
Séjour et déplacement	94 000	94 000	75 994	94 000
Loyer	60 000	60 000	58 725	63 000
Téléphone	30 000	30 000	26 368	40 000
Informatique	60 000	60 000	60 089	45 000
Frais juridiques	8 000	8 000	10 153	8 000
Dépenses de bureau	35 000	35 000	14 589	35 000
	<u>1 204 071 \$</u>	<u>1 204 071 \$</u>	<u>1 146 620 \$</u>	<u>1 260 153 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2011–2014

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2008–2011	Budget modifié	Réal 36 mois	Budget 2011–2014
MONTÉRÉGIE				
Salaire :				
5 conseillères et conseillers syndicaux				
2,25 employé-es de bureau	1 657 697 \$	1 657 697 \$	1 640 984 \$	1 740 519 \$
Avantages sociaux	719 265	719 265	732 856	787 230
Formation continue	16 577	16 577	2 604	17 405
Séjour et déplacement	260 000	260 000	208 763	260 000
Loyer	295 806	295 806	201 486	215 000
Téléphone	180 000	180 000	179 981	280 000
Informatique	150 000	150 000	150 249	150 000
Frais juridiques	40 000	40 000	28 471	40 000
Dépenses de bureau	140 000	140 000	103 553	140 000
	<u>3 459 345 \$</u>	<u>3 459 345 \$</u>	<u>3 248 947 \$</u>	<u>3 630 154 \$</u>

OUTAOUAIS

Salaire :

2 conseillères et conseillers syndicaux

0,67 employé-e de bureau (.5)	590 485 \$	590 485 \$	582 497 \$	652 152 \$
Avantages sociaux	254 042	254 042	254 108	293 594
Formation continue	5 905	5 905	998	6 522
Séjour et déplacement	100 000	100 000	88 917	100 000
Loyer	125 000	125 000	131 480	115 000
Téléphone	28 000	28 000	26 795	40 000
Informatique	45 000	45 000	45 000	45 000
Frais juridiques	10 000	10 000	6 189	10 000
Dépenses de bureau	45 000	45 000	16 719	45 000
	<u>1 203 432 \$</u>	<u>1 203 432 \$</u>	<u>1 152 703 \$</u>	<u>1 307 268 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2011–2014

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2008–2011	Budget modifié	Réal 36 mois	Budget 2011–2014
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE–NORD-DU-QUÉBEC				
Salaire :				
2 conseillères et conseillers syndicaux				
1 employé-e de bureau	681 346 \$	681 346 \$	688 984 \$	715 362 \$
Avantages sociaux	296 152	296 152	281 723	324 152
Formation continue	6 813	6 813	1 851	7 154
Séjour et déplacement	200 000	200 000	200 878	225 000
Loyer	143 900	143 900	148 541	165 000
Téléphone	65 000	65 000	49 493	70 000
Informatique	45 000	45 000	45 000	45 000
Frais juridiques	10 000	10 000	5 738	10 000
Pointes et entente de services	125 000	125 000	26 568	-
Dépenses de bureau	65 000	65 000	42 239	65 000
	<u>1 638 211 \$</u>	<u>1 638 211 \$</u>	<u>1 491 015 \$</u>	<u>1 626 668 \$</u>

CÔTE-NORD

Salaire :

2 conseillères et conseillers syndicaux

1 employé-e de bureau	681 346 \$	681 346 \$	688 502 \$	715 362 \$
Avantages sociaux	296 152	296 152	300 034	324 152
Formation continue	6 813	6 813	2 768	7 154
Séjour et déplacement	190 000	190 000	189 736	225 000
Loyer	75 000	75 000	53 172	65 000
Téléphone	45 000	45 000	41 520	60 000
Informatique	60 000	60 000	60 000	60 000
Frais juridiques	6 000	6 000	12 858	6 000
Dépenses de bureau	45 000	45 000	21 309	45 000
	<u>1 405 311 \$</u>	<u>1 405 311 \$</u>	<u>1 369 899 \$</u>	<u>1 507 668 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2011–2014

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2005-2008	Budget modifié	Réel (1) 36 mois	Budget 2011–2014
FINANCES				
Salaire :				
1 coordination				
1 comptable				
4 conseillères et conseillers syndicaux				
11 employé-es de bureau				
1 stagiaire	4 784 540 \$	4 962 744 \$	4 773 455 \$	3 652 858 \$
Avantages sociaux	2 158 828	2 201 398	2 167 483	1 704 499
Formation continue	47 845	49 627	35 481	36 529
Séjour et déplacement	300 000	300 000	238 811	250 000
Loyer	995 082	995 082	983 124	670 309
Téléphone	125 000	125 000	148 017	100 000
Informatique	825 000	825 000	782 054	918 250
Dépenses de bureau	430 000	430 000	352 060	380 000
	<u>9 666 295</u>	<u>9 888 851</u>	<u>9 480 485</u>	<u>7 712 445</u>
Entretien de l'équipement	400 000	400 000	131 239	50 000
Honoraires professionnels	950 000	950 000	1 042 055	600 000
Mise à jour des logiciels	378 000	378 000	692 322	-
Réseau intranet - internet	1 500 000	1 500 000	1 365 653	-
Amortissement	1 250 000	1 250 000	611 653	500 000
Documents et formulaires	35 000	35 000	3 626	10 000
Frais juridiques	150 000	150 000	80 939	150 000
Frais de caisse	50 000	50 000	30 799	50 000
Créances douteuses	-	-	16 277	-
	<u>14 379 295</u>	<u>14 601 851</u>	<u>13 455 048</u>	<u>9 072 445</u>
Revenus :				
Administration	310 000	310 000	154 050	-
Facturation	6 136 560	6 136 560	6 252 638	-
	<u>6 446 560</u>	<u>6 446 560</u>	<u>6 406 688</u>	<u>-</u>
	<u>7 932 735 \$</u>	<u>8 155 291 \$</u>	<u>7 048 360 \$</u>	<u>9 072 445 \$</u>

(1) Le réel 36 mois de l'exercice financier 2008–2011 inclut les dépenses des modules finances et informatique. Pour le budget 2011, nous présentons séparément ces deux modules.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2011–2014

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2008–2011	Budget modifié	Réel (2) 36 mois	Budget 2011–2014
INFORMATIQUE				
Salaire :				
5 conseillères et conseillers syndicaux				
1 employé-es de bureau				
6 techniciens	- \$	- \$	- \$	2 638 447 \$
Avantages sociaux	-	-	-	1 221 595
Formation continue	-	-	-	26 384
Séjour et déplacement	-	-	-	50 000
Loyer	-	-	-	290 375
Téléphone	-	-	-	150 000
Informatique	-	-	-	230 000
Dépenses de bureau	-	-	-	50 000
	-	-	-	4 656 801
Réseau intranet - internet	-	-	-	3 118 020
Téléphonie	-	-	-	1 042 201
Projets spéciaux	-	-	-	870 000
Honoraires professionnels	-	-	-	300 000
Amortissement informatique	-	-	-	1 345 779
	-	-	-	11 332 801
Revenus :				
Facturation	-	-	-	7 126 040
	-	-	-	7 126 040
	- \$	- \$	- \$	4 206 761 \$

(2) Les dépenses du module informatique pour l'exercice financier 2008–2011 ont été comptabilisées avec celles du module des finances.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2011–2014

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2008–2011	Budget modifié	Réel 36 mois	Budget 2011–2014
IMMEUBLE DE MONTRÉAL				
Salaire :				
1 préposé-e à la maintenance				
7 préposés-es à l'immeuble	1 702 673 \$	1 702 673 \$	1 709 672 \$	1 779 733 \$
Avantages sociaux	804 588	804 588	781 655	880 830
Formation continue	17 027	17 027	3 236	17 797
Séjour et déplacement	20 000	20 000	29 378	20 000
Loyer	65 819	65 819	94 427	65 819
Téléphone	100 000	100 000	33 338	125 000
Informatique	45 000	45 000	11 717	45 000
Dépenses de bureau	45 000	45 000	45 000	45 000
	2 800 107	2 800 107	2 708 423	2 979 179
Électricité et chauffage	1 400 000	1 400 000	945 188	1 700 000
Entretien et réparations	2 500 000	2 500 000	2 801 057	2 000 000
Honoraires professionnels	300 000	300 000	303 709	982 690
Assurances	150 000	150 000	158 252	300 000
Intérêts sur la dette à long terme	270 000	270 000	-	5 700 000
Taxes	1 700 000	1 700 000	1 088 614	2 000 000
Amortissement	500 000	500 000	513 893	1 800 000
	9 620 107	9 620 107	8 519 136	17 461 869
Revenus	9 422 053	9 422 053	9 445 362	9 437 767
	198 054 \$	198 054 \$	(926 226) \$	8 024 102 \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2011–2014

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Budget 2008–2011	Budget modifié	Réel 36 mois	Budget 2011–2014
IMMEUBLE DE QUÉBEC				
Salaire :				
2 préposé-es à l'immeuble	381 225 \$	381 225 \$	418 897 \$	442 755 \$
Avantages sociaux	180 414	180 414	189 010	219 465
Formation continue	3 812	3 812	-	4 428
Séjour et déplacement	10 000	10 000	2 529	10 000
Téléphone	6 000	6 000	6 042	8 000
Informatique	35 000	35 000	15 000	15 000
Dépenses diverses	25 000	25 000	3 974	25 000
	641 451	641 451	635 452	724 648
Entretien et réparations	250 000	250 000	60 474	250 000
Frais communs	900 000	900 000	1 021 146	1 200 000
Honoraires professionnels	20 000	20 000	10 769	250 000
Taxes	20 000	20 000	18 240	20 000
Amortissement	210 000	210 000	198 936	1 272 729
Relocalisation temporaire	-	-	-	300 000
	2 041 451	2 041 451	1 945 017	4 017 377
Revenus	1 821 005	1 821 005	1 875 353	1 873 558
Déficit d'exploitation	220 446 \$	220 446 \$	69 664 \$	2 143 819 \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

*FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE
BUDGET 2011–2014*

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

*FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE
BUDGET 2011–2014
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES*

	Budget 2008–2011	Budget modifié	Réal 36 mois	Budget 2011–2014
SECTEUR PUBLIC				
NÉGOCIATIONS REGROUPÉES				
Personnel ressource d'appui :				
Salaire	2 842 282 \$	2 842 282 \$	2 348 845 \$	802 664 \$
Avantages sociaux	1 213 454	1 213 454	856 967	362 744
Formation continue	28 423	28 423	26 384	8 027
Séjour et déplacement	400 000	400 000	429 963	150 000
Loyer	282 864	282 864	303 507	282 864
Téléphone	100 000	100 000	85 831	50 000
Informatique	373 000	373 000	372 577	88 000
Dépenses de bureau	200 000	200 000	60 183	50 000
	<u>5 440 023</u>	<u>5 440 023</u>	<u>4 484 257</u>	<u>1 794 299</u>
Budget de fonctionnement :				
Recherche	100 000	100 000	20 906	50 000
Abonnement	10 000	10 000	9 040	10 000
	<u>110 000</u>	<u>110 000</u>	<u>29 946</u>	<u>60 000</u>
	<u>5 550 023 \$</u>	<u>5 550 023 \$</u>	<u>4 514 203 \$</u>	<u>1 854 299 \$</u>

Propositions

Prévisions budgétaires 2011–2014

Le comité précongrès recommande au 63^e Congrès l'adoption de la proposition budgétaire au budget de fonctionnement, au Fonds de défense professionnelle, au Fonds de soutien extraordinaire ainsi qu'au budget cumulatif pour l'exercice 2011–2014.

Propositions issues du budget

Le comité précongrès recommande :

1. MODIFICATIONS AU QUANTUM DES PRESTATIONS

1.1 Quantum des prestations de grève et de lock-out

(En application de l'article 18.01 des statuts et règlements du FDP)

Que les prestations hebdomadaires de grève et de lock-out soient portées à :

- 230 \$ à compter du 23 mai 2011
- 235 \$ à compter du 1^{er} mars 2012
- 240 \$ à compter du 1^{er} mars 2013

1.2 Quantum des prestations de congédiement ou de suspension pour activité syndicale

(En application de l'article 27.01 des statuts et règlements du FDP)

Que les prestations hebdomadaires pour les personnes suspendues, congédiées ou victimes de représailles pour activité syndicale soient portées à :

- 230 \$ à compter du 23 mai 2011
- 235 \$ à compter du 1^{er} mars 2012
- 240 \$ à compter du 1^{er} mars 2013

